

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI, 30 JUILLET 1897

No 22

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

## Ci et là.

Nos amis les épiciers n'ont décidément pas de chance pour leur pique-nique. Il devait avoir lieu primitivement le 14 juillet, le mauvais temps du matin l'a fait remettre au 29, c'est-à-dire à aujourd'hui jeudi et la pluie tombe sans discontinuer depuis hier.

Depuis quelques jours la picote a fait trois victimes dans notre cité, deux autres malades sont à l'hôpital civique. Néanmoins, il n'y a pas lieu de s'alarmer, car les autorités ont pris toutes les mesures nécessaires pour que le mal ne s'étende pas.

Il est du devoir des citoyens de s'entourer de toutes les précautions voulues pour aider l'action des autorités. Le meilleur préventif du mal est le vaccin; que ceux qui ne sont pas vaccinés se hâtent de voir leur médecin et qu'ils fassent également vacciner leurs enfants.

Le nouveau tarif américain voté samedi dernier et sanctionné par le Président des Etats-Unis, le même jour, après 4 heures p. m., c'est-à-dire après que la journée d'affaires était virtuellement terminée, n'en a pas moins été appliqué à toutes les marchandises entrées aux Etats, dans la nuit du vendredi au samedi après minuit.

Le Trésor, paraît-il, a gagné à ce jeu quelque \$100,000; mais nous ne voyons pas que la réputation de nos voisins ait pu gagner quelque chose à montrer tant de hâte à frapper les produits étrangers. C'est une mesquinerie qui montre combien grand est le sans-gêne avec lequel les américains traitent les autres nations. Il pourrait bien se faire que l'égoïsme yankee reçut un jour sa récompense de la part des autres nations.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,  
Montréal.

La soif de l'or semble s'emparer de tout le monde, depuis que la région du Yukon a fait quelques heureux. On ne calcule pas assez combien de victimes sont restées au Klondyke.

Si tous ceux que tente la fortune s'en vont dans l'Alaska, au printemps, notre ville deviendra un vaste désert. Cependant, nous sommes rassurés, car il en coûte pour entreprendre un voyage aussi long et pour s'approvisionner de tout le nécessaire pendant un an. Tous les chercheurs d'or en perspective y regarderont à deux fois avant de s'embarquer pour la terre promise qui est loin d'être un paradis, s'il faut en croire les récits de ceux qui en sont revenus.

Pharmacien de Montréal est resté muet comme une carpe, cette semaine. Nous aurions cependant désiré recevoir ses explications sur l'accusation de mauvaise foi qu'il n'a pas craint de porter contre nous.

Nos lecteurs auraient souhaité, nous n'en doutons pas, une réponse catégorique aux questions que nous lui avons posées. Comme nous le prévoyions, son silence nous venge des accusations qu'il avait portées contre nous. Incapable de se justi-

fier, il se tait; c'est sans doute ce qu'il avait de mieux à faire. Nos lecteurs n'auront plus à se demander maintenant de quelles armes on entend se servir pour attaquer les épiciers et ceux qui, par amour de la justice et pour le principe de la liberté commerciale, se sont faits leurs défenseurs.

## MONTREAL-LAPRAIRIE

Tout dernièrement nous lisions dans un journal quotidien qu'il était question de modifier complètement l'itinéraire des bateaux qui font le service entre Montréal et Laprairie. On disait que les bateaux cesseraient, d'après un nouveau plan, de faire escale au quai Bonsecours pour embarquer et débarquer passagers et marchandises à la Pointe St Charles.

Présentée ainsi la nouvelle n'est pas absolument exacte.

Renseignements pris, voici quel est le projet qui demanderait une exécution rapide, car il comporte des avantages très appréciables que nous rappellerons brièvement.

Actuellement, les bateaux partent du quai Bonsecours et mettent 1h. 10m. pour se rendre à Laprairie; pour le trajet de retour, il faut monter en main 40min. Afin de pouvoir se rendre au marché en temps voulu, les cultivateurs, que dessert le bateau, sont obligés de venir la veille à Montréal pour effectuer la vente de leurs produits.

Le service actuel ne permet que quatre voyages, aller et retour les jours ordinaires et cinq voyages les mardis et mercredis, jours de marché.

Le dernier bateau quitte Montréal à 6.15 heures le soir.

Le trajet aller et retour coûte avec voiture \$1.00 au cultivateur et 30 centins aux passagers.

Telle est la situation actuelle; on

voit immédiatement que le trajet est long, coûteux, que les communications d'une rive à l'autre sont rares et qu'elles cessent trop tôt le soir.

Un enfant de Laprairie qui est en même temps un des négociants les plus notables du commerce de gros et commissaire du havre, M. Alph. Racine, a étudié la possibilité d'un meilleur service entre Montréal et Laprairie, il s'est convaincu de sa nécessité et s'est mis corps et âme à la poursuite d'un projet qui puisse donner satisfaction à tout le monde.

Le projet de M. A. Racine n'est pas de délaissier complètement l'escale du marché Bonsecours dont, plus que personne, il reconnaît l'utilité, mais d'assurer un service mixte qui favoriserait grandement les intérêts du district de Laprairie et les désirata d'un grand nombre de montréalais.

Pour nous, après avoir étudié la question, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire d'augmenter et de faciliter les moyens de communication entre les deux rives nord et sud, Montréal-Laprairie et nous nous associons pleinement au projet de M. A. Racine qui est simple, économique et pratique.

La ville de Montréal est très étendue sur la longueur du fleuve, la desservir sur deux points différents pour la relier par bateaux à un point quelconque de la rive sud donnera satisfaction à des quartiers différents. Tel est le point de départ.

M. Racine voudrait que le bateau de Laprairie fit alternativement escale au quai Bonsecours et à la Pointe St Charles, desservant ainsi l'est et l'ouest de la ville sans augmentation de dépenses, le même bateau faisant les deux services.

Par ce moyen, il y aurait économie de temps pour les voyageurs, et aussi économie d'argent, car on devrait baisser le taux du passage en raison de l'économie de temps et de combustible.

De plus, à partir de 6 h. 15 m. p. m. qui est l'heure du dernier départ du quai Bonsecours, rien n'empêcherait le bateau de circuler, autant qu'il le serait nécessaire, entre Laprairie et la Pointe St-Charles, ce qu'il ne peut faire actuellement à cause des difficultés de la navigation.

On croirait à peine, si les intéressés ne le savaient par expérience, qu'en certaines années, quand les eaux baissent à un niveau anormal, Laprairie est privée complètement de communication directe avec Montréal. Il est déjà arrivé qu'en octobre et même en septembre,

croions-nous, c'est-à-dire en pleine saison de navigation, il a fallu complètement arrêter le service du bateau, le chenal entre Laprairie et le quai Bonsecours ne permettant plus le passage.

Or, le trajet entre Laprairie et la Pointe St Charles remédierait à cet inconvénient. Il y a là quelques battures dont on viendrait aisément à bout avec quelques travaux de dragage peu importants et pour lesquels des fonds ont été votés à la dernière session ; nous nous demandons pourquoi on ne commencerait pas immédiatement les travaux afin d'assurer le service régulier dans le cas où les eaux viendraient encore à baisser en septembre ou octobre de cette année, ce que nous pouvons craindre si la sécheresse de ces temps derniers doit se reproduire à nouveau d'ici là.

Avec le service proposé par M. Racine au lieu de 4 ou 5 traversées entre Montréal et Laprairie on en pourrait faire de 8 à 10.

Les cultivateurs ne seraient plus obligés de partir la veille de chez eux à 2 ou 3 heures de l'après-midi pour être le lendemain prêts pour le marché ; les Montréalais auraient des légumes plus frais qui n'auraient pas été échauffés par le soleil et un long entassement. On ne se doute pas des quantités d'approvisionnements qui nous viennent par le bateau de Laprairie ; on le comprendra quand on saura qu'il dessert les paroisses des comtés de Laprairie, Napierville, Chateauguay, Huntingdon, St-Jean et Chambly.

C'est donc donner à toutes ces paroisses de grandes facilités de transport que de leur assurer un service permanent avec la ville et cette seule considération mériterait qu'on mît sans retard à exécution le projet de M. Racine.

Nous aurions bien d'autres raisons à faire valoir en faveur de ce projet, mais la dernière invoquée est plus que suffisante et nous reviendrons à la charge au besoin.

Il y a longtemps d'ailleurs que les intérêts des deux rives souffrent de l'état de choses actuelles. En 1892 déjà, M. le Dr Brisson, le dévoué maire de Laprairie, faisait des démarches pour obtenir des améliorations à cette triste situation. Ses efforts sont restés sans résultat appréciable ; mais comme il est tenace, il espère bien voir aboutir le projet de M. A. Racine au succès duquel il travaille de toutes ses forces.

Le PRIX COURANT se met à leur disposition, comme il est au service de tous ceux qui travaillent aux progrès matériels du pays.

## LA SITUATION DES BANQUES

Nous avons reproduit dans notre dernier numéro, d'après la *Gazette du Canada* l'état des banques incorporées au 30 juin dernier.

Si nous comparons cet état à celui présenté au 31 mai nous sommes frappés par l'augmentation toujours croissante des fonds placés à l'étranger, ainsi la balance due par les banques des Etats-Unis aux nôtres s'élève maintenant à \$21,387,820, en augmentation de \$2,625,000 sur le mois de mai et de \$4,985,000 sur le mois d'avril. En ajoutant à la dette des banques américaines celle des banques anglaises nous arrivons au chiffre de \$29,500,000, c'est-à-dire au chiffre même de la circulation des banques, à \$2,800,000 près. D'autre part, il est vrai, nos banques doivent au dehors \$3,100,000 ; l'écart entre la circulation de nos banques et le montant de leurs créances réelles au dehors reste donc à \$5,900,000.

La circulation elle-même a augmenté de \$550,000 environ et nous trouvons une augmentation de près de \$300 000 au compte des dépôts remboursables à demande ; c'est l'indice de plus d'activité dans le mouvement des capitaux ; les paiements au commerce se font d'ailleurs mieux depuis que le courant des exportations a repris avec la fabrication du beurre et du fromage et les expéditions de grains de toute nature.

Les dépôts du public remboursables après avis sont en augmentation de \$150,000 environ. Nous avons déjà dit que les banques réduiraient le taux de l'intérêt sur ces dépôts ; pour les nouveaux dépôts l'intérêt n'est plus que de 3 p. c. pour les anciens comptes de dépôts l'intérêt reste encore, mais provisoirement à 3½ p. c. Nous croyons que cette mesure n'aura pas pour effet de retirer des banques un fort montant de capitaux qui devraient, dans le cas contraire, chercher ailleurs un emploi plus rémunérateur. Il nous semble bien difficile qu'ils cherchent cet emploi dans l'industrie, car nous avons à peu près tout ce qu'il nous faut en fait de fabriques de tout genre et nous constatons déjà depuis longtemps que leur production suffit aux besoins, quand elle ne les dépasse pas d'une population—qui n'a pas augmenté en raison de sa puissance industrielle.

Il y a pléthore de capitaux et nous en avons la preuve en constatant que, malgré une diminution de \$3,225,000 dans le montant des es-

comptes, les dépôts en comptes courants, loin d'avoir été affectés ont monté comme nous l'avons vu plus haut.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 31 mai et au 30 juin derniers :

PASSIF.	31 mai 1897	30 juin 1897
Capital versé.....	\$ 61,943,156	61 949,536
Réserves.....	27,020,799	27,070,799
<b>Circulation.....</b>	<b>\$ 31,820,445</b>	<b>32,366,174</b>
Dépôts des gouvernements.....	6,974,898	7,514,236
Dépôts du public remb. à demande.....	70,183,545	71,466,457
Dépôts du public remboursables après avis.....	129,532,122	129,675,231
Dépôts en prêts d'autres banques garantis.....	17,642	12,642
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,838,777	2,910,414
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	113,477	106,553
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	320,798	408,529
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	3,373,262	2,693,051
Autres dettes.....	958,688	582,754
<b>Totaux du Passif.....</b>	<b>\$246,133,727</b>	<b>\$247,766,150</b>
Augmentation.....		1,632,423
<b>ACTIF.</b>		
Espèces.....	\$ 8,657,293	\$ 8,663,459
Billets du Dominion.....	15,936,862	15,921,435
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,848,493	1,859,936
Billets et chèques d'autres banques.....	8,519,447	8,490,673
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	31,094	31,645
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,679,882	3,706,062
Dû par d'autres banq. sur échanges journaliers.....	161,916	188,784
Balances dues par banques étrangères.....	18,763,773	21,387,820
Balances dues par banques anglaises.....	8,981,513	8,131,042
Obligations fédérales.....	2,800,224	2,796,936
Valeurs mobilières.....	24,851,672	25,588,948
Prêts sur titres et valeurs	14,256,608	14,398,629
Escomptes et avances en cours.....	211,750,319	208,527,690
Prêts aux gouvernements	821,459	1,427,009
Effets en souffrance.....	3,419,427	3,534,163
Immeubles.....	1,989,223	1,991,169
Hypothèques.....	5,929,294	5,111,294
Immeubles occupés par les banques.....	5,627,440	5,587,046
Autres créances.....	2,086,915	1,959,974
<b>Totaux de l'Actif.....</b>	<b>\$331,693,054</b>	<b>\$335,203,890</b>
Augmentation.....		\$510,836

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous avons signalé dans notre dernier numéro la publication du quinzième rapport de la Société d'Industrie laitière de la Province de Québec et nous avons promis d'en dire quelques mots.

Ce rapport est plus intéressant et plus instructif que jamais, tous ceux pour qui la grande industrie laitière de notre pays offre quelque intérêt l'ont maintenant en leur possession et nous n'avons pas à leur faire la nomenclature de tous les renseignements utiles qu'il contient.

Il nous a paru que la publication, en tête du rapport, de la législation

concernant la formation des sociétés agricoles et laitières serait d'un grand secours à ceux qui veulent étudier l'établissement et le fonctionnement de ces sociétés. Il en est de même des règlements des syndicats de fromageries et de beurrieres qu'on trouve également dans le même volume.

Nous dirons en passant que nous retrouvons reproduites les conférences si intéressantes des conventions de Chicoutimi et de Joliette qui toutes sont pleines d'enseignements pratiques pour les fromagers et les beurriers et les cultivateurs en général. Ceux-là même qui ont assisté aux conventions seront désireux de relire les sages conseils de l'expérience que leur ont donné les conférenciers.

Il en est un qui malheureusement est encore d'actualité au moment où les marchands se plaignent de ne pouvoir obtenir sur tout le fromage mis en vente qu'un tiers et même un quart de la qualité *finest*. Il est de M. Castel, l'intelligent et zélé secrétaire de la Société d'industrie laitière et nous le rappelons ici tel qu'il a été donné à Chicoutimi, car il est impossible de mieux dire en aussi peu de mots :

« Les juges ont remarqué au concours des produits bien supérieurs à ceux rencontrés par eux dans les fabriques des mêmes exposants. Ceci tient à ce que les fabricants ne réalisent pas la signification des concours ni leur position, et ne comprennent pas encore que la saison de fabrication tout entière n'est qu'un long concours où l'acheteur anglais est le juge définitif et où le prix consiste à remporter comme récompense la préférence du marché. C'est une autre bataille que celle de nos concours provinciaux, et dont l'importance devrait être constamment devant les yeux du moindre fabricant, dans la plus reculée de nos fabriques. »

Il est vrai de dire que, cette année, une température peu ordinaire a pu causer quelque désagrément aux fabricants ; mais nous croyons, comme déjà nous l'avons dit, que le défaut provient principalement du trop grand nombre de petites fabriques. Il est difficile d'obtenir pendant la période de fabrication active la cessation de la concurrence qu'elles se font entre elles, mais après la saison, quand elles feront leur bilan, beaucoup d'entre elles fermeront leurs portes pour ne plus les rouvrir.

Cette question de la multiplicité des petites fabriques préoccupe à bon droit les meilleurs esprits et

c'est, en effet, un sujet très complexe qui demande une étude bien sérieuse de leur part. Tout ce qu'on en a dit dans les conventions vaut la peine qu'on s'y arrête, nous y reviendrons au moment voulu, mais pour l'instant ce serait prêcher dans le désert les arrangements et les contrats pour la saison sont passés, il n'y a donc rien à faire.

Une des remarques qu'on nous fait souvent est que le fromage est aigre. Les fabricants devraient relire souvent et avec attention le volume dont nous parlons aujourd'hui ; nous nous permettons de signaler tout spécialement à leur étude le rapport de M. Elie Bourbeau au sujet du mauvais état du lait et l'infection du lait par les microbes, étude de M. E. Castel avec gravures qu'ils trouveront facilement dans le dernier volume publié par la Société d'Industrie Laitière.

TARIF DES DROITS DE DOUANE

A L'IMPORTATION AU CANADA

(Suite et fin.)

542. Mâts ou parties de mâts en fer, et poutres, feuilles, plaques, angles et courbes en fer ou en acier, et articles manufacturés de fer, d'acier ou de cuivre jaune, qui lors de leur importation, sont d'une classe ou d'une espèce non manufacturée en Canada, lorsqu'ils sont importés pour servir à la construction ou à l'équipement de navires ou vaisseaux.

543. Ivoire et ivoire végétal, et ivoire à clé de piano, et placage d'ivoire non ouvrés.

544. Vieux cordage.

545. Jute et jute en tige et toile de jute, venant du métier, non colorée, rasée, pressée, calandree, ni finie en aucune façon.

546. Fil de jute, de lin ou de chanvre, uni, teint ou coloré, toile de jute non pressée ou calandree lorsqu'il est importé par des fabricants de tapis, nattes et paillasons, de sangle ou de toile de jute, de hamacs, de ficelles ou de tapis ciré, pour servir à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.

547. Noir de fumée et noir d'ivoire.

548. Prunelle, méhairs ou autres tissus, importés par des fabricants de boutons pour s'en servir dans leurs fabriques, tissés ou faits en patrons de telle grandeur ou de telle forme, ou taillés de telle manière qu'ils ne soient propres qu'à couvrir des boutons exclusivement — le préposé compétent des douanes devant s'assurer que ces conditions sont remplies et l'attester sur la face même de chaque déclaration.

549. Sangues.

550. Jus de limon à l'état naturel seulement.

551. Bandages de roues de locomotives et de wagons en acier brut

552. Ecume de mer à l'état naturel.

553. Attaches en métal pour les gants, boutons de chaussures en papier-mâché, œillets, agrafes à œillets pour chaussu

res et attaches en fil de métal pour lacets de chaussures et attaches pour machines à coudre.

554. Eaux minérales non en bouteilles, en vertu des règlements établis par le contrôleur des douanes.

555. Machines importées exclusivement pour l'exploitation des mines, la fonte et la réduction des métaux, savoir :—Machines à abattre la houille excepté les abatteurs à percussion, machines à haver, tarières à houille et forets à houille rotatoires, forets à noyaux, lampes de sûreté, machines à laver la houille, machines à coke, machines à sécher le minerai, machines à griller le minerai, machines électriques ou magnétiques pour séparer ou concentrer le minerai de fer, chemises d'eau de haut-fourneau, convertisseur pour le procédé métallurgique pour le traitement du fer ou du cuivre, machines à faire les briquettes, machines à broyer au moyen de boules, et d'éméri naturel feuilles de cuivre, plaquées ou non, mécanismes pour l'extraction des métaux précieux au moyen de la chlorination, ou de cyanure, monitor, géants et élévateurs pour l'exploitation des mines par la méthode hydraulique, coffres à amalgamer, échantillonneurs automatiques de minerais, trémies automatiques, cribles, classificateurs, séparateurs, cornues, buddles, vans à minerai, pompes à mercure, pyromètres, fournaises pour réduire l'or en lingots, nettoyeurs d'amalgame, tables pour le lavage de la vase dans l'exploitation des mines d'or, machine soufflante de haut-fourneau, tubes en fer forgé, soudés bout à bout ou à joints superposés, flétés ou accouplés, ou non, de pas moins de 2½ pouces de diamètre, lorsqu'ils sont importés pour être employés exclusivement pour l'exploitation des mines, la fonte des minerais, la réduction ou l'affinage des métaux.

556. Nickel et minerais de métaux de toutes sortes en silice ou quartz cristallisé.

557. Etoupe.

558. Huiles, savoir :—De coco et de palme à l'état naturel ; huile carbolique ou huile lourde, huile de rose y compris essence de rose et huile d'olive pour la fabrication du savon ou du tabac ou des conserves de poisson.

559. Tourteaux et farine de tourteaux oléagineux, tourteaux et farine de graine de cotonnier et tourteaux et farine de noix de palmier.

560. Huîtres d'élevage, importées pour les cultiver dans les eaux canadiennes.

561. Oléostéarine et dégras.

562. Feuilles de palmier non travaillées.

563. Tresses, en osier, manille, coton, mohair, paille, paille d'Italie, et autres plantes, ne devant pas comprendre les soutaches ou garnitures de fantaisie.

564. Fil et feuilles de platine, et platine en barre, en plaques ou en lingots, et alambics, bassins, condensateurs, tubes et tuyaux de platine, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'acide sulfurique pour servir dans leurs usines à la fabrication ou à la concentration de l'acide sulfurique.

565. Potasse, muriate et bichromate de potasse bruts, potasse caustique, et prussiate de potasse rouge et jaune ; aussi, potasse et perlasse, en colis de pas moins de 25 livres.

566. Sel de prunelle.

567. Pierre ponce, moulue ou non moulue.

568. Mercure.

569. Plumes d'oie à écrire dans leur état naturel et non apprêtées.

570. Chiffons de coton, de toile, de jute, de chanvre et de laine ; déchets et rognures de papier, et déchets de toutes sortes, exceptés les déchets de minéraux.

571. Présure, brute ou préparée.

572. Branches, coulants, anneaux, chapeaux, fourchettes, bouts et douilles en cuivre, fer ou acier, montures et manches non ouvrés, ou seulement coupés de longueur convenable, pour parapluies, ombrelles, parasols ou cannes, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de parapluie, d'ombrelles et de parasols pour servir dans leurs manufactures à la fabrication de parapluies, ombrelles, parasols et cannes.

573. Caoutchouc et gutta-percha, caoutchouc brut ou gomme élastique non mis en œuvre ; caoutchouc en poudre et déchets de caoutchouc, mais non mis en œuvre davantage, et caoutchouc redissous et caoutchouc factice.

574. Fil de fer ou d'acier laminé, d'au plus trois huitièmes de pouce en diamètre, en rouleau, lorsqu'il est importé par des fabricants de fil métallique pour être employé dans leurs propres manufactures à la fabrication de fil de fer en rouleau.

575. Fil de caoutchouc, élastique.

576. Centres en roseau, carré ou rond, ou en cuir cru, têtes, poignées et mâches en tissus de cuir ou en caoutchouc, et douilles en acier, en fer ou en nickel pour les manches de fouet, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de fouets pour être employés dans la confection de fouets dans leurs propres fabriques.

577. Cylindres de cuivre devant servir à l'impression des calicots, lorsqu'ils sont importés par des imprimeurs de calicots pour servir dans leurs fabriques à l'impression des calicots et pour cet fin seulement.—Ces cylindres ne sont pas fabriqués au Canada.

578. Peaux de lapin, d'astrachan ou de Russie, et tabliers ou tapis de foyer de chèvre de Chine, totalement ou partiellement préparés mais non teints.

579. Sel importés du Royaume-Uni ou de quelque une des possessions britanniques ou importé pour l'usage des pêcheries maritimes ou du golfe.

580. Boyaux et enveloppes à saucisse, non nettoyés.

581. Ferraille de fer et d'acier vieille et propre seulement à être fabriquée de nouveau, et formant partie ou tirée de quelque navire naufragé dans les eaux qui ressortent au Canada.

582. Soie crue ou telle que dévidée du cocon, n'étant pas doublée ni torsée, ni travaillée en aucune façon ; cocons et bourre de soie.

583. Soie en gomme ou filée importée par les fabricants de tricots pour être employée à cette fabrication dans leurs propres manufactures.

584. Argent nickel et argent d'Allemagne, en lingots, blocs, barres, bandes, lames ou feuilles, non fabriqué.

585. Rails d'acier pesant au moins quarante-cinq livres par verge linéaire, pour servir seulement aux voies d'un chemin de fer qui fait un service général de marchandises et de voyageurs, et qui est exploité au moyen de la vapeur seulement ; mais cet item ne s'applique pas aux rails pour chemins de fer servant à des fins particulières seulement, ni aux rails entrant dans la construction d'aucun chemin de fer électrique, chemin de fer urbain ou tramway.

586. Sulfate de soude brut, connu sous le nom de sel en pains ; cendre de barille ou de soude, et soude caustique ; alliate de soude en cristaux ou en solution ; bichromate de soude, nitrate de soude ou nitre cubique ; sel de soude, sulfure de sodium, nitrite de soude, arséniate, biarséniate, chlorure, chlorate, biochlorure et stannate de soude.

587. Molettes et croisilles employées dans la fabrication de la poterie.

588. Bols en acier pour les crémeuses, et crémeuses.

589. Soies en acier et coupe-paille ébauchées, mais non autrement fabriquées.

590. Feuilles d'acier fondu au creuset, des calibres de onze à seize, de deux pouces et demie à dix-huit pouce de largeur pour la fabrication de couteaux, de faucheuses de moissonneuses, importées pour la fabrication de ces articles par les fabricants, et pour être employés dans leur propres fabriques.

591. Acier du calibre vingt et plus mince, mais non plus mince que le calibre trente, pour la fabrication de lames de corsets, de ressorts d'horloges et de lames à semelles de chaussures, importé par les fabricants de ces articles pour être employé dans leurs propres fabriques à la fabrication exclusive de ces articles.

592. Fil d'acier plat, du calibre seize ou plus mince, importé par les fabricants de crinolines, de garnitures de corsets ou de robes, pour être employé dans la fabrication de ces articles dans leurs propres manufactures.

593. Acier estimé à deux cents et demie la livre et plus, importé par les fabricants de patins, pour être employé exclusivement à la fabrication de ces articles dans leurs propres manufactures.

594. Acier, au-dessous d'un demi pouce de diamètre, ou au-dessous d'un pouce carré, importé par des fabricants de coutellerie, ou de boutons (*knobs*) ou de serrures, pour être employé exclusivement à la fabrication de ces articles dans leurs propres manufactures.

595. Acier de calibre douze ou plus mince mais pas plus mince que le calibre trente, pour la fabrication de boucles d'agrafes à fermoirs d'attaches de bois de lits et de roulettes de meubles, ou de grappins ou crampons de chaussures, importé par les fabricants de ces articles pour être employé à cette fabrication dans leurs propres manufactures.

596. Acier des calibres vingt-quatre et dix-sept, en feuilles de soixante-trois pouces de longueur, et de dix-huit à trente-deux pouces de largeur, importé par les fabricants de joints tubulaires, pour être employé à la fabrication de ces articles dans leurs propres manufactures.

597. Acier pour la fabrication de chaîne à bicyclette, importé par les fabricants de chaînes de bicyclettes pour être employé à la fabrication de cet article dans leurs propres manufactures.

598. Acier pour la fabrication de limes, tarière, mâches, marteaux, haches, hachettes, faux, faucilles, hoes, rateaux à main, couteaux à hacher le foin ou la paille, moulins à vent et fourches agricoles ou de moisson, importé par les fabricants de ces articles ou d'aucun de ces articles pour être employé à la fabrication de ceux-ci dans leurs propres manufactures.

599. Ressorts en acier pour la fabrication de bandages chirurgiques, importés

par les fabricants de ces articles pour être employés exclusivement à cette fabrication dans leurs propres manufactures.

600. Acier à ressorts plat, billettes d'acier et barres d'acier à essieux, importés par les fabricants de ressorts à voitures ou d'essieux à voitures, pour être employés exclusivement à la fabrication de ressorts et d'essieux pour voitures autres que des voitures de chemin de fer ou tramways, dans leurs propres manufactures.

601. Acier à ressorts en spirale pour ressorts en spirale, importé par les fabricants de ressorts à voitures de chemin de fer pour être employé exclusivement à la fabrication de ressorts à spirale pour chemins de fer dans leurs propres manufactures.

602. Ruban d'acier et fil d'acier plat, importé en Canada par les fabricants de bandes métalliques à pointes ou unies et autres fils à clôture, et fil barbelé en fer ou en acier pour clôtures, devant servir dans leurs propres manufactures pour leur fabrication après le 1er janvier 1898.

603. Fil de fer ou acier galvanisé, de calibres neuf, douze, et treize après le 1er janvier 1898.

604. Stéréotypes, électrotypes et planches de livres en celluloïde, pour colonnes de journaux en toute autre langue que le français ou l'anglais et pour livres, et leur support, et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces planches, composées en tout ou en partie de métal ou de celluloïde.

605. Instruments de chirurgiens et de dentistes et aiguilles de chirurgiens (à l'exclusion des meubles), après le 1er janvier 1898.

606. Métal à ferrets, uni, vernissé ou étamé, en rouleaux, d'au plus un pouce et demi de largeur, lorsqu'il est importé par des fabricants de lacets pour souliers et corsets, pour être employé dans leurs fabriques.

607. Queues non préparées.

608. Thé et café vert, importés directement du pays de production, et thé et café vert acheté en entrepôt dans le Royaume-Uni, pourvu qu'il y ait preuve satisfaisante que le thé ou le café ainsi acheté en entrepôt est de nature à être déclaré pour consommation locale dans le Royaume-Uni.

609. Chardons à foulons.

610. Etain en blocs, gueuses, barres et feuilles, fer blanc, étain en cristaux, débris de bandelettes d'étain, et étain en feuille, plomb à thé.

611. Bois de construction, savoir : Bois de service et de charpente scié en mardiers et planches d'amaranthe, cocoboral, buis, cerisier, châtaignier, noyer noir, gommier, acajou, pitchpin, bois de rose, bois de santal, sycamore, cèdre d'Espagne, chêne, noyer dur, bois blanc, bois de teck, ébène noire, gaïac, cèdre rouge, bois rouge, bois satiné et frêne blanc, lorsqu'ils ne sont pas autrement ouvrés que sciés ou fendus ou imprégnés de créosote, vulcanisés ou traités par quelque autre procédé de conservation que ce soit ; bois de lambrisage en pin et en épinette, bois de charpente dégrossi ou scié ou fendu, bois de charpente équerré ou avivé sur deux faces ou créosoté, lattes, piquets et palis, douves non bordées ou assemblées, ou bois de toute espèce, bois de chauffage, billes à manches d'outils, billes à enfonçures, billes à douves et billes à bardeaux, perches à houblon, poteaux de clôtures, traverses de chemin de fer ;

moyeux de roues, balustres, blocs à faire des formes, des wagons, des rames, des fûts de fusil, des enfonçures et tous blocs ou pièces similaires avivés ou sciés seulement ou pliés dans la forme voulue, non rabotés, aplanis autrement ouvrés, les billes de noyer dur et le noyer dur débité pour rais de roues, mais non autrement ouvré ; les rais de roues en noyer dur, tournés bruts, non façonnés en tenons, onglets, rainures, tenons ronds, ni aplanis, ni dégrossis, ni coupés de longueur ou polis ; bardeaux en bois. Le bois du plaqueminier et du cornouiller, bois en grume et bois rond non ouvrés, bois de navires et planches pour navires non spécialement énumérés dans le présent acte.

612. Manches de pelles D, exclusivement en bois et pontets de selles mexicaines et étriers en bois.

613. Liégeois, bois ou écorce de, non ouvrés.

614. Sciure de bois des essences suivantes : Amaranthe, cocoboral, buis, cerisier, châtaignier, noyer noir, gommier, acajou, pitchpin, bois de rose, bois de santal, sycamore, cèdre d'Espagne, chêne, noyer dur, bois blanc, bois de teck, ébène noire, gaïac, cèdre rouge, bois rouge, bois satiné, frêne blanc, plaqueminier et cornouiller.

615. Gournables.

616. Tabac non ouvré, pour fins d'accise, aux conditions de l'Acte du Revenu de l'Intérieur, jusqu'au 1er juillet 1897.

617. Tubes de fer laminé non soudés ou unis, de moins d'un pouce et demi de diamètre, fer angulaire des calibres neuf et dix, d'une longueur n'excédant pas un pouce et demi, tubes en fer laqués ou recouverts de cuivre, d'un diamètre n'excédant pas un pouce et demi, lesquels doivent tous être coupés de longueur pour la fabrication des couchettes et employés à nulle autre fin, et garnitures en cuivre pour couchettes lorsqu'ils sont importés par des fabricants de couchettes de fer ou laiton, ou pour eux, pour être employés à ces fins seulement dans leurs propres fabriques, jusqu'à ce que quelqu'un de ces articles soit fabriqué au Canada.

618. Térébenthine, crue ou naturelle.

619. Tortues.

620. Après le 1er janvier 1898 la ficelle d'engelage ou ficelle pour lieuses de chanvre, de jute, de manille ou d'agavé et de manille et d'agavé mélangé et tous les articles sur lesquels les droits de douanes sont perçus et qui entrent dans le prix de la fabrication de telle ficelle, d'après le règlement à établir par le contrôleur des douanes.

621. Bleu d'outre-mer, sec ou en pâte.

622. Vernis noir à l'usage des navires.

623. Fanons de baleine non ouvrés.

624. Blanc de céruse ou blanc d'Espagne, blanc de Paris et blanc de docteurs, blanc fixe et blanc satiné.

625. Fil d'acier fondu au creuset.

626. Manœuvres en fil de fer pour navires et bâtiments.

627. Fil de laiton, de zinc, de fer ou d'acier, taraudé ou tordu, ou aplati ou gaufré, pour être employé à la machine dans la fabrication des chaussures, lorsqu'il est importé par des fabricants de chaussures pour être employé à ces fins seulement dans leurs propres fabriques.

628. Fil d'acier, ressort d'acier Bessemer mou étiré, des calibres dix, douze et treize, et fil à ressort d'acier *homo* des calibres onze et douze, importés par les fabricants de sommiers en fils métalliques, pour être employés dans leurs

propres manufactures à la fabrication de ces articles.

629. Laine et poil de chamoau, d'alpaca, de chèvre et d'autres animaux similaires, non autrement préparés que lavés, n.s.a. peignons ou laine courte qui tombe des cardes dans les fabriques de lainages ; et houppes de laine torse, n.s.a.

630. Laine ou fil de laine peignée, tordu, teint ou fini, et importé par des fabricants de millerets ou soutaches, cordonnets, glands et franges, pour servir à la fabrication de ces articles seulement dans leurs propres fabriques.

631. Laine filée du poil de l'alpaca ou de la chèvre angora, lorsqu'elle est importée par des fabricants de soutaches, pour être exclusivement employée dans leurs fabriques pour la manufacture de ces soutaches seulement, en conformité des règlements établis par le contrôleur des Douanes.

632. Cuivre jaune, en boulons, en barres et pour doublage.

633. Alliage de zinc (*spelter*) et zinc en blocs, en gueuses, en feuilles et en plaques, et tubes de zinc passés à la filière et sans soudure.

634. La mélasse de deuxième opération, ou mélasse provenant de la fabrication du "sucre de mélasse," titrant moins de 35 degrés à l'épreuve polariscopique, lorsqu'elle est importée par des fabricants de cirage pour être employée dans leurs propres fabriques à la fabrication du cirage ; pourvu que les importateurs, à part le serment qu'ils devront prêter lors de la déclaration que la dite mélasse est importée pour le dit usage et ne servira pas à d'autres fins, fassent mélanger la dite mélasse, dans un réservoir servant à cette fin, avec au moins un cinquième de sa quantité d'huile de morue ou autre huile, par laquelle la dite mélasse sera rendue impropre à aucun autre usage, le mélange devant être fait en présence d'un préposé des douanes aux frais de l'importateur, et en conformité des règlements qui à toute époque seront jugés nécessaires dans l'intérêt et pour la protection du revenu ; et jusqu'à ce que le dit mélange soit effectué et dûment certifié à la face de la déclaration par le dit préposé des douanes, la déclaration sera considérée incomplète, et la mélasse sera frappée des mêmes droits que lorsqu'elle est importée dans un autre but.

635. Sacs, barils, boîtes, fûts et autres vaisseaux exportés remplis de produits canadiens ou exportés vides et revenant remplis de produits étrangers ; et articles récoltés, produits ou fabriqués au Canada, revenant après avoir été exportés ; pourvu que la preuve de l'identité de ces articles et marchandises soit faite en conformité des règlements à être établis par le contrôleur des douanes, et que ces articles et marchandises reviennent dans les trois ans à compter de la date de l'exportation, sans avoir été augmentés en valeur ou améliorés par des procédés de fabrication ou autres moyens ; pourvu de plus que le présent paragraphe ne s'applique pas aux articles ou marchandises sur lesquels un drawback a été alloué, et dont la réimportation est par le présent prohibée autrement que sur paiement de droits égaux au drawback alloué ; et ce paragraphe ne s'appliquera à aucun article ou marchandise fabriqué en entrepôt de douane ou d'accise et exporté sous l'empire de quelque disposition de la loi.

**Annexe C.— Effets prohibés.**

636. Livres, imprimés, dessins, peintures, gravures, photographies ou représentations de tout genre, de nature à fomenter la trahison ou la sédition, ou d'un caractère immoral ou indécent.

637. Réimpressions d'ouvrages canadiens enregistrés, et réimpressions d'ouvrages anglais enregistrés, qui ont été aussi enregistrés au Canada.

638. Monnaie affaiblie ou contrefaite.

639. Oléomargarine, *butterine*, ou autres succédanés similaires du beurre.

640. Thé falsifié avec des feuilles étrangères ou ayant déjà servi, ou qui contient une si forte admixtion de substances chimiques ou autres matières délétères qu'il soit impropre à la consommation.

641. Articles fabriqués ou produits, en tout ou en partie, par des détenus, ou qui ont été faits dans ou en rapport avec quelque prison, maison de détention ou pénitencier. Aussi articles similaires à ceux qui sont produits dans ces institutions, vendus ou offerts en vente par quelque personne, maison ou corporation ayant entrepris de manufacturer pareils articles dans ces institutions ou par quelque agent de pareille personne, maison ou corporation, ou lorsque ces articles ont été primitivement achetés de pareil entrepreneur ou transportés par lui.

**Annexe D.— Tarif de réciprocité.**

Sur tous les produits des pays ayant droit aux bénéfices du présent tarif de réciprocité en vertu des dispositions de l'article 16, les droits mentionnés dans l'annexe A sont réduits comme suit :

Le et après le vingt-troisième jour d'avril 1897, jusqu'au trentième jour de juin 1898, inclusivement, la réduction dans chaque cas sera d'un huitième du droit mentionné dans l'annexe A, et le droit devant être prélevé, perçu et payé égalera les sept-huitième du droit mentionné dans l'annexe A.

Le et après le premier jour de juillet 1898, la réduction sera dans chaque cas du quart du droit mentionné dans l'annexe A et le droit devant être prélevé, perçu et payé égalera les trois-quarts du droit mentionné dans l'annexe A.

Pourvu, cependant, que ces réductions ne s'appliquent à aucun des articles suivants, et que ces articles soient dans tous les cas assujettis aux droits mentionnés dans l'annexe A, savoir : Vins, liqueurs de malt, alcools, liqueurs alcooliques, médicaments liquides et articles contenant de l'alcool ; sucre, mélasses et sirop de toutes sortes, produits de sucre de canne ou de betterave tabac, cigares et cigarettes.

**LE LIN ET SON INDUSTRIE AUX ETATS UNIS.***(Suite)*

Le tarif douanier américain admet au contraire que le fait que le lin est peigné, que les longues fibres sont séparées des fibrilles sans valeur, le transforme en un produit manufacturé sur lequel, par conséquent, on doit imposer une charge destinée à protéger l'industrie nationale. Cette distinction n'a pas sa raison d'être car il faudrait en

suivant ce principe, considérer aussi le coton passé au "gin" c'est-à-dire débarrassé de ses graines et les laines lavées comme des produits manufacturés. Cette distinction contribue à grever l'industrie américaine non seulement des droits d'entrée, mais de frais supplémentaires de transport.

L'importation de l'année 1896 était en augmentation sur celle de 1895, qui se classait avec un total de 3,462 tonnes, représentant une valeur de 1,470,57 dollars. Le principal port d'importation et le marché régulateur pour la fibre est Boston ; pour la graine, c'est Chicago. New-York est le deuxième port d'importation.

*Industrie du lin.*—Comme nous venons de le constater, la production du lin aux Etats-Unis en tant que fibre, n'a qu'une extension très limitée, il est donc logique que comme conséquence de cet état de choses nous rencontrions l'industrie linière dans un état de développement encore très imparfait.

La production de la fibre a-t-elle cessé par suite de son utilisation par l'industrie ou cette industrie a-t-elle été éteinte ou fatalement condamnée dans son développement par suite de la rareté de la matière première ; c'est, je crois, cette dernière hypothèse qu'il faudrait créditer de vérité.

Pendant toute la durée du dix-huitième siècle, en effet, l'industrie du lin, quoique n'ayant qu'un développement forcément limité, était prospère ; une grande quantité d'étoffes étaient fabriquées dans les fermes au moyen du rouet, du fuseau et du métier à la main, alimentant ainsi une consommation considérable, car dans beaucoup de cas, où le coton a, en Amérique, maintenant remplacé le lin, celui-ci était alors exclusivement employé ; les étoffes de literie sont un exemple frappant de cette substitution.

Un peu plus tard, vers le commencement de ce siècle, alors que l'industrie du coton commençait à se développer sur les bords du Merrimac, celle du lin eut une tendance à se transformer, à se grouper, les métiers isolés dans les fermes à proximité des villes tendirent à se réunir en ateliers.

A cette époque, vers 1820 environ, Boston fabriquait des toiles à voiles et des draps renommés ; mais, l'essor que prenait alors l'industrie du coton, les nouveaux usages auxquels on appliquait ce textile bon marché, la poussée des capitaux dans ce sens et surtout l'instabilité constante des tarifs douaniers, l'annulation et le

rétablissement, à différentes reprises, des droits de douane, soit sur la fibre, soit sur les tissus de lin, toutes ces causes furent autant d'obstacles qui contribuèrent à développer le développement de l'industrie. Vinrent alors les différends de 1861 entre le Nord et le Sud : tout à coup l'approvisionnement cessa d'une manière complète ou devint extrêmement difficile ; les métiers de la Nouvelle-Angleterre furent obligés de s'arrêter presque en totalité. On se souvint alors de l'ancienne culture du lin et l'on tâcha de la renouveler, pensant pouvoir substituer cette fibre à celle du coton dans le cas où une scission définitive surviendrait entre les Etats-esclavagistes et ceux du Nord où, par conséquent, la formation d'une frontière empêcherait le libre approvisionnement du coton ; l'on crut que le lin pourrait devenir le coton du Nord. L'engouement et la culture extensive qui furent tout à coup l'apanage du lin ne furent que de courte durée et la cessation des hostilités, quatre ans plus tard (1865) marqua la défaveur presque complète et subite de ce textile et le retour entier de toutes les usines cotonnières vers leur matière première primitive. Depuis ces événements, plusieurs essais ont été tentés à différentes époques pour organiser aux Etats-Unis une production en grand d'étoffes de lin, mais vu les difficultés qui se sont présentées dans l'approvisionnement de la matière première, ils ont été infructueux, et de grandes compagnies telles que la Willimantic Linen Company et la New England Linen Company y ont sombré.

Une seule branche de cette industrie est arrivée à pouvoir approvisionner, dans de larges proportions, le marché national ; c'est elle qui s'occupe de la fabrication des fils à coudre. La plus importante fabrique américaine de ces produits est située à Grafton, dans le Massachusetts ; elle produit toutes sortes de qualités de fils de lin depuis les numéros les plus fins jusqu'aux plus élevés. Elle est dirigée par la maison Leeson et Co. de Boston qui sont aussi propriétaires d'usines importantes à Johnstone (Ecosse).

L'importation des fils et des filés de lin s'est élevée, aux Etats-Unis, pendant l'année 1896 à une valeur d'environ un demi-million de dollars. De cette somme les fils à coudre absorbent la presque totalité ; la marque Brooks est parmi les marques dominantes, celle qui trouve l'écoulement le plus facile. Les pays qui tiennent la tête pour cette im-

portation sont l'Irlande, l'Ecosse et l'Angleterre. Boston étant l'aboutissant des lignes de Glasgow et de Queenstown et se trouvant au centre de la région manufacturière textile est le principal marché de ces produits.

Le tableau suivant donne l'importation détaillée pendant les années 1894, 1895 et 1896.

Dénominations.	Années.	Droits de douane.	Quantités	Valeurs. Dollars.
Fils à coudre et filés valant moins de 13 cents la livre.	1894	6 cents	388 802	33,393
Fils à coudre et filés valant plus de 13 cents la livre.	1894	45 0/0	858,232	330,346
Fils à coudre et filés (aucune classification).	1895	35 0/0	1,394,092	392,896
Fils à coudre et filés (aucune classification)	1896	35 0/0	1,521,629	455,690

La manufacture des tissus de lin est encore plus limitée eu égard au chiffre de la consommation que celle des fils et des filés. Les quelques producteurs qui se trouvent répartis dans le Massachusetts et le Connecticut ne produisent qu'une faible quantité et dans des qualités assez inférieures. Mais leur relatif succès est parfaitement explicable si l'on considère les conditions dans lesquelles ils travaillent. Ils ont à demander à l'étranger leur matière première sur laquelle ils acquittent un droit de 33 doll. 60 cents par tonne dans un grand nombre de cas. Ils ont à lutter dans la transformation de cette matière première avec la main-d'œuvre relativement bon marché de l'Irlande, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne ; le blanchissage au pré qui convient si bien aux tissus délicats n'est jamais pratiqué aux Etats-Unis. Aussi les droits de 50 0/0 dont sont frappés ces tissus n'ont-ils pas entièrement satisfait l'industrie locale.

L'importation des étoffes de lin a suivi pendant ces dernières années une période ascendante ainsi que le montre le tableau suivant :

Dénominations.	Années.	Droits de douane.	Quantités	Valeurs. Dollars.
Etoffes composées entièrement ou en majorité de lin contenant moins de 100 fils au pouce carré (trame et chaîne)...	1894	50 0/0	"	2,930,051
Etoffes composées entièrement ou en majorité de lin contenant plus de 100				

Fils au pouce carré (trame et chaîne)...	1894	35 0/0	"	7,379,556
Etoffes composées entièrement ou en majorité de lin	1895	35 0/0	"	14,053,496
Etoffes composées entièrement ou en majorité de lin	1886	35 0/0	"	14,114,830
Sacs (à grain) par livre	1894	2 c.	25,875,955	1,076,021
	1895	neant.	35,620,125	1,385,190
	1896	—	11,455,696	1,577,615
Cordes et ficelles dont le principal composant est le lin...	1894	7/10 c par livre	5,046	406
Cordes et ficelles dont le principal composant est le lin...	1895	10 0/0	2,243	220
Cordes et ficelles dont le principal composant est le lin...	1896	10 0/0	4,705	227
Cols et manchettes composés entièrement ou en majorité de lin	1894	55 0/0	"	29,563
Cols et manchettes composés entièrement ou en majorité de lin	1895	50 0/0	"	38,662
Cols et manchettes composés entièrement ou en majorité de lin	1896	50 0/0	"	64,241
Mouchoirs non brodés	1894	45 0/0	"	880,718
Mouchoirs non brodés	1895	40 0/0	"	993,889
Mouchoirs non brodés	1896	40 0/0	"	999,402
Dentelles, broderies garnitures, ruches, rideaux, tous articles brodés à la main composés entièrement ou en partie d'une fibre végétale (coton excepté)...	1894	50 0/0	"	1,013,326
Dentelles, broderies, garnitures, ruches, rideaux, tous articles brodés à la main composés entièrement ou en partie d'une fibre végétale (coton excepté)...	1895	50 0/0	"	1,027,053
Dentelles, broderies, garnitures, ruches, rideaux, tous articles brodés à la main composés entièrement ou en partie d'une fibre végétale (coton excepté)...	1896	50 0/0	"	898,359

Parmi les importateurs, figurent l'Irlande, la Belgique, la France, l'Allemagne pour les tissus unis ; la Suisse, la France, la Belgique pour les dentelles, les broderies, la lingerie confectionnée pour dames. L'Angleterre importe beaucoup de lingerie confectionnée pour hommes.

La répartition de la quantité totale d'étoffes unies s'est faite pendant l'année 1896, de la manière suivante entre les différents ports :

	Dollars.
Baltimore	29,679
Boston	606,553
New-York	11,095,747
Philadelphie	535,722
New-Orléans	47,277
San-Francisco	151,088
Chicago	1,053,910
Cincinnati	90,942
Saint Louis	96,745
Total pour 1896	14,114,931

New-York doit à ses multiples lignes de navigation et à l'extension et au rayonnement de son commerce de commission cette place préminente. Une extension dans la vente aux Etats-Unis des tissus de lin européen est sans doute probable et liée à l'augmentation de la consommation. Le courant actuel de l'industrie manufacturière est peu porté vers cette fabrication et il faudrait un changement notable dans les conditions du travail pour l'y amener. Néanmoins, les importateurs escomptent l'avenir, craignent les conséquences de l'inauguration du 4 mars et se chargent pour le moment de gros stocks.

### LA RECIPROCITE ENTRE L'ANGLETERRE ET LE CANADA

Sous ce titre, nous lisons dans la *Revue des Vins et Liqueurs*, de Paris, l'article suivant qui semble indiquer que la France entend aussi profiter de la clause préférentielle insérée dans le nouveau tarif :

Une assez grave nouvelle est arrivée de la capitale du Canada. Le gouvernement fédéral serait décidé à rompre avec le système de tarification douanière en vigueur dans toutes les colonies britanniques. Le ministre des finances canadiennes proposerait d'accorder un traitement de faveur aux produits de la métropole.

Ce ne serait rien moins qu'une révolution dans les rapports de la Grande-Bretagne avec ses colonies et un pas en avant dans la voie de la fédération impériale, si ardemment souhaitée en Angleterre.

C'est du reste au Canada que cette idée, nouvelle aux yeux des Anglo-Saxons, a trouvé le plus d'écho. Le précédent cabinet conservateur s'en était fait l'apôtre. Cela n'a pas empêché son chef de protester contre la légalité de cette politique, qui fut la sienne, mais qui est aujourd'hui adoptée par ses adversaires.

Si le projet entrait en vigueur, on pourrait le considérer comme l'un des effets réflexes de la réforme douanière américaine. Elle a rendu plus difficiles les rapports commerciaux entre les deux voisins, unis par une frontière commune de 4,000 milles. Le tarif MacKinley avait déjà obligé le Canada à chercher un débouché plus large dans les ports du Royaume-Uni par ses produits agricoles. Le retour à la protection et la rigueur de la législation américaine sur les immigrants étrangers, engagés par contrat, a renforcé cette tendance. De là, le projet de tarif différentiel en faveur des produits britanniques.

L'origine immédiate de ce plan nous en révèle le but. Les Canadiens tiennent peut-être moins à resserrer leurs rapports commerciaux avec la Grande-Bretagne qu'à exercer une pression sur les Etats-Unis en les menaçant de surtaxes douanières. Les Américains placent beaucoup plus de leurs produits au Canada qu'ils ne reçoivent de marchandises et de denrées canadiennes : 62 millions 574,000 piastres des premiers et 37,353,000 piastres des secondes. Aucune république américaine et bien peu d'Etats européens présentent pour eux l'importance du marché canadien. La menace pourrait donc être efficace.

La principale objection à l'établissement d'un double tarif, c'est l'existence de traités conclus entre le Royaume-Uni d'une part et la Belgique et l'Allemagne d'autre part. Ces deux traités accordent aux puissances contractantes le libre accès des marchés coloniaux britanniques. Les partisans du double tarif allèguent que ces deux traités de commerce en question sont dénonçables, sous réserve d'un préavis de 12 mois. S'il en est ainsi, l'obstacle est léger au point de vue légal ; mais il faudra compter avec les représentations du gouvernement de Berlin. Il est de taille à se défendre et n'hésitera pas à user de représailles. Il l'a déjà fait voir dans son conflit douanier avec l'Espagne, où cependant il n'avait pas de raisons aussi fortes à invoquer.

D'ailleurs, il nous souvient que

les partisans de la fédération impériale ne considéraient pas comme un obstacle facile à écarter l'existence de ces traités de la Grande-Bretagne avec la Belgique et avec l'Empire allemand.

Au point de vue du droit des gens, l'annulation de la clause relative aux colonies anglaises est donc d'une légalité contestable.

En ce qui concerne notre pays, le traitement de la nation la plus favorisée nous est assuré par l'arrangement conclu en 1885. Il a été négocié directement entre la France et le Canada. Suivant le texte, nos produits ont droit aux tarifs les plus avantageux accordés à un *Etats tiers*. L'expression de tierce puissance nous paraît parfaitement applicable à la Grande-Bretagne, malgré son titre de métropole, puisque la France et le Canada étaient seules parties contractantes dans l'arrangement.

Les réductions accordées aux provenances anglaises par la nouvelle tarification seraient donc applicables aux produits français exportés au Canada.

Cette tarification minima serait jusqu'au 30 juin 1898 inférieure de 12½ 0/0 à la tarification générale. A partir de cette date, la réduction serait portée à 25 0/0. Ni la France, ni la Puissance n'auraient à s'en plaindre, car, malheureusement le trafic franco-canadien est bien limité.

Reste à savoir si le gouvernement d'Ottawa est bien décidé à appliquer cette politique économique nouvelle, dont la mise en vigueur n'est pas très aisée.

## LE COMMERCE DE L'AUSTRALIE EN 1896

### PROVINCE DE VICTORIA

Au moment où il est question de nouer des relations plus étroites, commercialement parlant, avec l'Australie, l'étude suivante empruntée à la *Gazette Commerciale* est d'actualité :

La sécheresse, qui est toujours à craindre sur le continent australien, a contrarié en 1896 les progrès des exportations victoriennes.

Depuis trois ans, la province de Victoria voyait pencher à son avantage la balance de ses échanges avec le dehors ; la valeur des exportations dépassait celle des importations : de 24,237 liv. st. en 1893 ; de 1,555,947, en 1894 et de 2,075,388 en 1895.

Un revirement s'est manifesté l'année dernière par une différence

de 648,061 liv. st. au profit des importations qu'a favorisées dès le 1er janvier 1896 la mise en vigueur d'un tarif douanier plus modéré.

Le ministre du commerce et des douanes a publié, dans la deuxième quinzaine de janvier, les statistiques sommaires du commerce extérieur de Victoria pour 1896.

La valeur totale des échanges a atteint, en 1896, 29,045,097 liv. st., dont 14,846,579 liv. st. pour les importations et 14,198,518 liv. st. pour les exportations.

La part prise au commerce extérieur de la colonie, en 1895 et en 1896, par chacun des principaux articles de production australienne, minérale et agricole, ressort des tableaux ci-après :

IMPORTATIONS		
	1895	1896
Or.....liv. st.	1,418,053	1,474,121
Or monnayé.....	8,311	3,230
Charbon .....	201,047	194,035
Laines.....	2,367,915	2,582,238
Blés.....	46,228	78,494
Farines .....	16,082	20,334
Suifs.....	65,509	44,538
Tous autres articles	8,348,199	10,469,689
<b>Totaux .....</b>	<b>12,472,344</b>	<b>14,846,579</b>
EXPORTATIONS		
	1895	1896
Or monnayé.....	3,628,236	3,234,307
Argent monnayé....	8,372	10,637
Laines.....	5,161,153	4,959,404
Blés.....	408,780	91,605
Farines.....	203,203	37,015
Beurres.....	978,687	874,710
Fromages .....	30,830	12,057
Mouton gelé.....	190,828	178,227
Suifs.....	249,904	180,855
Tous autres articles	3,702,739	4,198,518
<b>Totaux.....</b>	<b>14,547,722</b>	<b>14,198,518</b>

D'une année à l'autre, les importations ont augmenté en valeur de 2,374,235 liv. st. et les exportations ont diminué de 349,214 liv. st.

La valeur de l'or exporté (déduction faite de la valeur importé) a fléchi de 2,440,544 livres sterling en 1894 à 2,200,872 liv. st. en 1895 et à 1,756,959 liv. st. en 1896. (Le service des intérêts payables à Londres sur les titres de la dette victorienne absorbe plus de 1,700,000 liv. st. par an). Mais les statistiques ne tiennent pas compte de l'or emporté par les émigrants qui sont partis en grand nombre pour l'Australie occidentale et pour l'Afrique du Sud.

Les laines sont importées en transit des lieux de production en Nouvelle Galles du Sud pour gagner Melbourne, où elles sont embarquées. Il y a lieu d'en retrancher la valeur de celle de l'exportation totale ; la différence représente l'exportation nette de Victoria ; elle était de 2,783,238 liv. st. en 1896 et

seulement de 2,397,166 liv. st. en 1896, malgré une hausse sensible dans les prix : d'une année à l'autre, l'exportation nette des suifs a décliné de 184,395 liv. st. à 136,317 liv. st. et celle du mouton gelé, de 190,828 liv. st. à 178,227 liv. st. Pour la première fois depuis les débuts de l'exportation du beurre, les progrès en ont été contrariés (25,660,782 livres valant 978,687 liv. st. en 1895, et 22,170,790 livres valant 874,740 en 1896); l'exportation du fromage ne représentait plus l'année dernière que deux cinquièmes de sa valeur en 1895.

Les effets de la sécheresse ont été désastreux surtout pour la récolte des céréales : la valeur des exportations nettes de blés et farines est tombée de 544,673 en 1895 à 29,892 liv. sterling en 1896. Dans une année d'abondance comme 1891, la colonie avait exporté pour plus de 900,000 liv. st. de blés et pour plus de 480,000 liv. st. de farines.

Suivant que la récolte est bonne ou mauvaise, supérieure ou inférieure aux besoins de la consommation locale, le prix du blé subit ici deux influences régulatrices. Dans le premier cas, le surplus disponible est exporté à Londres pour y être vendu aux cours de la place ; le prix du blé à Melbourne tombe alors au cours coté à Londres, moins les frais de transport et d'assurances. Quand, au contraire, la récolte ne suffit pas aux besoins de l'Australie, celle-ci doit compléter ses approvisionnements en Californie : le prix du blé atteint les cours pratiqués à San-Francisco, plus le fret et l'assurance jusqu'à Sydney et une fraction du droit d'entrée dans les colonies à tarif protecteur comme Victoria.

C'est ainsi qu'à Melbourne on a pu voir le prix du minot de blé tripler à peu près depuis deux ans, passant de 2½ en janvier 1895 à 6½ en novembre 1896 pour finir à 5¼ ½ en décembre.

La province a trouvé sous terre quelques compensations aux pertes de son agriculture et de son élevage.

Ses mines d'or ont produit en 1896, d'après les relevés officiels du ministère des mines, 805,087 onces de métal. On en parle beaucoup moins en Europe que des mines ouest-australiennes, dont le rendement a été de 231,512 onces en 1895 et de 281,265 en 1896. En 1853, il était de 2,744,098 onces et de 3,053,744 onces en 1856.

Le réveil de l'activité minière date de 1891 ; il est plus marqué depuis la baisse qu'a subie récemment le loyer des capitaux. On estime à quarante millions de tonnes le poids

des résidus amassés auprès de mines abandonnées aujourd'hui ou primitivement exploitées d'une manière imparfaite ; tous ces tas de résidus sont recherchés maintenant pour être traités au cyanure. On cite à Maldon une usine de cyanuration dont les produits auraient remboursé en deux mois les frais d'établissement. Des mines délaissées sont reprises et de nouvelles mines sont ouvertes.

La continuité des filons victoriens est bien prouvée : on les a suivis à Bendigo dans plusieurs mines au delà de trois mille pieds sous terre ; une mine dite No 180, appartenant à M. Lansell, est exploitée à 3,310 pieds de profondeur.

Les gisements de houille situés à 70 milles environ au S. S. E. de Melbourne ont produit en 1896, 226,562 tonnes, d'une valeur de 113,012 liv. st.

Les mines de charbon victoriennes ne sont exploitées que depuis peu d'années. On estime leur rendement jusques et y compris 1890, à 65,079 t., valant 52,954 liv. st. Il a été :

En 1891 de	22,834 t. val.	liv. st.	19,731
En 1892 de	23,363	—	21,041
En 1893 de	91,726	—	49,167
En 1894 de	171,960	—	94,999
En 1895 de	194,227	—	118,400

Les progrès de la production sont marqués depuis 1893-94, mais ils ont pesé sur les cours et imposé des sacrifices aux charbonnages victoriens et à leurs concurrents, les importateurs de charbons de la Nouvelle-Galles du Sud jouissaient au trefonds d'un monopole à Melbourne. C'est ainsi que les 194,227 t. exportées en 1895 ont pu réaliser 5,388 liv. st. de plus que les 226,562 t. produites en 1896.

L'importation du charbon décline : elle était en 1893, de 602,191 t. ; en 1894, de 542,037 ; en 1895, de 544,629 ; en 1896, de 201,017. Les sociétés locales, qui occupent 829 mineurs, réclament un droit de 2½ (3 fr. 10) par tonne à l'entrée des charbons importés.

L'année financière a été prospère jusqu'en août 1896 ; les titres de la dette coloniale et les autres valeurs étaient en hausse ici comme à la Bourse de Londres. Pendant les cinq derniers mois, il y a eu réaction, parce que la colonie exportait moins de produits, parce qu'une partie de la population continuait à émigrer, et enfin, à cause du malaise ressenti sur certains grands marchés du monde. Ces embarras de l'étranger ont provoqué des expéditions considérables d'or australien à San Francisco.

Le 4 0/0 victorien était coté à Londres, 101 à la fin de 1894, 108½ à la fin de 1895 ; il a atteint 116 en juin, pour finir à 111 en décembre 1896. Le cours du 3½ 0/0, qui était de 93½ en décembre 1894, de 102 en décembre 1895, et de 109 en juin, finit à 104 en décembre 1896.

A Melbourne, les fonds victoriens sont mieux tenus qu'à Londres et on regarde aujourd'hui comme praticable la conversion en 3 0/0 des titres de la Dette 4 0/0.

Le 1er septembre, les trois banques qui ont supporté sans défaillance la crise de 1893 ("Australasia," "Union" et la "New South Wales," ont réduit à 2½ 0/0 l'intérêt alloué aux dépôts qui leur sont confiés pour douze mois. Les huit autres banques, restaurées après avoir suspendu leurs paiements en 1893, continuent à offrir 3 0/0.

Ce taux, qui n'a pas varié depuis le 11 octobre 1894, ne satisfait pas tous les déposants : on hésite de plus en plus à engager son argent pour douze mois et les dépôts à vue en compte courant qui ne rapportent pas d'intérêt, grossissent, tandis que les dépôts à terme diminuent. Il y a deux ans, les dépôts à vue représentaient 25 0/0, en 1895, 31 0/0, et aujourd'hui ils forment 86 0/0 de la somme totale confiée aux banques par le gouvernement et par le public. Les banques ont par suite moins de fonds applicables à des opérations de longue haleine.

Les relevés de la *Clearing House*, à Melbourne, montrent que les transactions enregistrées par les banques victoriennes ont été plus actives en 1896 qu'en 1895 : de 1307,787,716 liv. st. en 1895, elles ont monté à 141,736,671 liv. st. en 1896. Elles étaient de 315,190,169 liv. st. en 1890.

La reprise s'opère avec lenteur et avec fermeté depuis 1894 ; elle aurait été beaucoup plus marquée en 1896, si l'année avait été moyenne pour l'agriculture. L'amélioration constatée dans les relevés de la *Clearing House* pour 1896 est due surtout aux valeurs cotées, à la Bourse, aux actions de mines d'or victoriennes, au groupe des mines d'argent de Broken Hill, et à la liste encore courte des mines d'or ouest-australiennes négociées à Melbourne.

Le marché de la propriété immobilière en ville et dans les faubourgs de la capitale reste stagnant. Quant aux affaires commerciales proprement dites, on y déploie trop de

prudence pour que l'activité et le volume s'y développent beaucoup.

L' "Insolvency Court," ou tribunal des insolubles, a été moins occupé à Melbourne en 1891 que l'année précédente. Le passif total des bilans examinés par la cour est tombé de 4,683,818 liv. st. en 1895 à 803,127 liv. st. en 1896; déduction faite de l'actif total, le déficit net, qui était en 1895 de 2,271,275 liv. st. n'a plus atteint le quart de cette somme en 1896 (502,195 liv. st.)

### FABRICATION DE CUIRS SCIÉS SOUPLES

Lorsque les cuirs sciés ont été choisis à la sortie de la machine à refendre, on les place dans un tonneau-foulon.

On fait dissoudre dans l'eau, 56 kilos de gambier ou la même proportion d'extrait, de manière que la dissolution ait 80° Barkomètre; on fait descendre ce jus à 25° Barkomètre en y ajoutant six seaux de jus faible (à 12° Barkomètre). Cette solution est alors mise dans le tonneau.

Il faut opérer avec beaucoup de soin; si les peaux sciées sont grandes, on tourne pendant 45 minutes, on les enlève ensuite et on les met en piles pendant 12 heures, puis on les jette dans une cuve contenant un jus de 20 à 25° Barkomètre et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient bien tannées, c'est-à-dire pendant 3 à 4 jours. On retire alors les peaux et on les met dans un autre tonneau-foulon où on les lave au moyen d'une grande quantité d'eau tiède. Il est préférable que le foulon soit garni de chevilles, afin que les impuretés soient bien enlevées. Le foulon doit rester en mouvement pendant 20 ou 30 minutes; on prend alors 230 litres d'eau à laquelle on ajoute 36 kilos de sumac et 450 grammes d'alun, on chauffe jusqu'à l'ébullition, on laisse alors refroidir à 48° centigrades. Entre temps, les peaux sont toujours dans le tonneau, l'on y ajoute de 4 à 6 seaux de jus de sumac tout préparé et l'on fait tourner le foulon à raison de 16 tours à la minute. On enlève ensuite et on rince le cuir à l'eau courante claire.

On fait alors chauffer 230 litres jusqu'à une température de 50° centigrades; on met dans cette eau 2 litres  $\frac{1}{2}$  d'acétate de plomb cristallisé. Dans un autre baril contenant 230 litres d'eau, on met 1 l.  $\frac{1}{2}$  de vitriol. On immerge les peaux d'abord dans la solution d'acétate de plomb, ensuite dans la solution au vitriol enfin dans de l'eau courante

claire. Le cuir est alors prêt à être corroyé de la manière ordinaire employée pour le satiné ou le ciré.

Lorsque ces diverses opérations sont terminées et que le cuir est prêt à être travaillé, on le passe à la mettease au vent qui le rend souple et flexible.

A la mise au vent, les cuirs doivent être aussi secs que possible, c'est-à-dire contenant au maximum 35 0/0 d'humidité; après le retenage on fait le mélange suivant: 1,400 gr. de mousse irlandaise et 250 gr. de savon que l'on fait cuire dans 13 litres  $\frac{1}{2}$  d'eau, puis l'on filtre. Si la mixture a été bien faite, elle aura l'apparence d'une crème épaisse. On en enduit largement les deux côtés des peaux et on les suspend à l'étuve.

Une fois sec, on enlève le cuir, on l'empile afin de le presser pendant un jour environ.

On prépare alors la mixture suivante: 1,400 gr. de mousse irlandaise, 250 gr. de savon découpé en petits fragments et 250 gr. d'amidon, dissoudre le tout dans 18 litres d'eau froide et bien faire chauffer.

On passe les peaux au rouleau, un ouvrier reste au rouleau et un autre applique la mixture d'abord sur le côté chair, tout en faisant passer le cuir mouillé sous le rouleau. On suspend ensuite pour faire sécher, puis on recommence l'opération précédente sur la fleur.

Le cuir est alors terminé, et si l'on a bien suivi les instructions qui précèdent, on pourra s'assurer que le procédé en question est bon.—*Hide and Leather.*

### MŒURS COMMERCIALES EN RUSSIE

*Les crédits.*—A de très rares exceptions près, dit un correspondant du *British Trade Journal*, la plupart des maisons russes de quelque importance accordent à leurs clients des crédits d'une durée à laquelle le commerce des pays de l'Europe occidentale n'est guère habitué. D'une façon générale, les acheteurs obtiennent rarement moins de 6 à 9 mois de crédit, alors que ceux de la Sibérie—et spécialement ceux du district de l'Amour—obtiennent couramment des délais de 12 et même de 18 mois, surtout lorsqu'il s'agit de fourrures.

Il est à remarquer que ce ne sont pas là des conditions exceptionnelles faites dans le but d'obtenir la préférence, mais bien les termes ordinaires accordés par les principales firmes. De plus, la loi russe

accorde au débiteur 10 jours de grâce après l'échéance pour acquitter sa dette.

La raison de ces longs crédits est qu'autrefois, lorsque la Russie n'avait pas encore de chemins de fer, les commerçants qui achetaient leurs marchandises aux grandes foires tenues annuellement à Nijni Novgorod et dans d'autres villes, devaient attendre plusieurs mois avant de recevoir leurs commandes. La coutume était si bien entrée dans les mœurs des négociants russes que, même après l'apparition des chemins de fer, les manufacturiers furent obligés, pour conserver leur clientèle, de continuer à accorder les mêmes termes de crédit, bien que la livraison fût devenue beaucoup plus rapide.

Dans le cas où les vendeurs ne sont pas complètement rassurés sur la solvabilité de leurs clients, les agents locaux acceptent de garantir les paiements moyennant un折扣 de 2 à 3 p. c.

Un fait curieux à noter, c'est que beaucoup de négociants russes bien établis n'attachent aucune importance à laisser protester leurs traites et en paient ensuite le montant intégral quelques jours seulement après la signification du protêt. En cas de non paiement, il arrive fréquemment qu'une transaction intervient entre le créancier et le débiteur, les industriels préférant presque toujours accepter le paiement immédiat d'une partie de leur créance (de 25 à 75 p.c.) plutôt que d'avoir recours aux tribunaux, dont la procédure, bien que moins coûteuse, est beaucoup plus tracassière que dans les autres pays européens.

Chose singulière et qui frappe surtout les étrangers, il est rare qu'un négociant ayant laissé protester ses traites n'obtienne pas de nouveaux crédits, voire même souvent de l'industriel qui a été forcé d'entrer en composition avec lui.

La conclusion des affaires est souvent longue et ennuyeuse, mais une fois les conditions bien arrêtées et scellées par une poignée de mains (détail très important en Russie), il est très rare que les contractants essayent de revenir sur la parole donnée.

De même que dans beaucoup d'autres pays, l'influence personnelle joue un grand rôle dans la conclusion des affaires et le voyageur qui connaît bien son client et sait comment le prendre, obtiendra généralement une commande, alors même que son concurrent offrirait ses articles à des prix plus bas et

# Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations dir ctes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

**THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

**HUDON, HEBERT & CIE**, 41, rue St-Sulpice, et  
22, rue De Bresoles,

**MONTREAL**

représenterait une firme mieux établie que la sienne.

A l'époque de la nouvelle année, le personnel des magasins de détail et autres envoie des lettres de congratulation aux fournisseurs de la maison, et il est rare que ces derniers ne répondent pas par l'envoi d'une petite somme d'argent, de crainte de faire du tort à leurs affaires.

C'est une erreur, malheureusement très répandue, de croire qu'il suffit d'envoyer des catalogues, prix courants, etc., pour pouvoir établir des relations d'affaires avec les négociants russes. Sans doute, il y a des affaires à faire en Russie, mais elles ne sont guère possibles que par l'entremise d'agents spéciaux ou locaux, et on ne doit pas oublier qu'il est nécessaire, si l'on veut éviter des mécomptes, de demander des références sérieuses chez des banquiers, concernant la solvabilité et l'honorabilité des clients, avant d'expédier les marchandises commandées.

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté La Bière et le Porter de Labatt, de London.

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 29 juillet 1897.

### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1/2 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 15/16 au comptant et 113 à terme. A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 104 80 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font 3 1/2 à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 5/16; à demande, de 9 1/2 à 9 9/16. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4; à vue de 9 1/2 à 9 1/4 et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 9 à 9 1/4 et les traites documentaires à 9 1/4.

Le papier court sur Paris vaut 5 1/4; l'argent en barre vaut à New-York 57 1/2 c et à Londres 26 1/4 d.

La Bourse de Montréal est active, très active même pour le temps des vacances. A l'exception de quelques valeurs qui ont subi un léger recul momentané, la liste est bien tenue; nous constatons même des hausses significatives sur certaines actions.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :	
Banque de Montréal	232 1/2
Toronto	227
Commerce	128
des Marchands	.....
Molson	.....
British	.....
d'Halifax	.....
Union	.....
Ontario	.....
Hochelaga	139
Québec	.....
Nationale	.....
East, Townsh	.....
Ville-Marie	.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheteurs	
Banque du Peuple	.....
Jacques-Cartier	.....
Hochelaga	140 1/2 139
Nationale	90 80
Ville Marie	100 70

Valeurs industrielles :	
Gaz de Montréal	190
Colored Cotton (bons)	.....
" (actions)	.....
Montreal Cotton	.....
Dominion Cotton	.....
Royal Electric	145

Compagnies de transport :	
Can. Pac. Ry	72 1/2
Toronto St. Ry	79 1/2
Montreal St. Ry. [ancien]	216 1/2
" [nouveau]	209 1/2
Halifax St. Ry (actions)	107 1/2
" (bons)	.....
St. John St Ry	112
Cornwall St Ry	.....
Duluth ord	.....
Duluth pref	.....
Rich. & Ont (actions)	.....
" (bons)	.....

## ...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitee

Successors de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK  
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

**CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.**

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES :

**RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND** de Marceau, de Bordeaux,

**GIN WICKEN**, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

CHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.



A VOTRE SANTÉ

L.E.  
Whisky Dewar  
EST SANS EGAL

L.E.  
Whisky Dewar  
FAVORI DES SOUVERAINS  
GARDE  
LA SUPREMACIE



A VOTRE SANTÉ

## Valeurs diverses :

Montreal Telegraph .....	175
Cable Commercial (actions).....	177
"    (bons).....	
Postal Telegraph.....	
Bell Teleph (actions).....	
"    (bons).....	
West. Loan & Trust.....	98
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	
Heat & Light Co (actions).....	42
"    (bons).....	
Canada Paper (actions).....	105

## COMMERCE

En général, les marchands de gros paraissent assez satisfaits des affaires avec la campagne pour la saison; il y a cependant exception pour certaines branches. On espère mieux encore pour un avenir rapproché et la confiance semble plus grande que jamais dans une reprise sérieuse. Ce qui, croyons-nous, inspire cette confiance, c'est la constatation déjà faite d'une amélioration dans les collections et les promesses de paiements pour le mois d'août.

**Cuir et peaux**—Les prix des cuirs ouvrés sont sans changement, les affaires sont encore un peu plus lentes que la semaine dernière à la ville, néanmoins on n'a pas trop à se plaindre des ordres reçus de la campagne par l'entremise des voyageurs.

Les stocks sont bas et il est difficile de se procurer de bons cuirs; même à des prix élevés on obtient difficilement des qualités égales à celles qu'on pouvait se procurer autrefois. On en a encore un des heureux effets des combines.

Pourquoi se gêner puisqu'on est certain d'écouler sa fabrication, les combines limitant la production? Dans ces conditions, on n'a pas à redouter la concurrence et la qualité des marchandises en souffre pour le client.

Nous cotons les peaux vertes ici à 8c le No 1; 7c le No 2 et 6c le No 3. La demande de la tannerie est assez bonne; mais maintenant que les droits de douane ont été augmentés aux Etats-Unis, il sera difficile d'exporter et les prix pourraient bien s'en ressentir, dans l'Ontario déjà il a eu une baisse de 1½c par lb; on n'y cote plus que 5c le No 1. Une baisse pourrait donc se produire ici bientôt.

**Draps et nouveautés**—Les échantillons pour la saison d'automne avec lesquels les voyageurs font en ce moment leur tournée donnent satisfaction. Les ordres arrivent abondants bien que la prudence—chose dont personne ne se plaindra—soit à l'ordre du jour. Le mois d'août est un gros mois d'échéances pour ce commerce et on attendra, pour remplir les commandes de certains clients, que les échéances soient passées; néanmoins on a bon espoir que les billets seront mieux rencontrés que par le passé, à en juger d'après la reprise des paiements qui, depuis deux mois, se font plus régulièrement. Les promesses de payer ne manquent pas non plus et comme l'argent est abondant, il y a lieu de croire que ces promesses sont sérieuses.

**Épiceries, Vins et Liqueurs**—Les ventes sont bonnes. Les prix des sucres ont été révisés pour les *cut loaf* en boîte et

les *powdered*; il y a une bonne demande pour l'article en général et les prix sont fermes. Il n'en est pas de même des sucres raffinés qui ne se vendent pas pour ainsi dire. Les melasses ont toujours un bon courant d'affaires aux prix précédents.

Les thés ont subi une hausse de 10 p.c. sur les marchés du Japon; il y a eu, pendant la discussion du tarif américain, un certain mouvement de baisse pour inciter les acheteurs à faire de forts approvisionnements, les arrivages de l'intérieur étaient d'ailleurs considérables et semblaient justifier une diminution de prix. Maintenant les stocks sont fortement réduits, les arrivages sont plus restreints et la récolte a été moindre que celle de l'an dernier, ce qui semblerait justifier l'augmentation ci-dessus. Ceux qui sont bien approvisionnés en thé ont donc, d'après toutes les apparences, une bonne valeur en mains.

Le riz Patna importé est plus facile et en baisse de ½c par lb; on cote par sac de 224 lbs de 4½ à 4¾c la lb.

Le tapioca "pearl" est devenu très rare sur place et il est en hausse; on le vend actuellement 3¾c la lb au sac et 4c pour quantité moindre.

Les conserves alimentaires sont en bonne demande et à prix soutenus, principalement celles de viandes,

Les pommes séchées sont à prix plus dur; elles se paient désormais de 3½ à 4¾c la lb. Les pommes évaporées font 5c comme prix de début et on les verra bien vite à 6c. On prévoit une pauvre ré-

## ATTENTION

NE LE MANQUEZ PAS CE BON MARCHÉ,  
IL EST EXCEPTIONNEL.

2,000 Demijohns **VINAIGRE**, 3¾ gallons, mesure impériale.  
6,000 Demijohns **VINAIGRE**, 1 gallon, mesure impériale.

Le meilleur vinaigre distillé, (proof).

Les Demijohns sont neuves et en parfait ordre.

DEMANDEZ NOS PRIX.

**L. CHAPUT, FILS & Cie, Montreal**

## AU COMMERCE

NOUS OFFRONS CETTE SEMAINE

## 1 Lot de SAUMON en Conserve

— DE LA MARQUE —

"Pine Tree" à \$1.00 la douzaine.

QUALITÉ GARANTIE.

A. ROBITAILLE &amp; CIE

## Corsets P. &amp; A. No. 205

GARANTIS TOUT FAITS EN ACIER  
ET EN COUTIL FRANÇAIS..Coupe parfaite, donnant du ton au buste.Fabrication Supérieure.Se vendent bien et donnent satisfaction.

Montreal Corset Manufacturing Co.

FABRIQUE :

BUREAUX :

FARNHAM, P.Q.

3051 Rue Notre-Dame, Montréal.

colte cette année et les prix des empa-  
queteurs seront pas ceux de 1896

Les tabacs en palette de la manufacture McDonald se vendent d'après une nouvelle liste de prix. Plusieurs sortes de cette maison ne se font plus, mais les marques courantes subsistent toujours. En outre, cette manufacture a modifié sa fabrication, elle fait pour la plupart de ses marques un plus grand nombre de tablettes à la lb. Ainsi, la marque "Prince of Wales" qui comptait 12 tablettes à la lb. en comptera 16 désormais que le marchand pourra détailler à 5c, l'ancien prix.

**Huiles et graisses**—L'huile de loup-marin est moins chère de 1 à 1½c; elle se vend de 44 à 46c le gallon.

Les huiles de lin sont plus fermes par suite de l'avance sur les marchés anglais; les prix n'ont cependant pas changé ici.

**Fers, ferronneries et métaux**—Les prix des verres à vitres sont très fermes, on s'attend même à une augmentation nouvelle; l'escompte ayant baissé en Belgique.

Les affaires sont très tranquilles pour le commerce des fers et ferronneries.

**Produits chimiques et drogues.**— Nous cotons maintenant la résine de \$2.75 à \$5.00 par 280 lbs.

Les affaires dans cette ligne sont calmes **Salaisons, saindoux, etc.**—Les prix des lards, du jambon et du bacon sont sans changement mais fermes.

Les saindoux purs de panne sont également fermes aux anciennes cotes.

La graisse Fairbaks en seaux a fait un bond de 5c; on vend maintenant de \$1.25 à \$1.27½ au lieu de \$1.20 à \$1.22½.

## Revue des Marchés

Montréal, 29 juillet 1897

## GRAINS ET FARINES

## MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade cotent, comme suit, les marchés du Royaume-Uni.

"Londres—Chargements à la côte : blé et maïs, sans affaires; chargements en route : blé, les vendeurs demandent une avance de 6d.; maïs, un peu plus ferme. Marchés anglais de l'intérieur, blé généralement 6d. plus cher.—Liverpool.—Blé et maïs disponibles, soutenus. Farine première à boulanger de Minneapolis, 21s 6d. Livraisons futures : blé, soutenu, juillet 6s 10d; septembre, 6s 2½d; décembre, 6s 1d; maïs soutenu; juillet, 2s 9½d; août, 2s 10½d; septembre, 2s 11½d; octobre, 3s ½d."

A Paris on cotait hier : blé de juillet fr. 24 50 et d'août fr. 24 90; farine de juillet fr. 50 85 et d'août fr 51 20. Les marchés français de l'intérieur étaient soutenus.

Nous lisons dans le *Marché français*, en date du 10 juillet :

"Pendant la semaine écoulée, le temps a été plus favorable aux récoltes en terre; assez frais dans les premiers jours, plus chaud ensuite, il est resté jusqu'aujourd'hui couvert, mais sans pluies. On souhaite ardemment voir se terminer enfin cette série d'intempéries qui auront causé sur un grand nombre d'endroits de notre territoire tant de ravages et de ruines.

"Dans le Midi et la région de Lyon,

la moisson des seigles et des avoines est à peu près complètement terminée; le rendement des seigles est moyen et on est satisfait des avoines.

"Les blés se présentent sous un aspect relativement favorable dans les contrées épargnées par les orages; on se plaint toujours, il est vrai, des mauvaises herbes et de l'échaudage, mais en somme, si le temps se remettait définitivement au beau, il n'y aurait trop rien à dire de ce côté. Dans l'ensemble, le déficit déjà acquis pour notre prochaine campagne agricole s'est trouvé augmenté des dommages causés par la grêle et les inondations et semble toujours devoir être assez considérable.

"A la Bourse de Commerce de Paris, les affaires en farines douze marques, calmes au début de la semaine, ont été par la suite plus animées, à cours en hausse sur toutes les époques, par suite des nouvelles peu favorables des récoltes, de la diminution des stocks et de la fermeté des places étrangères. Les offres étant, en raison des prix pratiqués, devenues plus abondantes, les cours ont ensuite fléchi, et la semaine termine lourde le temps étant redevenu plus favorable et les marchés européens ayant envoyé des avis faibles.

Les cours en clôture hier sur le marché de Chicago ont baissé de ½ point sur le blé de septembre et de 1 point entier sur le blé de décembre comparativement à la clôture de la veille. Malgré cela, le blé est en avance sur les cours cotés vendredi qui a été le premier jour de marché de la semaine; il gagne ½ point pour le blé de septembre et 1½ point pour celui de décembre.

MINT...  
PUFF-STRAPSNouvelle  
Spécialité  
de....

Young &amp; Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicate de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos *Triple Tunnel Tubes* et nos *Navy Plugs* sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG &amp; SMYLIE

BROOKLYN, N.Y.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

## Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 80, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage. Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE  
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

Les hauts cours de 74½ et de 75½ du mercredi de la semaine précédente ne se sont pas reproduits. On attribue le recul aux ventes opérées par les longs et on considère que la situation ne pourra que favoriser une hausse. La récolte en Europe n'a pas montré d'améliorer sensible, dans certains Etats, au contraire, la situation à empiré et les achats sur les marchés américains ne cessent pas pour le compte de l'exportation.

Voici pour chaque jour de la semaine écoulée les cours du blé en clôture sur le marché de Chicago :

	Sept.	Déc.
Jendredi.....	pas de marché	
Vendredi.....	71½	72½
Samedi.....	72½	73½
Lundi.....	72½	73½
Mardi.....	73½	74½
Mercredi.....	72½	73½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	77½
New-York, No 2, rouge.....	84
Duluth, No 1, du Nord.....	78½
Detroit, rouge No 2.....	76½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Sept.	Déc.
Chicago.....	72½	73½
New-York.....	78½	79½
Detroit.....	75½	...
Duluth.....	73½	72½

**MARCHÉS CANADIENS**

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg à la date du 26 courant :  
" Depuis notre dernier rapport le Ma-

nitoba a vu les plus fortes pluies de la saison. L'eau manquait sur une large étendue de la province mais elle ne faisait pas défaut dans la vallée de la Rivière Rouge, du moins il n'était pas besoin de pluies aussi fortes et aussi prolongées. On a exprimé la crainte que les blés lourds aient à souffrir de la verse, mais nous n'avons reçu aucune plainte de la sorte de la campagne. La pluie fera un bien considérable dans la province et assurera désormais le renflement du grain au mieux des intérêts si aucune maladie ne vient à apparaître d'ici la moisson. La pluie cependant est arrivée trop tard pour assurer une grosse récolte dans les districts qui ont plus ou moins souffert de la sécheresse. La paille, en général, ne sera pas forte cette année et il n'y a pas beaucoup à redouter la verse qui suivit souvent une forte pluie à la fin de la saison. Sur quelques parties plates l'eau stagnant pouvait causer quelque dommage, mais nous n'appréhendons rien de sérieux sous ce rapport à moins que d'autres pluies surviennent bientôt. Dans l'ensemble il y a une grande amélioration dans les apparences. Alors que des pluies suffisantes à cette époque tardive ne peuvent produire par elles-mêmes une forte récolte elles peuvent tourner au grand avantage du grain comme il a été dit. Tandis que la paille sera un peu courte et faible dans beaucoup de districts, l'apparence est que les épis seront bien remplis et que nous aurons une bonne récolte moyenne qui pourra, en beaucoup de cas, produire de plus grands bénéfices nets par suite d'une économie de main-d'œuvre qui ne se peut faire avec une paille forte.

La dépêche de Toronto, en date d'hier, cote comme suit, les marchés d'Ontario :

" Marché tranquille ; farines, tranquille ; prix sans changement ; straight rollers, cotés de \$3.30 à \$3.40, ouest. Son, tranquille ; soutenu à \$8.00, ouest et gru, à \$9.00. Son, \$10, ici. Blé, tranquille ; généralement ferme ; les expéditeurs ne peuvent pas payer plus de 70c pour le blé blanc et les meuniers achètent très peu : No 1 Manitoba dur vendu à 79c Fort William et à 83c Owen Sound. No 2 dur 81c Owen Sound. Sarrasin, demande limitée, prix nominal. Orge, tranquille ; pas d'affaires connues. Avoine, soutenue ; prix plus faciles ; blanche offerte au dehors à 23c ouest, et mélangée, à 22½c, mais demande lente. Pois, tranquilles ; prix soutenus ; ventes à 44c nord et ouest. Farine d'avoines, tranquille ; prix plus haut de \$3.10 à \$3.20 pour lot de char sur rail. Blé-d'Inde, bonne demande, prix soutenus ; ventes 28 et 28½c ouest. Seigle, demande modérée ; prix sans changement à 34c fret moyen."

Avec l'approche de la récolte d'avoine nouvelle on constate une offre plus large de ce grain sur le marché de Montréal. Les prix en conséquence sont plus faciles et nous cotons aujourd'hui celle No 2 blanche de 28 à 28½c.

Les pois sont fermes à une nouvelle avance ; on cote de 53 à 53½ les No 2.

Le sarrasin est tranquille ce qui explique que, malgré les faibles stocks, le prix reste stationnaire de 41½ à 42c.

Le seigle est sans variation et très calme de 40½ à 41c.

Les issues de blé sont toujours fermes aux prix de \$13.00 à \$13.50 pour le son ;

# B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... **HUDSON**, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**, (Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug).

Nos Tabacs en Poudre sont..... **Rose No 1**, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

# A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre

Bureau : 576, rue St-Paul, Montréal.



Exportateurs de

**BEURRE..et..FROMAGE**

B. DE POSTE 2321.

## ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.  
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

## HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment à mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCRERIES EN CANADA  
LONDON, ONT.  
NAPANEE, "  
BELLEVILLE, "  
BROOKVILLE, "  
ST HYACINTHE, QUEB.

de \$13.50 à \$14.50 pour le gru et de \$15.00 à \$16.00 pour la moulée.

### GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 90 à 0 91
" " No 2 dur...	0 88 à 0 90
Blé du Nord No 1.....	0 88 à 0 90
Avoine blanche No 2.....	0 28 à 0 28½
Blé d'Inde, Canadien.....	0 33 à 0 34
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 53 à 0 53½
Orge, par minot.....	0 30 à 0 31
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 41½ à 0 42
Seigle, par 56 lbs.....	0 40½ à 0 41

### FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 20 à 4 25
Patente du printemps.....	4 30 à 4 40
Straight roller.....	3 80 à 4 00
Forte de boulanger (cité).....	4 00 à 4 10
Forte du Manitoba.....	3 85 à 4 00

### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$0 00 à 3 75
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 80 à 3 90
Avoine roulée, en barils.....	4 40 à 4 10

### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 18 juillet :

" Notre marché aurait besoin de plus d'activité; les affaires qui se font sont simplement suffisantes pour les besoins actuels, car apparemment les acheteurs espèrent voir des prix encore un peu plus faciles.

" Nous cotons :

Fromage nouveau, choix.....	39 à 40s
" " fin.....	32 à 36s
" vieux, sept.....	50 à 51s

Importation du Canada et des Etats-Unis 40,674 boîtes.

#### MARCHÉS AMÉRICAINS.

Ogdensburg 24 juillet—Il a été offert 2035 boîtes, 7½c offert, aucune vente.

Watertown 24 juillet—Les ventes ont été de 6000 boîtes au prix de 7½c à 7¾c.

Canton 24 juillet—Les ventes ont été de 1800 boîtes à 7½c; 800 do à 7½c; et 500 à 7½c.

Utica 26 juillet—Les ventes ont été de 2080 grosses boîtes à 6½c; 6347 do à 7c; 724 petites boîtes à 6½c; 475 do à 6½c; 768 do à 7c; 180 do à 7½c.

Little Falls 26 juillet—Les ventes ont été de 1885 grosses boîtes à 7c; 757 do à 7½c; 135 do à 7½c; 107 do à 7½c; 225 do à prix secret; 562 petites boîtes à 6½c; 2386 do à 7c.

#### MARCHÉS D'ONTARIO

Kingston, 22 juillet—Il a été offert 1,400 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 625 à 8 1/16c.

Listowell, 22 juillet—Il a été offert par 35 fabriques 8,900 boîtes de la première quinzaine de juillet dont 7,800 de blanc. Pas d'affaires.

Chesterville, 22 juillet—Il a été offert 809 boîtes dont 411 de blanc; 8½c offert et 393 boîtes vendues.

Lindsay, 22 juillet—Il a été offert 1,631 boîtes. Le tout vendu de 7½ à 8c.

Iroquois, 23 juillet—Il a été offert 1,138 boîtes. Les ventes ont été de 285 boîtes de coloré à 8 3/16c.

South Finch, 23 juillet—Il a été offert 600 boîtes dont 257 de coloré et le reste de blanc. Le blanc a été vendu 8½c et le coloré de 8 5/16 à 8½c.

Perth 23 juillet—Il a été offert 1300 boîtes. Le tout vendu de 8 1/16 à 8½c.

Shelburne 23 juillet—Il a été offert par 8 fabriques 1035 boîtes. Il n'en a été vendu que 575 boîtes de choix à 7½c.

London 24 juillet—Il a été offert par 28 fabriques 5142 boîtes de juillet. Les ventes ont été de 1628 boîtes à 7½c; 1015 à 7 13/16c; 1340 à 7½c.

Belleville 27 juillet—Il a été offert par 17 fabriques 1125 boîtes de blanc et 100 de coloré. Les ventes ont été de 315 boîtes de blanc à 8 1/16 et 150 à 8c.

Ingersoll 27 juillet—Il a été offert 1688 boîtes. Les ventes ont été de 740 boîtes au prix de 7½c. Il a été refusé 7½c. pour le reste.

Campbellford 27 juillet—Il a été offert

450 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 340 boîtes à 8 1/16c. et 60 à 8c.

Madoc, 27 juillet—Il a été offert par 13 fabriques 890 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 275 boîtes à 8 1/16c et 565 boîtes à 8c.

Stirling 28 juillet—Il a été offert 685 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 308 boîtes à 8c et 245 boîtes à 8 1/16c.

Napanee 28 juillet—Il a été 415 boîtes de blanc et 525 de coloré. Les ventes ont été de 285 de blanc à 8½c et 525 de coloré à 8½c.

Tweed 28 juillet—Il a été offert par 15 fabriques 650 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 500 boîtes à 8 1/16c.

Picton 28 juillet—Il a été offert par 14 fabriques 900 boîtes de coloré. Les ventes ont été de 350 boîtes à 8 1/16 et 150 do à 8c.

#### MARCHÉ DE QUÉBEC

St Hyacinthe, 24 juillet—Il a été offert et vendu 5000 boîtes de fromage à 7½c.

Cowansville, 24 juillet—Il a été offert par 38 fabrique 2670 boîtes. Les ventes ont été de 1850 boîtes à 7½c et 190 do à 7 11 16c.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Au quai de Montréal, lundi dernier il a été présenté environ 8000 boîtes de fromage. Les ventes ont été faites suivant qualité de 7 à 7½c. Très peu de lots ont obtenu ce dernier prix; la moyenne a pu rapporter dans les environs de 7½c.

Le marché se maintient ferme entre 7½ et 7¾c pour le fromage de qualité de choix; on obtiendrait encore ½c de plus pour du fromage coloré qui est toujours très rare, et pour lequel les expéditeurs ont une demande. Il y a bien du coloré sur notre place mais il n'est pas de la qualité recherchée par les acheteurs. On se plaint aussi de la qualité du fromage blanc qui a certainement souffert de la fabrication par les temps très chauds que nous avons dû subir dans le courant de ce mois.

Il nous est difficile de prévoir les prix qui vont être faits après la semaine

# SUCRES! SUCRES!!

NOUS VENONS DE RECEVOIR: 250 POCHES DE SUCRE MOULU, ANGLAIS.

300 POCHES DE SUCRE BRUT.

QUE NOUS VENDONS A GRANDE REDUCTION.

Ecrivez pour nos Prix et Echantillons.

**N. QUINTAL & FILS, EPICIERS EN GROS, 274 RUE ST-PAUL, MONTREAL**

**SEL** Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL **VERRET, STEWART & CO.** **SEL**  
 MONTREAL QUEBEC

**BERNIER & CIE** Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRON, **ST-HYACINTHE**

prochaine qui est la dernière pour les livraisons de juillet aux acheteurs anglais; les avis sont partagés à ce sujet. Tandis que les uns prévoient la continuation des prix actuels d'autres sont plus inclinés à voir des prix en baisse; les derniers se basent sur l'augmentation des importations et la mauvaise tenue du marché anglais. Si nous avons un conseil à donner aux fabricants c'est de mettre le fromage en vente dès qu'il est prêt pour le marché; si les prix restent stationnaires ils ne perdront rien et si, au contraire, une baisse se produit, elle ne portera pas sur le fromage qui était en bon état pour la livraison.

Quoique les quantités exportées la semaine dernière soient moins considérables que pendant les deux semaines précédentes, elles sont encore respectables; 72,878 boîtes contre 90,312, l'an dernier, pour la semaine correspondante.

Depuis le 1er mai, il a été exporté 717,040 boîtes, contre 552,730 pour la période correspondante de l'an dernier.

Le fromage est coté à Liverpool par le câble public à 39s 6d.

**BEURRE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 16 juillet:

"Les prix sont restés à peu près aux chiffres de la semaine dernière, la demande de la consommation pour le beurre de crèmerie canadien et des Etats-Unis est très lente.

"Nous cotons:

Ladles des Etats-Unis, bons.....	45 à 50s
Imitation, crèmeries, tin. frais	56 à 60s
Irlande, fabriques.....	78 à 80s
" crèmeries, boîtes.....	80 à 85s
Etats-Unis, crèmeries, choix, en boîtes.....	78 à 80s
Canada, crèmeries, choix, en boîtes.....	80 à 82s
Danemark, crèmeries, barils....	94 à 100s

Importations du Canada et des Etats-Unis: 9,967 paquets.

**MARCHÉS AMÉRICAINS**

Utica, 26 juillet—Les ventes ont été de

57 paquets de crèmerie au prix de 15 à 16c.

Little Falls, 26 juillet—Les ventes ont été de 26 paquets de laiterie au prix de 13 à 15c.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

La semaine dernière a vu diminuer les exportations de beurre et à moins qu'il y ait quelque changement d'ici la fin de cette semaine, il en sera de même encore pour la huitaine courante, si nous en jugeons d'après le peu d'activité de la demande. Cependant, comme il y a beaucoup de beurre en glacières, les expéditeurs peuvent tirer de leurs stocks d'assez grosses quantités et les expédier sans donner de mouvement aux livraisons des détenteurs.

Les prix n'ont plus la même fermeté; on cote les meilleurs beurres de crèmerie de 17½ à 17¾c, ce dernier prix étant peu facile à obtenir. La qualité au-dessous de choix fait 1c de moins et les beurres de ferme très négligés valent de 12 à 12½c.

Les exportations ont été de 2,303 paquets la semaine dernière, contre 8,361 l'an dernier. Depuis le 1er mai il a été exporté 32,905 paquets contre 18,508 pendant la même période de 1896.

**ŒUFS.**

On nous écrit de Liverpool en date du 16 courant:

"Les meilleures sortes d'Irlande sont plus cher; les œufs canadiens ont une bonne demande à prix légèrement plus élevés. On cote; œufs frais d'Irlande de 5s à 6s 6d et du Oontinent de 4s 6d à 5s 6d; les œufs au Canada de 5s à 5s 4d.

Nous n'avons rien à changer aux prix des œufs sur le marché de Montréal, on les cote avec bonne demande: œufs de choix de 10½ à 11c; ordinaires No 1 de 9 à 9½c et No 2 de 8 à 8½c la doz.

**FRUITS VERTS**

Les pommes nouvelles ont baissé par suite de plus forts arrivages; on les cote de \$2.50 à \$3 00 le quart.

Les bananes sont un peu plus chères de \$1.00 à \$1 50 le régime.

On cote les autres fruits comme suit: pêches \$1.50, poires \$2.50 et prunes de \$1.25 à \$1.50 la boîte, cerises \$1.00 à \$1.25 le panier; bluets 90c la boîte; gadelles 50c le panier et groseilles 30c le panier; les mûres valent \$1.20 les deux doz. de boîtes et les framboises 5c le casseau.

Les oranges et les citrons sont sans changement.

Les melons d'eau font, selon grosseur, de 25 à 30c la pièce.

**LÉGUMES**

Le céleri vaut sur le marché Bonsecours 15 à 25c la botte. Les pommes de terre se paient 75c le sac. Les tomates sont de 60 à 75c la boîte: les concombres valent 10c la doz et les choux de \$1 à \$1.25 le cent. On paie le panier de fève 25c et le sac 50c.

**FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES**

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 21 juillet:

"Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 342 chars de foin et 8 chars de paille pour le marché local. Ils avaient été de 313 chars de foin et 14 de paille, la semaine correspondante de l'an dernier.

"La demande de foin a été excessivement légère, la semaine dernière; spécialement aux points en dehors de Boston, ce qui a fait que certains commerçants étaient anxieux de vendre, aussi cote-t-on quelques prix plus bas. A part cela nous voyons très peu de changement pour le foin. Les arrivages sont forts pour cette saison de l'année.

"Il se vend très peu de paille de seigle car tous les acheteurs attendent la nouvelle paille qu'on offre à très bas prix. La paille d'avoine est en abondance.

**"Nous cotons:**

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$15 50 à \$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....	15 00 à 15 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire...	12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang.	11 00 à 12 00

**SADLER & HAWORTH,**

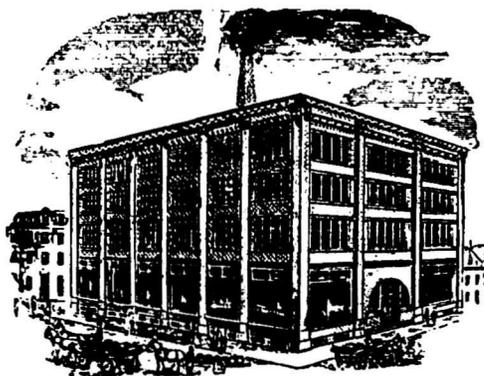
CI-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE:

**TANNÉ AU CHENE**

COIN DES RUES William et Seigneurs, MONTREAL.



**Extraits  
Culinaires  
Pure Gold**

**DEUX  
BONS  
ARTICLES**

**Poudre à  
Gelée  
Pure Gold**

CES ARTICLES PLAISENT ET SONT DE BONNE VENTE

**PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.**

W. H. DUNN, AGENT, No 394 RUE ST-PAUL, MONTREAL

Paille de seigle, bonne à  
choix ... 10 00 à 11 00  
— d'avoine..... 8 50 à 7 00  
— de seigle mêlée..... 9 50 à 10 00

Le foin est très abondant sur le marché de Montréal; l'approvisionnement dépasse les besoins immédiats. En conséquence, les prix sont moins durs. Il faut un foin absolument supérieur et sans reproche pour obtenir au-dessus de \$12.50.

On a commencé à offrir assez largement du foin nouveau d'Ontario, quelques vendeurs même garantissent leurs clients contre l'échauffement qui pourrait se produire par une mise en balles hâtive par les temps chauds.

Bien que la récolte de la province de Québec n'atteindra pas la moyenne, nous sommes heureux d'apprendre que le rendement sera plus élevé que celui auquel on s'attendait.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne..... 13 00 à 14 00  
do do No 2 do ..... 11 00 à 12 00  
Paille d'avoine do ..... 4 50 à 5 00  
Moulée, extra la tonne..... 18 00 à 20 00  
Gru blanc do ..... 00 00 à 17 00  
do No 2, do ..... 00 00 à 16 00  
Son (Manitoba) do ..... 13 50 à 14 00  
do au char (Ontario)..... 00 00 à 13 00  
Blé-d'inde jaune moulu..... 00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1..... 11 50 à 12 50  
do do No 2..... 10 00 à 10 50  
Paille d'avoine..... 4 00 à 4 50

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 128<sup>e</sup> livraison (17 juillet 1897).—Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez.—Excursions de vacances, par Louis Roussellet.—L'écuyer de la reine, par Arthur Dourliac.—Les échecs animés, par Daniel Bellet.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 29 (17 juillet 1897). 10 En Allemagne: Nuremberg; Voyage aux villes historiques de la Franconie, par M. Eugene Muntz. —20 A travers le monde: La Découverte du temple de Ramsés II à Antinoë, par M. Albert Gayet. —30 A travers la nature: Ascension du Pic de l'Ari-zaba.—40 Grandes courses de terre et de mer: La Croisière "Tour du Monde" à Tripoli, par M. Robert David.—50 Parmi les races humaines: Les prétendus nains du Pamir. Simple méprise d'un correspondant maladroite.—60 Livres et Cartes.—70 Les Revues étrangères.

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

**PROVINCE DE QUEBEC**

**Cour Supérieure.**

**ACTIONS.**

DEBENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

**Ascot**

Paradis J. B. .... J. Paré 210  
Raymond Laurent..... A. Ostigny 140

**Clifton**

Bouchard, Neil et al..... J. B. Gendron 144

**Causapsaal**

Garou H. .... J. H. Larochelle 124

**Deschambault**

Belisle F. .... N. T. Paré 250

**Dudswell**

McDonald W. S. .... Brophy Cains & Co 150  
Rolf A. H. .... Hon. F. W. Andrews 250

**Henryville**

Roy Daniel..... Dame Florence Bower 445

**Les Eboulements**

Tremblay Frs..... G. Lemoine et al 137

**Louiseville**

Francœur O. .... G. T. Rivard 120

**Mégantic**

Lavallee M. .... L. B. Murphy 107

**Mille Vaches**

Tremblay Luc..... Merchants Bk 622

**Montréal**

Anderson T. .... J. B. Poirier 340  
Beaulieu Jos. .... H. Blouin 193  
Bank of Montreal..... E. A. Watson esqual 1500  
Beaune A. S. .... Merchants Bank 291  
Belair Dame A. et al..... F. Martineau 505  
Barr E. .... J. Matheson 137  
Charest R. et al..... C. H. A. Guimond 615  
Charon J. B. et al..... C. H. A. Guimond 1019  
Charon J. B. et al..... C. H. A. Guimond 700  
Cusack R. .... D. H. Elliott 140  
Coderre Jas. .... Dame D. Nadeau 2e cl.  
Désormeau J. P. Z. .... A. Gauthier 104  
Desautels N. .... P. Martineau 191  
Day J. L. .... A. E. Crilley 100  
Desjardins Th..... Dame Florida Bernier 2e cl.  
Donaldson R. .... Corp. de Verdun 117  
Eddy E. B. .... T. Shule 209  
Frest J. .... H. Lefebvre 317  
Faulkner D. C. .... Dame A. Legault 216  
Federal Life Ins. Co. .... L. Prevost 400  
Goulet A. .... N. Heynemand 400  
Gougeon J. H. .... J. Papineau 100  
Graham H. .... J. O'Dea (dominages) 5000  
Greuter J. L. A. .... W. C. McIntyre et al 130  
Gauthier P. .... A. Michaud 317  
Irwin J. .... P. J. Carroll 103

Lefebvre M. T. et al..... W. T. Tassie 161  
Leprohon M. F. .... Dame M. A. A. Poulriot et vir 2e cl.  
Lerevere A. .... W. Williamson 300  
Laurie A. et al..... La Canada Liquor Co 129  
Laplante J. B., jr..... Dame J. Bouchard et vir 1648  
Labelle Dame S. .... Dme J. T. McMillan 420  
Lassieraye Dme A. A. et al..... Dame M. Stuart 3e cl.  
Leclaire Z. .... J. C. Gaudry 110  
Lebeau A. et al..... Royal Institution for Advancement 4e cl.  
La Cie du Chemin de Fer St-Laurent..... M. Longtin 1e cl.  
La Cie du Chemin de Fer St-Laurent..... J. Gendron 2e cl.  
Lefebvre G. .... Dme J. Taylor 500  
Moranville C. et al..... A. Leduc 102  
Marlin S. .... E. Desroches 2e cl.  
Mignault J. O' C. .... O. Marin 648  
Marchand E. .... W. Larose 216  
Mathou G. et al..... R. J. Demers 108  
McNamee F. W. .... D. Ford 5000  
Mumzinsky S. .... Dame M. Pilnick 2e cl.  
Oumet J. .... Dame Claire Laurent dit Lortie 116  
Paris L. .... L. E. N. Pratte 200  
Piche A. et al..... Banque Jacques Cartier 125  
Piche A. .... E. Choquette et al 200  
Piche A. .... J. Lefebvre 128  
Picotte P. A. .... Dame E. Focet et vir 1044  
Papineau O. .... B. Shepherd 116  
Proulx Dame..... C. A. Carrière et al 192  
Quevillon J. .... Dame W. Leduc 11290  
Quinn W. D. .... Dame M. Gauthier 1e cl.  
Renaud Dame E. et vir..... O. Desvoyaux et vir 2e cl.  
Roy E. .... L. Oumet, jr 129  
Roth Dme A. et vir..... C. X. Tranchemontagne 112  
Stephenson J. .... L. E. Duménil 1202  
Salomon A. et al..... Corp. de Verdun 420  
Scottie E. J. B. .... E. Ouellette 4e cl.  
Verronneau J. S. et al..... Dame O. Themens 1e cl.  
White J. T. .... Dame M. Sanderson 2e cl.  
Walsh M. et al..... A. Olivier 300  
Ward H. et al..... Corp. de Verdun 520  
Wardlinton J. P. et al..... J. Burgess 251  
Wardlinton J. P. et al..... J. Burgess 230  
York County Loan and Saving Co., W. Larose et al 100

**Québec**

Goulet Alf. .... J. A. Godin 200  
Ortenberg David..... O. Ferczewicz 200  
Readman Gs. .... J. P. Cloutier 131  
Trepannier Nap. .... J. A. Drolet 192

**St-Edmond**

Lussier Remi..... A. Grenier 200

**Sedgwick**

Morrison Duncan..... B. A. Land Co 300

**St-Léonard**

Aubry R. .... H. E. Hart 600



LION

L

BRAND

Confitures, Gelées. et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc. PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc. La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

Négociants Industriels.

MONTREAL

**JOS. CONTANT** Pharmacien et Chimiste  
GROS ET DETAIL  
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL  
COIN DE LA RUE BONSECOURS  
Tel. Bell 100



NOTRE MOTTO... "MEILLEUR"

Ginger Ale, Soda Water, Apple Nectar, Cream Soda, Etc.

**GURD**

Tous les épiceries de première classe, les hôtels et les restaurants les tiennent. 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 5 médailles de bronze et 16 diplômes aux diverses expositions.

CHARLES GURD & Co., MONTREAL

St-Léon		
Paquin Z. N. U.	B. E. Pelland	112
Ste Marie de Brandford		
Marier A. et al.	J. Bourgeois	175
St Pierre		
Fournier W. T.	National Bank	230
St Romuald		
Pardis Aug.	Corp. St Romuald	120
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Reymond L.	H. Raymond	500
Bury		
Scott Robt & Co.	F. Beaujry	141
L'Ange Gardien		
Sorelle Pierre.	J. Bienvenu	367
Sherbrooke		
Digby C. J.	Sherbrooke Iron Works	293
St Jude		
Larivière Pierre.	F. Bourgeois	103
St Michel Archange		
Bourdeau Chen	A. Perrier	232
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Bury		
Scott Robt & Co.	S. Poulin	62
Iberville		
Thuot P. C.	A. D. Girard	41
Lachine		
Horton Thos.	F. Girouard	28

Montréal		
Archambault Ensébe.	V. Gagnon	29
Aclair J. J. et al.	J. Cushing et al	86
Béliveau Arth r.	J. Jutras	69
Bellemarre Max	A. Languedoc	70
Bouillane Adélar.	A. A. L. Brien	49
Bilodeau Pierre.	Dame A. Ménaad et vir	68
Potson Auguste.	Dame A. Ménard et vir	34
Boucher Polydore.	A. Archambault	47
Brien Camille	H. Courtois	28
Bourke Joseph E.	Z. Many	10
C stello Martin.	T. Cushing et al	82
Décary Arnaud.	E. St-Jean	60
Du ure u J. s.	J. F. Houle	23
Fortin Isidore.	O. Charbonneau	50
Glackmeyer J. E.	F. C. Larivière et al	30
Hofman Dame Rosa,	esquisl,	
	F. Caverhill et al	41
Hiller R. J.	F. McDermott	44
Imbeau A. et al.	Banque Nationale	78
Lemay Dame Cordelia et vir,		
	Dame A. Smith et vir	70
Lebel J. T.	J. Désormeau	90
Lafleche Nap.	Z. Many	8
Maynard Fred.	M. O'Hara	39
Roy Ulric.	W. D. Quinn	48
Roy J. B.	E. de Gagné et al	29
St-Charles Alph.	Cie Elec. Impériale	4e c.
St-D mis Nap.	G. Vézina	36
Scott Chs.	Dme J. Allen	25
Tru'el Ls.	Cie Elec. Impériale	47
Sherbrooke		
Caron Ephrem.	J. Paré	64
Hommel J.	J. Paré	28
Price John.	J. Paré	25
St Henri		
Boyer Moise.	O. Ostigny	30
Bourelle Ephrem.	J. B. Hurteau	36
L'enis Ludger.	Dame M. Leroux	67
St Hyacinthe		
Benoit Basile.	Dame P. Morin et vir	17
Brassard A.	S. Fortier	4
Simard George.	J. Delage	3

St Jean		
Bousquet Olivier.	Z. Many	19
Morin Pierre.	V. Mulloux	21
St-Louis		
Beaudin Jos.	V. F. Jasmin	30
Bourguignon Ovila.	O. Proulx	34
Ste Sophie de Levard		
Girouard Jos.	H. S. Cautier	50
Lord Albany.	H. S. Cautier	50
Trois-Rivières		
Baudet Guil W.	Dame M. L. Millard et vir	27
Belisle Alf.	M. Lefebvre	7
Bochard Alph.	M. Lefebvre	13
Lancot Telesphore.	M. Lefebvre	5
Windsor		
Tessier Louis.	G. Champauy	35
Windsor Mills		
Bourquette T.	G. H. L. Hobson	10
Roberge E.	G. H. L. Hobson	13

Etes-vous ou voulez-vous devenir pêcheur à la ligne? Dans l'un et l'autre cas vous désirez évidemment une méthode commode pour vous procurer des vers de terre, même sous un climat chaud. Dans les terrains un peu humides naturellement, pelouses, gazons, bords de chemins, répandez sur le sol de l'eau fortement salée ou contenant une solution de brou de noix ou de tannin; ou bien encore plantez en terre un fort bâton et secouez-le rapidement, ce qui ébranlera le sol; les vers sortiront bien vite et il n'y aura plus qu'à les recueillir. D'ailleurs, dans le fumier décomposé ou simplement le soir, après un arrosage, le long des plates-bandes et des allées du jardin potager, on peut trouver facilement des lombrics que les poissons acceptent avec enthousiasme.

# SS. "TYREE" NOUS APORTE UNE CARGAISON DE MELASSE de CHOIX des BARBADES

La qualité de cette Melasse est de premier choix.

NOUS OFFRONS A UN PRIX EXCESSIVEMENT BAS

## Le SAUMON en conserve "VICTORIA"

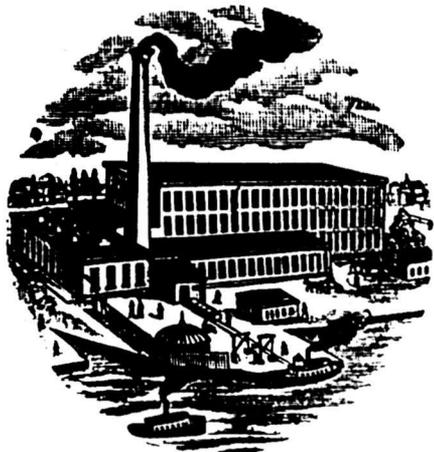
Qualité égale à toutes autres marques offertes sur le marché.

Ecrivez pour cotations et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE.

# Z. PAQUET

## QUEBEC et MONTREAL



IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR,  
APPRETEUR,  
EPILEUR ET TEINTURIER DE.....

RUSSI

MANUFACTURIER DE.....

# Pelleteries

# Fourrures

GANTS, MITAINES, SOULIERS-MOUS, CALOTTES

CASQUES EN IMITATION, ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX.

### NOTES SPECIALES

La maison Laporte Martin & Cie offre un lot de mélasse des Barbades qu'elle vient de recevoir, cette mélasse est de la plus belle qualité.

MM. N. Quintal & Fils nous informent qu'ils ont encore une centaine de tonnes de mélasse " Porto Rico " extra choix et extra fancy à des prix relativement bas.

N'achetez pas sans voir leurs prix et échantillons.

Les fabricants de fromage qui ont des produits prêts à mettre sur le marché peuvent en toute confiance les adresser à M. N. F. Bédard qui les vendra pour leur compte au mieux de leurs intérêts.

M. Bédard est également prêt à acheter ferme, si on le désire.

Toutes les affaires sont réglées promptement par cette honorable maison.

La maison B. Houde & Cie ayant souci de sa réputation ne fera pas payer à sa clientèle l'augmentation des droits sur le tabac en réduisant la qualité des produits de sa fabrication. En s'adressant à une maison honorable, on est toujours sûr d'être bien servi; c'est pourquoi nous ne craignons jamais de recommander la maison B. Houde & Cie, de Québec, à nos lecteurs.

Le G. T. R. vient de publier sous le titre de *Gateways of Tourist Travel* un des volumes les plus artistiques qui soient jamais sortis d'un atelier d'imprimerie. Il contient une série de dessins à la plume et de reproduction photographiques, des paysages les plus

séduisants qui se rencontrent sur sa ligne principale et ses embranchements. Les vues du Niagara sont particulièrement remarquables, quelques-unes sont entièrement nouvelles et donnent une excellente idée des Chutes et de leurs environs. Il y a également un grand nombre de splendides vues de Québec et de ses pittoresques alentours.

C'est un livre qui donne envie de voyager et de visiter les superbes endroits décrits. C'est d'ailleurs ce que peuvent faire de mieux ceux qui ont du loisir ou qui, à cette saison, peuvent se permettre quelques jours de villégiature.

Le saumon " Victoria " dont la maison Laporte Martin & Cie a le monopole se vend rapidement et se recommande par son bas prix et sa haute qualité.

La maison N. Quintal & Fils, offre en vente actuellement, une cargaison de mélasse Barbades, extra choix, arrivant par le brigantin " Florence B " Edgett; nous conseillons aux acheteurs de mélasse de voir ces messieurs avant d'acheter.

M. S. Vessot, de Joliette, dont les moulins à mouder le grain sont particulièrement estimés dans la culture, vient encore de perfectionner son invention et a demandé un brevet pour son dernier perfectionnement.

Les moulins Vessots sont supérieurs à ceux de la plupart des autres marques et meilleur marché.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de la valeur de l'invention de M. S. Vessot que de reproduire le rapport du jury qui a accordé une récompense à sa machine à mouder le

grain dans le concours qui a eu lieu aux Etats-Unis pour le département de machinerie.

Machines de grosseur à être mues par pouvoir à chevaux et autres. Arbre shaft horizontal ayant, fixée à un bout, une meule en métal dur, et à l'autre bout, une vis régulatrice pour rapprocher cette meule d'une autre meule stationnaire de même nature. Les faces de ces meules sont rayonnées et ont de petites dents, ou ponts, en travers dans les rayons. En ajustant simplement une vis, le blé d'Inde peut être concassé ou toutes sortes de grains et de graines moulus aussi fin que la fleur.

Ces machines sont peu dispendieuses, réussissent bien en opération, et doivent être un bon placement pour les fermiers et autres.

Signé: John E. Sweet, juge individuel. Approuvé: John A. Roche, président du comité départemental; John A. Boyd Thacher, président du comité des récompenses.

Daté 17 janvier 1894.—Or J. D. Butt.

Pour nettoyer les gants de peau, on conseille de les humecter d'abord légèrement, puis les tendre doucement sur une main de bois de bon format; on les nettoie alors avec une éponge trempée dans du benzol ou de l'huile de térébenthine récemment rectifiée. Il ne faut pas craindre d'employer du liquide, en égouttant l'éponge au fur et à mesure qu'elle a pris une partie de la graisse enlevée du gant. Quand le nettoyage est fini, on laisse sécher sur la main, puis on retire le gant et on le suspend dans un courant d'air jusqu'à ce qu'il ne sente plus rien.

AVEZ-VOUS EN MAGASIN NOTRE FAMEUSE

L'article qui se vend le mieux sur le marché.

Afin d'introduire notre célèbre " Yeastrine," nous donnerons jusqu'au 1er Janvier 1898, un superbe couteau à gâteaux avec chaque paquet.

# ... YEASTRINE

MANUFACTURE SEULEMENT PAR

R. HERRON & CO.

655, RUE ST-PAUL, MONTREAL

ECRIVEZ POUR NOS PRIX.

## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUEBEC

## CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Herbert Joseph & Co, restaurant; T. J. Hamlet succède.  
Betournay Albert, tailleur.

## CESSIONS

Lauzon—Boutin J. B., nouv.  
Les Eboulements—Tremblay F., mag. gén.

Montréal—McGarry Geo., empaqueteur de lard.

Henripin, D., fruits.  
Dansereau Tancrede, boulanger.  
Kelley F. F. & C. B., articles de fantaisie en gros; ass 5 août.

Québec—Bernard & Fils, pianos et orgues.

St-Hyacinthe—Goddu Frères. épïc.; ass. 3 août.

## CURATEURS

Hull—John Hyde & J. P. Landry, mag. gén.

Lake Megantic—Royer & Burrage, à G. H. Kerr, mag. gén.

Québec—Brossard, Prevost & Gagnon, à Mde L. P. Vallée, modes.

## DÉCÈS

Montréal—Nolan A. & Co, épïc.; John J. Nolan.

Doran A. H., courtier.  
Ward Thomas, contracteur.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cumberland—McDonald & Dunning, mag. gén.; D. N. McDonald continue.

Laurenceville—Vincelette & Peltier, épïc.

Montréal—Royal Hat and Cap Mfg Co, Lafontaine & St Denis, restaurant.

Laramée & Cie, foin et grain.  
Morison & Hartrick, maréchaux ferrants.

Muir Wm. & Son, charbon.  
Rock Island—Garceau & Gilmore, embouteilleurs de bière.

Rock Island Overall Co.; Samuel T. Frégeau continue sous la même raison sociale

St Martin—Lavoye F. & Cie, grain.

Waterloo—La Cie de Médecine des Cantos de l'Est.

## EN DIFFICULTÉS

Lauzon—Boutin J. B., nouv.

Montréal—Désaulniers J. A., provisions.

Laramée & Massicotte, nouv.  
St Jean—Windsor (The) Hotel.

Rancourt & Trudeau, nouv.  
St Hyacinthe—Goddu & Frère, épïc.

St Remi—Thérien & Cie, mag. gén., offrent 50c dans la piastre.

## FONDS À VENDRE

Lévis—Bégin O. L., épïc., 2 août.

Montréal—Royal Hat & Cap Mfg, Co. Massé A., épïc., 30 juillet.

Prozesky Paul, restaurant et cigares, 30 juillet.

Québec—Beaudette, A. P., quincaillerie, 3 août

St-Jean des Chailons—Beudet L. mag. gén., 3 août.

St-Michel (co. Bellechasse)—Cowfoltez Jos., mag. gén., 2 août.

Valracine—Blanchette H., mag. gén., 3 août

## FONDS VENDUS

Granby—Brodeur Mde J. A. M., modes à 25c dans la piastre.

Joliette—Stafford R., mag. gén. à 65c dans la piastre.

Matapédia—Gillies James, mag. gén. à 51c dans la piastre.

Montréal—Cottingham D. P. & Co., peintures en gros et en détail à 45c dans la piastre.

Hunt Barnes & Co., poissons en gros.

Bergeron E. & Frère, épïc. à 45c dans la piastre.

Genser George, épïc.  
Sorel—Wright J. H. bijoutier à 32c dans la piastre.

## INCENDIES

Montréal—Monette Ephrem, écurie de louage, ass.

L'Union des Abattoirs de l'Est, ass.  
St Gabriel (Rimouski)—Hurley James moulin à bardeau.

St Maurice—Blondin J. A., mag. gén.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

D'Israëli—La Cie Manufacturière d'Arrache-Souche du Canada.

Grande Mère et Montréal—Laurentide (The) Pulp Co (Ltd) a augmenté son capital-actions à \$900,000.

Lévis—Bégin O. L., épïc.; Maria M. Guay, épouse de C. L. Bégin.

Montréal—Fortin E. & Cie, hôtel; Elzéar Fortin et Narc. Desrosiers dit Lafrenière.

Selcer S & Son, mfrs. de fourrures.  
Fidelity (The) Garantie Mercantile Collecting Agency; S. Allendorf et Wm A. Shepard.

Montreal Bicycle Works; Edward Thomas, Alfred Laver et Wm. H. Cheney.

Poirier Joseph E., nouv. et chaussures.

Prénoveau & Girard, bouchers; Ohs Prénoveau et Charles Girard.

Robert Etienne & Frère, constructeur; Etienne Robert et Prudent Robert.

Adelstein P. & Cie, épïc.  
Brais Jacques & Cie, merceries; Louis A. Brais.

Brown J., mfr de brochettes à chaussures.

La Cie Manufacturière Canadienne de Matelas: Horace Aubert et Arthur Pichette.

Dominion Grain and Provision Co.  
Odell Bros agents de manufacture au lieu de Odell Bros Co.

Sauvé Charles & Cie, nouv.; Alexina Lauzon, épouse de Charles Sauvé.

Davidson M., tailleur.  
Dumond M., hôtel; Magloire Dumont et Damase Dumont.

Donaldson Fred G., confiseur.  
Laberge & Gauthier, maçons; Ed. Laberge et Alphonse Gauthier.

Villeneuve J & Cie., marchands à commission; Dame Marie Louise Lamontagne, épouse de Jacques Villeneuve.

Wener Jacob, mfr. d'imperméable.  
Ross W. L., tabac etc., John Foley.

Québec—Wine l'Hote, fabrique de vin, Alex l'Hote et J. B. D. Légaré.

Sherbrooke—Montminy & Frère, peintres; M. Alphonse Montminy.

Ste Cunégonde—Loiseau J. & Co, contracteurs; Lucie Evans épouse de Jos Loiseau.

Belle Frères, épïc.; Léon Belle et Joseph Belle.

## PROVINCE D'ONTARIO

## CESSATIONS DE COMMERCE

Ballantrae—McQuillan E., hôtel; Patrick Young succède.

Clifford—Rowntree R., pharmacien; O. Graef succèdent.

Hamilton—Kingsley E. L., chaussures.  
Hespeler—Gildner O. E., hôtel; Bowman & Revitzer succède.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

EUSEBE De LONGCHAMPS, Jr., Montréal. *Faille.*

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, à Cartierville, avenue Gilbert,

Judi, le 5 août 1897, à 2 heures P.M.

Les immeubles suivants appartenant à la dite faille.

Trois lots de terre faisant front sur la rue ou avenue Gilbert, Cartierville, dans la paroisse de St-Laurent, Comté de Jacques-Cartier, contenant cinquante "50" pieds de front chacun, formant environ quinze mille pieds en superficie, mesure anglaise, plus ou moins, et étant les subdivisions officielles, numéros quarante-sept "47" quarante-huit "48" quarante-neuf "49" du lot numéro trente-quatre "34" sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse de St-Laurent.

Ces lots sont avantageusement situés, étant à une courte distance de la rivière et vis-à-vis la villa de H. Robt. Fairbord, écr., architecte.

Cette vente sera faite sujette aux conditions portées au cahier de charges préparé par les soussignés.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs-conjoints.

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOUITE FRERES, Encanteurs.



**Mountain**—Bowen Alonzo & Son, moulin à scie à farine et à bardeau parti pour Kemptville.

**Port Arthur**—Woodside W. E., forgeron; David J. Moore succède.

**Toronto**—Toronto Biscuit & Confectionery Co; The Toronto Biscuit & Confectionery Co (Ltd) succède.

**CESSIONS**

**Emsdale**—Hamlin & Burk, mag gén. **Fergus**—Ross Wm A., tailleur, ass 31 juil.

**Grand Valley**—Jupp Thomas B., harnais. **Ottawa**—Burns Thos. A., papeterie, etc.

**Toronto**—Bachrack J. & Co., nouv. Burroughes W. J. & Co, plombiers. McCulloch & Co, épïc. **Sovereign** Olara W., articles de fantaisie, ass 28 juillet.

**Woodstock**—Hockin Jesse, cordonnier.

**DÉCÈS**

**Hamilton**—Armstrong John J., charron.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

**Hamilton**—Blalcher & Rèche, pharmaciens et peintures: John A. Rèche continue sous la même raison sociale.

**Owen Sound**—Sanderson & Brason, bouchers; John W. Brason, continue.

**Ottawa**—Kenny Bros, tailleurs. **Stratford**—Casson & Patillo, hôtel; Casson & Wilson succèdent.

**St Thomas**—Murray & Down, tailleurs; Angus Murray continue.

**Toronto**—Burls & Bauckham, tabac et billards, Fred Bauckham continue.

**MacWillie Bros**, épïc.

**EN DIFFICULTÉS**

**Ingersoll**—Bowman F. & Co, articles de sport ass. 27 juil.

**Orillia**—Moore & Kerr, mag. gén.; ass 29 juil.

**Toronto**—Burroughes W. J. & Co., plombiers offrent 25c dans la piastre.

**Bachrack J. & Co**, nouv. **Lang J. W. & Co**, épïc. et liqueurs en gros.

**Woodstock**—New Barnes (the) Cycle Co Ltd.

**EN LIQUIDATION**

**Guelph**—Guelph Norway Iron & Street Co (Ltd); ass. 5 août pour nommer un liquidateur.

**Woodstock**—New Barnes (The) Cycle Co. (Ltd).

**FONDS A VENDRE**

**Ayer et Woodstock**—Gerbig C. H., mag. gén., 3 août.

**Barrie**—Pearson W. T., merceries et chapeaux.

**Galt**—Ringer & Co., articles de fantaisie, etc.; 29 juil.

**Lindsay**—Veitch E., hôtel. **Oshawa**—Morgan E. B. & Son, épïc.

**Seaforth**—Davidson Alexander & Sons, hôtel.

**Toronto**—Strong H. J., photographe, par huissier, 26 juil.

**Outler Bros**, mfrs de bicycles. **Olivant R. M.**, chaussures.

**Venna**—Suffel E. H., mag. gén. **Walkerton**—Bramm H., hôtel.

**FONDS VENDUS**

**Burk's Falls**—Taylor Mde E O., mag. gén., à Jackson Bros de Gore Bay.

**Chapleau**—McPherson Thomas, confiserie et restaurant.

**Grimsbv**—Marsh W. M., boulanger. **Ingersoll**—White Geo. H. & Co, nouv.

à Mary (Mde G. H.) White. **Kingston**—McRossi Wm., bois de scie, à Wm Massie, jr.

**Stratford**—Doak T. J., épïc à J. W. McCabe.

**Shedden**—Pepper W. J., mag. gén. **St Thomas**—Apps & Hankinson, épïc à E. A. Smith.

**Smith E. A.**, épïc à A. J. Woods. **Trenton**—Asseltine A., écurie de loua à Martha A. Brown

**Toronto**—Lang J. W. & Co, épïc. et liqueurs en gros à F. J. Lumsden & Co.

**Windsor**—Lathan & Pominville, tailleurs.

**Windsor Brewing Co.**

**INCENDIES**

**Cayuga**—Bunn J. A., machiniste. **Ingersoll**—Patience O. R., imprimeur.

**London**—Belz E., chapeaux et fourrures.

**Saltford**—Bradford George, forgeron. **Goldthorpe J. T.**, mag. gén.

**Sprucedale**—Dean W. M., moulin à scie.

**Toronto**—Motton & Caldwell, hôtel: les écuries.

**Toronto (The) Brass Co Ltd**, ass. **Warton**—Fielding J. H., épïciers et fruits.

**Fisher R. M.**, pharmaciens. **Sadleir Bros**, mag. gén.

**Davies J. H.**, bijoutier.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

**Brantford**—Schultz Bros (The) Co. Ltd, constructeurs.

**Hamilton**—Electrical (The) Supply Co. of Hamilton Ltd.

**London**—White George & Sons (The) Co. Ltd, mfrs de bouilloires, etc.

**Ottawa**—Atkins W. H. L., boulanger. **Holland Edward J.**, quincaillerie

**Kenny R. H.**, tailleur. **McElligott John W.**, chaussures

**Lang & Kemp**, nouv. et hardes à ouvert une succursale à Chesterville.

**Doctor Frk C.**, épïc. **St Thomas**—Down Samuel, tailleur.

**Hankinson H.**, épïc. **Stouffville**—Mammoth (The) Fair Co. of Stouffville Ltd.

**Toronto**—Merchants (The) Dyeing and Finishing Co. of Toronto Ltd.

**Rice T. G.** (The) Wire Mfg Co. of Toronto Ltd.

**Wabigoon**—Oriole (The) Gold Co. of Wabigoon and Saw Bills Lakes Ltd.

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

**CESSIONS**

**Grandpré**—Trenholm O. W., épïc. **Lansdowne**—MacDonald Daniel W.

**DÉCÈS**

**New-Glasgow**—Smith Thomas B. charpentier.

**Yarmouth**—Whitehouse Benj., nouv.

**DÉCÈS**

**Amherst**—Robb Engineering Co (Ltd) machinistes etc; F. B. Robb.

**FONDS A VENDRE**

**Halifax**—Quinn Félix J., eau minérale, par shérif.

**FONDS VENDUS**

**Bridgetown**—Shaw H. R., quincaillerie à W. Benson.

**Lunenburg**—Cook Henry, porc, à Captain McCulloch.

**INCENDIES**

**Little Grace Bay**—Gannon John, eaux gazeuses, ass.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

**Buddeck**—Vooght R. Thos, mag gén. **Halifax**—Brown et Butler, plombiers.

**Cheticamp Gold Mining Co Ltd.** **Lunenburg**—Moss Myer sr, au nom de son épouse Eliza.

**Lunenburg Foundry Co Ltd** **Roundhill**—Bancroft S E & Co, mag. gén., etc., J. A. Bancroft W. C. Healey et al.

**Whycocomagh**—McDougal W. D., mag. gén., au nom de son épouse Hannah.

**Yarmouth**—Hood, Samuel C., horloger, au nom de son épouse Annie E.

**NOUVEAU-BRUNSWICK**

**CESSIONS**

**St Jean**—Dillon, James

**DÉCÈS**

**Eel River**—Marsten Isaac, mag. gén. **Gagetown**—Curry, J. R., négociant.

**St Jean**—Cornwall Ira Co [Ltd], article de sport, Ira Cornwall.

**HALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX. GARAND, TERROUX & CIE., BANQUIERS ET COURTIERS**

**No. 3, Place D'armes, MONTREAL.** Effets de commerce achetés. Traités amicaux sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Primes des pays étrangers encaissées aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

**C. IS. DESMARTEAU Comptable, Auditeur et Commissaire** No 1598 rue Notre-Dame.

**SPECIALITE: REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.**

**ARTHUR GAGNON. L. A. CARON. GAGNON & CARON**

**EXPERTS-COMPTABLES, CURATEURS**

**Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911. BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.**

**BILODEAU & RENAUD** COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal

**Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.** Téléphone 2003

**National Assurance Co. of Ireland.**

INCORPORÉE PAR UNE CHARTRE ROYALE ET AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

**Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE DAME M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL**

AGENTS SPÉCIAUX, DÉPARTEMENT FRANÇAIS:

**DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques. ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St-Lambert.**

## Chronique de Québec

Mercredi, 28 juillet 1897.

Nous avons eu, cette semaine, des renseignements précis et circonstanciés sur le commerce et la fabrication de la chaussure, de la part des personnes qui entendent parfaitement cette ligne d'affaires. Il est certain que les commandes n'abondent pas au gré de tout le monde, bien qu'il y ait une moyenne satisfaisante d'ouvrage. D'après les règles de l'offre et de la demande, il semble que l'occasion serait bonne pour les acheteurs de faire leurs contrats, attendu qu'il n'est pas probable que le prix du cuir diminue, mais qu'au contraire il y a une tendance à la hausse. Il y a un retard considérable à transmettre les ordres, et l'on craint que l'ouvrage afflue tout d'un coup, dans un temps où il sera difficile de satisfaire tous les clients.

Informations prises, nous avons constaté que nul moyen ne répugne à certaines maisons pour ruiner l'industrie de leurs rivales. L'on a été jusqu'à transmettre aux caissiers de banques des échantillons de chaussures en indiquant l'endroit de provenance et en déclarant faussement que le prix de vente était bien audessous du prix de confection; tout cela, dans le but de briser le crédit de certains manufacturiers. De semblables dénominations prouvent bien que la concurrence est poussée jusqu'à cette limite où elle devient malhonnête. Heureusement, ces cas sont isolés et, d'une manière générale, on nous affirme que l'industrie de la chaussure se main-

tient avec sa bonne réputation. Les nouveaux venus s'efforcent, naturellement, de se faire une place au soleil. Ils y ont droit, pourvu qu'il ne s'écartent pas des règles de la prudence et de l'honnêteté commerciale, bien comprises.

On signale trois faillites, dont deux retentissantes. C'est encore, paraît-il, le misérable système des endossements et des billets de faveur qui en est la cause. Quoiqu'il en soit, il est mieux que de semblables affaires viennent au jour; c'est une expérience qui peut servir à quelques-uns. Quand donc vos jeunes marchands comprendront-ils que le faste et la dépense sont le plus sûr moyen de ruiner un commerce? Quand donc aussi auront-ils cette prudence élémentaire de ne pas engager leurs noms inconsidérément? Il y a des douzaines de jeunes gens qui ont ainsi compromis leur avenir. Que ceux de nos lecteurs, à qui il serait arrivé de prêter leur nom à des amis réfléchissent bien, et qu'ils se hâtent de régulariser leur position. On ne sait jamais quand un malheur arrive. Règle générale et inflexible: ne signez et n'endossez jamais de billets par faveur. C'est une faiblesse dont vous vous repentirez tôt ou tard.

Pour n'en pas perdre l'habitude, les autorités ont découvert cette semaine un cas bien caractérisé d'infraction à la loi qui défend la fabrication clandestine de l'alcool. Quelques-uns des fabricants sont sous la main de la justice; d'autres qui, dit-on, y ont mis du capital, s'étant faits délateurs après avoir largement profité de l'industrie, n'ont pas été inquiétés. Un bon nombre d'épiciers

et d'hôteliers de la ville vont probablement être cités en témoignage pour avoir acheté de ces produits. On dit enfin, qu'un officier de douane, bien connu; serait compromis dans l'affaire. Tout cela est bien pénible à constater, mais nous croyons être l'écho du sentiment public, en demandant que les violeurs de la loi soient rigoureusement punis. C'est le moyen de protéger les honnêtes gens.

Les cercles officiels s'agitent relativement aux projets d'intérêt générale qui sont au cours d'exécution ou sur le point d'être entrepris à Québec. Le passage dans notre ville du ministre des travaux publics semble devoir produire des résultats appréciables pour l'amélioration du port. La question du pont est plus que jamais à l'ordre du jour. Deux ministres fédéraux et un ministre local forment maintenant partie du bureau de direction de la compagnie de construction du pont, ce qui indique que le concours officiel des gouvernements doit lui être acquis. Bien plus les représentants des grandes voies ferrées doivent se réunir prochainement à Québec pour étudier l'entreprise et déterminer la part de souscription que chacune d'elle devra apporter. Nous ne pouvons pas prévoir le résultat définitif d'une semblable conférence, mais nous avons raison de croire qu'il sera tout à l'avantage de Québec. Il est manifeste que rien ne saurait plus désormais empêcher la réalisation d'une entreprise si vitale pour notre ville. Les officiers et directeurs de la compagnie méritent crédit pour leur travail qui est à la fois intelligent et pratique.

## Marinades qui Chatouillent

Bonnes marinades qui chatouilleront le palais de vos clients et qui vous plairont en vous donnant un bon profit. Les marinades Stephens sont mises en bouteilles à fermetures hermétique. Ceci garantit leur fraîcheur.

Le vinaigre de Malt de Stephens a une réputation reconnue de pureté et d'arôme et un piquant stimulant et rafraichissant.

Les marinades Stephens sont marinées dans ce vinaigre. Absolument libres d'acides injurieux ou de matières colorantes.

En vente chez les  
épiciers de gros

## Marinades Stephens

A. P. TIPPET & CO., Montréal.  
Agents Généraux.

# Marinades Heinz...

**POUSSEZ LES ARTICLES POUR PIQUES-NIQUES**

Le feu de camp semble brûler avec plus d'éclat, la verdure semble être plus fraîche et la brise semble plus rafraichissante quand le lunch est bon. Les Baked Beans de HEINZ le rendent bon.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.  
India Relish.

Chutney aux Tomates.  
Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR—

**HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,  
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.**

MEDAILLES--

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA Etc

The **GENUINE**  
always bear this  
Keystone trade-mark.



EPICERIES

Sucres : Jaunes, 3½ à 3½c ; Powdered, 6c ; Paris lump, 5½c ; Granulé, 4½ à 4½c ; Sirops : Barbades premier choix 24 et 25c le gall., Porto-Rico pur 28c.

Huile de charbon : 13 à 13½c le gall. Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50 ; homard, \$2.15 à \$2.25 ; blé d'Inde, 50 à 75c ; pois, 80 à 90c.

Les tomates sont rares et font \$1.00. Sardines à l'huile : Canadiennes 4 à 5c. Soda à laver en "Drum" 80c ; Soda à pâte par 100 lbs \$2.25 ; Empois à satin 7½c ; do ordinaire 4½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Avoine d'Ontario (34 lbs.) 33 à 34c ; de Province 32 à 34c ; Blé d'Inde 38 à 40c.

Farine (en poches) : Fine \$1.20 à \$1.25 ; Superfine, \$1.30 à \$1.40 ; Extra, \$1.70 à \$1.75 ; Patent, \$2.10 à \$2.20 ; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

Lard : Short Cut, \$14.50 ; saindoux pur, en seaux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.20 à \$1.30 ; chaudières, 6 à 7c.

Huiles : Loup-Marin "Straw," 36 à 37c. Huile de morue, 27c.

Les recettes de l'électricité se maintiennent avec tendance à augmentation. Il est vrai que cette partie de la voie actuellement en opération donne satisfaction complète. Les craintes pusillanimes sont dissipées ; tout le monde se sert de ce moyen économique et confortable de transport. C'est entré dans les mœurs au point qu'on ne concevrait déjà plus la possibilité de retourner à l'ancien régime. Plusieurs équipes, représentant cent cinquante à deux cents travailleurs, sont occupés à continuer le réseau ; tout marche avec ordre et rapidité. Les détenteurs des actions de la compagnie sont dans la jubilation.

L. D.

Les abattoirs de l'Est ont été complètement détruits par le feu. On dit qu'ils vont être immédiatement reconstruits. Nous espérons bien que ce n'est pas sur le même emplacement. Nous savons bien que nos édiles ne pensent pas toujours à tout et qu'ils pourraient bien dans la circonstance avoir oublié que la Ville s'étend de plus en plus dans le quartier où étaient situés les abattoirs, c'est pourquoi nous nous permettons de le leur rappeler.

L'emplacement des abattoirs détruits par le feu, sera bientôt entouré de maisons d'habitation et ce n'est vraiment pas la peine de laisser un foyer d'infection à un endroit qui sera bien vite peuplé. La ville d'ailleurs gagnerait à reculer ses abattoirs et à les transporter sur des terrains plus éloignés qui se vendent à un prix bien moins élevé que celui qu'elle pourrait obtenir en vendant ses terrains sur lesquels étaient les constructions détruites.

Il y a là un bon job à faire.

UN PEU DE TOUT

Parmi les innombrables remèdes contre le coryza, en voici un que recommande M. le Dr Courtade. Dès le début de l'enclenchement, préparer de l'eau très chaude, à 50 degrés au moins, qu'on ad-

ditionne légèrement d'un peu de sel de cuisine ou de bicarbonate de soude ; puis s'en faire une injection dans le nez, en dirigeant le jet vers la gorge, et non vers le haut du nez, et en poussant assez lentement.

Voici deux moyens recommandés particulièrement pour rendre le cuir imperméable : ou bien l'enduire d'un mélange de deux parties de benzine, autant d'essence de térébenthine, trois de colophane et une de vernis ; ou bien employer le procédé suédois Bache, c'est-à-dire un mélange de douze parties de résine, huit de graisse et trois dixièmes de partie de térébenthine.

On a souvent répété, et avec raison, que les chevaux des troupes de cavalerie arrivaient à comprendre parfaitement le sens des sonneries militaires et qu'ils conduisaient pour ainsi dire leurs cavaliers quand la trompette se faisait entendre. En voici une nouvelle preuve qui nous est fournie par un capitaine de l'armée américaine, M. Shermann.

Pendant une insurrection des Sioux, le 3e régiment de cavalerie avait été camper à la frontière sud du Dakota ; à la tombée de la nuit les chevaux avaient été mis au piquet, suivant la coutume, mais le matin avait éclaté un orage formidable qui les avait épouvantés et leur avait fait briser leurs entraves. Ils s'étaient dispersés de tous les côtés, et il était assez difficile de les poursuivre, quand à chaque instant l'on pouvait tomber dans une embuscade d'Indiens. L'officier commandant eut une idée de génie : il ordonna aux trompettes de sonner la rentrée à l'écurie, et, au bout de quelques minutes, les chevaux accouraient à la sonnerie.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EN GROS ET A COMMISSION  
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE

GRAINS DE SEMENCE

et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse Canadienne, etc. ; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde alsike, Lentilles, Mil canadien

Spécialités de Grains et Graines pour Cereales Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Etienne "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités : Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec

SUCCESSEURS DE BOISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.  
New York Life Bldg.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE, GRAIN, LARD, POISSON, ETC.

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,  
Bureau : 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE  
Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES  
ENGANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures  
No 60 RUE ST-JEAN  
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTÉ ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

Marchand en Gros

N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 29 JUILLET 1897.

Allumettes.		Bières.		Chocolats Félix Potin :		Lazenby.	
New Dominion..... la caisse..	3 35	<i>Bass Ale.</i>		Chocolat, qualité No. 1..... lb.	0 27½	Tablettes de Gélées 13 var.... pts.	1 20
Phoenix..... " "	3 25	Read Bros. Dog's Head..... qts dz.	2 55	" No. 3..... " "	0 35	<b>Conserves alimentaires.</b>	
Telegraph..... " "	3 70	" "..... pts " "	1 57½	<i>Cacaos Fry.</i>		<i>Légumes.</i>	
Telephone..... " "	3 50	<i>Guinness' Stout.</i>		Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz.	2 40	Asperges..... dz.	4 00 4 60
Tiger..... " "	3 85	Read Bros. Dog's Head..... qts oz.	2 52½	Homéopathique ¼, bte 14 lbs. lb.	0 33	Baked Beans Hoegg..... " "	1 20 1 25
<i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i>		" "..... pts " "	1 50	" ½, bte 12 lbs. " "	0 33	" Windsor..... " "	1 20 1 25
Parlor..... la caisse..	1 45	<b>Cafés.</b>		<i>Cacaos Cowan.</i>		Blé d'Inde..... 2 lbs " "	0 50 0 85
"..... par 5 caisses..	1 40	<i>Cafés rôtis.</i>	la livre.	Hygiénique, en tins de ½ lb. dz.	3 75	" Yarmouth " " "	0 00 1 50
<b>Articles divers.</b>		Arabian Mocha.....	35	" " ¼ lb. dz.	2 25	Blé d'In. Windsor 2 lbs. oz.	0 70 0 75
Bleu Parisien..... lb.	0 11 0 13	Imperial.....	31	" " 5 lbs. lb.	0 55	Champignons..... bte.	0 14 0 24
Bouillons communs..... gr.	0 18 0 30	Jamaïque.....	25	Essence cacao, non sucré..... dz.	1 40	Citrouilles 3 lbs..... dz.	0 85 0 09
Bougies Parafine..... lb.	0 09½ 0 10½	Java Siftings.....	31	" sucré, tins ¼ lb. " "	2 25	Haricots de Boston..... " "	2 10 2 25
" London Sperm.....	0 08½ 0 09½	Maracabo.....	28	<i>Cacao Félix Potin.</i>		Haricots verts..... " "	0 70 0 80
Briques à couteaux..... doz.	0 85 0 37½	Old Gov.....	34	Cacao, boîte ¼ lb..... lb.	0 27½	Olives, Pinta..... " "	3 75 4 00
Brûleurs pour lampes		Pure Mocha.....	32	<b>Confitures et Gélées.</b>		" ½ Pinta..... " "	2 00 2 50
No. 1.....	0 00 1 00	Rio.....	17 à 20½	<i>Confitures.</i>		Petits pois français..... bte.	0 09 0 11
No. 2.....	0 00 0 75	Standard Java.....	35	<i>Michel Lefebvre et Cie.</i>		" fins..... " "	0 13 0 14
No. 3.....	0 00 0 70	<b>Chocolats et Cacaos.</b>		Canistres de 1 et 2 lbs..... lb.	0 13	" extra fins..... " "	0 15 0 18
Cable coton ¼ pouce..... lb.	0 13½ 0 14	<i>Chocolats Fry.</i>		" 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 11	" surfins..... " "	0 17 0 18
" Manilla..... " "	0 12 0 14	Caracas ¼ boîte de 8 lb..... la lb.	0 42	" 6, 7 et 10 lbs..... " "	0 11	Pois canadiens 2 lbs..... dz.	0 75 0 80
" Sisal..... " "	0 05½ 0 07	Diamond ¼ et ½ boîte de 6 lb. " "	0 24	Seaux de 7 lbs..... " "	0 12	Tomates..... dz.	0 85 0 85
" Jute..... " "	0 08½ 0 09	Gold Medal (sucré) de 6 lb. " "	0 29	" 14 "..... " "	0 11½	Truffes..... " "	4 80 5 00
Cartes à jouer..... doz.	0 25 3 50	Monogram ½, 6 div. " "	0 24	" 28 "..... " "	0 11	<i>Fruits.</i>	
Chandelles suif..... lb.	0 00 0 09	Pur non sucré ½ " "	0 42	Tumblers de 8 onces..... doz.	1 25	Ananas 2 et 2½ lbs..... dz.	2 10 2 50
Epingles à linge bte. 5 gr.	0 00 0 60	Vanille ¼ " "	0 42	" 1 "..... " "	2 25	Bûnets 2 " "	0 65 0 70
		<i>Chocolats Cowan.</i>		<i>Crosse &amp; Blackwell.</i>		Fraises 2 " "	1 55 1 85
		French Diamond 6 div. 12 lbs. lb.	0 23	Diverses..... dz.	1 90 2 50	Frambroises 2 " "	1 60 1 75
		Queen's dessert, ¼ et ½ " "	0 40	<i>Gélées.</i>		Pêches 2 " "	1 80 1 90
		" 6 div. " "	0 42	<i>Michel Lefebvre et Cie.</i>		Poires 2 " "	2 70 2 85
		Mexican Vanilla, ¼ et ½ " "	0 35	Canistres de 1 et 2 lbs..... lb.	0 11	Pommes gal..... " "	1 45 1 50
		Parisien, marc. à 5c. " "	0 30	" 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 10	" 3 lbs..... " "	0 75 0 80
		Royal Navy, ¼ et ½ " "	0 30	" 6, 7 et 10 " " " "	0 09½	" 2 " " " "	0 00 0 35
		Chocolate Icing paq. 1 lb. dz.	2 25	Seaux de 7 lbs..... " "	0 10	Prunes 2 " "	1 65 1 90
		" ½ " " " "	1 25	" 14 "..... " "	0 09½	<i>Poissons.</i>	
		Pearl Pink Icing " 1 " " "	1 75	" 28 "..... " "	0 09	Anchois..... dz.	3 25 0 00
		White Icing " 1 " " "	1 75	Tumblers de 8 onces..... dz.	1 25	Anchois à l'huile..... " "	3 25 4 50
				" 1 lb..... " "	2 25	Clams 1 lb..... " "	1 50 2 00

**CHOCOLAT** EN VENTE PARTOUT. **CACAO** **FRY**

AGENTS **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

**CHS. LACAILLE & CIE**  
**Epiciers en Gros**  
 IMPORTATEURS DE  
 Mielasses, Sirops, Fruits Sees,  
 Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,  
 Etc., Etc.  
 Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.  
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
 MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE  
 DE GAOUTCHOUG  
 DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....  
 "20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:  
 333 rue St-Paul, Montréal  
 Succursales: TORONTO et WINNIPEG

Articles du Sport...

Articles de pêche, Baseball, Hammack, Lacrosses, Articles de campement, et toutes sortes de décorations et souvenirs du Jubilé.

**THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO.**  
 403, RUE ST-PAUL, MONTREAL

**NOUS SAVONS** que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

**Chaussures de Printemps** sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

**NOUS IGNORONS** ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Écrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

**J. H. BEGIN, CHAUSSURÉS EN GROS 121 rue St-Joseph, Québec.**

PRIX COURANTS - MONTREAL, 20 JUILLET 1897.

Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40
" 9 "....."	2 20	2 40
Maquerons.....	1 30	1 40
Sardines 1/2 françaises.bte.	0 08	0 25
" 2 "....."	0 18	0 35
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....	0 00	0 15
Saumon boîte ronde.....dz.	1 12 1/2	1 45
" " plate.....	1 50	1 75
Smelts (Eperlans).....	0 50	0 60
Thon à la Vatel, jarre.....	0 00	0 27 1/2

Spécialités de W. Clark.

Canistres carrés.

Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10	
" " 2 " 12 "....."	2 00	
" " 6 " 12 "....."	6 00	
" " 14 " 6 "....."	14 30	
Jambon " 1 " 24 "....."	1 65	
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.....	2 10	

Canistres ronds.

Bœuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c. dz.	1 10	
" " 2 " 12 "....."	2 00	
" " 6 " 12 "....."	6 00	
Bœuf fumé " 1 " 24 "....."	2 20	
Lang. de bœuf " 2 " 12 "....."	6 00	
" pr. lunch " 1 " 24 "....."	2 40	
Mouton rôti " 2 " 12 "....."	2 20	
" " 6 " 12 "....."	6 00	
Roast Beef " 1 " 24 "....."	1 10	
" " 2 " 12 "....."	2 00	
" " 6 " 12 "....."	6 00	
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 "....."	1 80	
" " 2 " 12 "....."	3 25	

Conserves.

Bœuf pot 1/2 lb. 48 à la c.....dz.	0 65	
Dinde " 48 "....."	0 65	
Gibier " 48 "....."	0 65	
Jambon " 48 "....."	0 65	
Langue " 48 "....."	0 65	
Poule " 48 "....."	0 65	

Pâtés truffés.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c. dz.	1 10	
Perdrix " 48 "....."	1 10	
Poule " 48 "....."	1 10	
" et Jambon " 48 "....."	1 10	

Soupes.			
Consommé can 1 pte 48 à la c. dz.	1 10		
Giblotte " 48 "....."	1 10		
Julienne " 48 "....."	1 10		
Légumes " 48 "....."	1 10		
Mock Turtle " 48 "....."	1 10		
Mulligatawny " 48 "....."	1 10		
Plum Pudding " 1 lb. 24 "....."	2 00		
" " 2 lb. 24 "....."	2 50		
Pois can 1 pte 48 "....."	1 10		
Poule " 48 "....."	1 10		
Queue de bœuf " 48 "....."	1 10		
Rognons " 48 "....."	1 10		
Tomates " 48 "....."	1 10		

Viandes en conserve.			
Corned Beef, bte 1 lb. dz.	1 20	1 50	
" " 2 " 12 "....."	2 15	2 00	
" " 6 " 12 "....."	6 75	9 00	
" " 14 " 6 "....."	14 00	17 50	
Lang. de porc " 1 " dz	2 65	3 50	
" " 2 " "....."	5 25	6 75	
" " bœuf " 1 1/2 lb. "....."	0 00	8 00	
" " " " 3 " "....."	0 75	9 50	
" " " " 3 " "....."	0 00	14 00	
English Brawn "....."	0 00	1 30	
Bœuf (chipped dried) "....."	0 00	3 00	
Dinde, bte 1 lb. "....."	0 00	2 20	
Pates de foie gras "....."	5 25	8 00	
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb. "....."	0 00	2 30	
Poulets, " 1 lb. "....."	2 00	2 25	

Spécialité des Luxenby.			
Soupes Real Turtle dz.	0 00	9 00	
" assorties "....."	3 00	3 75	
" bte carrées "....."	0 00	1 65	

Cirages.			
Cirages français.....dz.	0 25	0 70	
" canadiens....."	0 20	0 60	

Mines.			
Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00	
" James....."	2 40	0 00	
" Rising Sun large dz....."	0 00	0 70	
" " small "....."	0 00	0 40	
" Sunbeam large "....."	0 00	0 70	
" " small "....."	0 00	0 35	
Silverine, grande....."	0 00	0 75	

Vernis.			
Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80	
" ".....dz.	1 10	1 20	
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 90	
" Parisien.....dz.	0 70	0 75	
" Royal polish....."	0 00	1 25	

Drogues et Produits Chimiques.			
Acide carbonique.....lb.	0 30	0 40	
" citrique....."	0 50	0 55	
" oxalique....."	0 10	0 12	
" tartrique....."	0 33	0 35	
Alots du Cap....."	0 14	0 15	
Alun....."	0 45	2 75	
Bicarbonate de Soude brl....."	2 45	0 03	
Bichrom. de potasse.....lb.	0 10	0 12	
Borax....."	0 10	0 16	
Borax raffiné....."	0 00	0 08	
Bromure de potasse....."	0 55	0 60	
Campbre américain....."	0 80	0 90	
" anglais....."	0 85	0 95	
Cendres de soude....."	0 01 1/2	0 02	
Chlorure de chaux....."	0 02 1/2	0 05	
" de potasse....."	0 23	0 25	
Couperose.....100 lbs.	0 55	1 00	
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25	
Extrait de Campêche....."	0 10	0 11	
" en paquets....."	0 12	0 14	
Gélatine en feuilles....."	0 35	0 50	
Glycérine....."	0 17	0 22	
Gomme arabique....."	0 50	1 25	
Gomme épinette....."	0 00	0 25	
Indigo Bengale.....lb.	1 50	1 75	
" Madras....."	0 60	0 80	
Iodure de potasse....."	4 00	4 25	
Opium....."	4 50	4 75	
Phosphore....."	0 60	0 75	
Résine.....(280 lbs.)	2 75	5 00	
Salpêtre.....lb.	0 06	0 07 1/2	
Sels d'Epsom.....100 lbs.	1 50	3 00	
Soda caustique 60°....."	1 75	2 00	
" " 70°....."	2 00	2 25	
" à lave....."	0 00	0 75	
" à pâte.....brl.	0 00	2 50	
Soufre poudre.....lb.	0 01 1/2	0 03	
" bâtons....."	0 01 1/2	0 03	
" rock, sacs 100 lbs....."	1 50	2 00	
Strychnine.....oz.	0 30	1 00	
Sulfate de cuivre.....lb.	0 01 1/2	0 05 1/2	
" de morphine....."	1 90	2 00	
" de quinine.....oz.	0 40	0 45	
Sumac.....tonne	50 00	60 00	
Vert de Paris.....lb.	0 14	0 17	
Vitriol....."	0 04 1/2	0 06 1/2	

Epices pures.			
Allspice, moulu.....lb.	0 13	0 15	
Cannelle moulu....."	0 15	0 18	
" en nattes....."	0 12	0 14	
Clou de girofle....."	0 11	0 17	
" ronds....."	0 08	0 10	
Gingembre moulu....."	0 20	0 25	
" ractines....."	0 10	0 28	
Maïs moulu....."	0 00	0 90	
Mixed Spice moulu Tin....."			
" 1 oz....."	0 42	0 45	
Muscade blanche....."	0 40	0 55	
" non blanche....."	0 60	0 70	
Pliment (clous ronds)....."	0 00	0 10	
Poivre blanc, rond....."	0 10	0 12	
" " moulu....."	0 15	0 18	
" noir, rond....."	0 07 1/2	0 08	
" " moulu....."	0 00	0 12	
Whole Pickle Spice....."	0 15	0 20	

Fruits secs.			
Abricots Calif.....lb.	0 13	0 15	
Amandes 1/2 molles....."	0 09	0 10	
" molles....."	0 09 1/2	0 12	
" sèches....."	0 18	0 20	
Amand amères sèches....."	0 40	0 45	
" sèches Jordan....."	0 00	0 36	
Dattes en boîtes....."	0 05 1/2	0 06 1/2	
Figuera sèches en boîtes....."	0 07	0 10	
" " en sac....."	0 03 1/2	0 04	
Nectarines Californie....."	0 09	0 10	
Noisettes Californie....."	0 09 1/2	0 10 1/2	
Noix Marlot....."	0 09 1/2	0 11	
" Grenoble....."	0 11	0 12	
" " sèches....."	0 17	0 18	
Noix du Brésil....."	0 09	0 10	
" Pecan....."	0 09	0 11	
" " polles....."	0 10	0 14	
Peanuts rôlés (arabes)....."	0 06	0 08	
Pêches Californie....."	0 08	0 10	
Poires....."	0 09	0 10	
Pommes sèches....."	0 03 1/2	0 04 1/2	
Pommes évaporées....."	0 05	0 05 1/2	
Pruneaux Bordeaux....."	0 03 1/2	0 06	
" Bosc....."	0 06	0 07 1/2	
" Californie....."	0 09	0 10	
Raisins Calif. 3 cour....."	0 00	0 07 1/2	
" " 4....."	0 08	0 09	
Corinthe Provinciales....."	0 05 1/2	0 06	
" Filabratas....."	0 06	0 06 1/2	
" Patras....."	0 00	0 00	
" Vostizas....."	0 06	0 08	
Malaga Loose Muscat bte....."	1 35	1 40	
" London Layers....."	1 45	1 50	
" Black Basket....."	2 15	2 25	
" Comtesseur....."			
" Cluster....."	1 75	2 00	
" Buckingham....."	3 75	4 00	

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL  
Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ....

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Batisso New-York Life.

LES...

Viandes en Pots

DE....

Clark

Ne peuvent être surpassées pour la qualité et la saveur. Mises en caisses de quatre douzaines, assorties au goût des acheteurs. .... En vente chez tous les marchands de gros.

W. Clark, Montreal

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.

Téléphone 576



G. G. FAUCHER  
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
Tonique, Stomachique, Dépuratif et Vermifuge.  
61 & 63 RUE DES COMMISSAIRES  
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER Montreal

Machine à Moudre améliorée de Vessot

PATENTEE.

Medaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne de Chicago, 1893. Premiers prix à nos expositions canadiennes.

Notre moulinage "Petit Champion" est adapté surtout aux pouvoirs à chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanses pour les moulins moulent de 20 à 50 mi notes à l'heure, aussi fin que désiré, et prennent moins de pouvoirs que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations: Moulanses Basses ou mi-Basses, Elevateurs, Empocheurs, (fournis sur demande) s'adaptant à volonté; un cas sur le dallot pour nettoyer le grain; un Levier pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix restent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau casseur anchoire pour blé d'Inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seul manufacturier, Joliette, P.O.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 JUILLET 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 90
Sultana	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk	0 00	0 05
" fine off stalk	0 05 1/2	0 00
" Selected	0 08 1/2	0 06 1/2
" 4 cour.	0 06 1/2	0 07

**Fruits verts.**

Ananas.....pièce	0 08	0 15
Attoeas.....baril	0 00	0 00
Bananes.....régime	1 00	1 50
Pommes nouvelles.baril	2 50	3 00
" Baldwins	0 00	0 00
" Russets	0 00	0 00
Raisins Almeria	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	0 00	7 00
" Messine (160)	0 00	0 00
" (180)	0 00	0 00
" (200)	0 00	3 50
" (300)	0 00	0 00
" (80)	0 00	0 00
" (100)	0 00	0 00
Citrons Messine	8 50	4 00
Oignons rouges baril	0 00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs	0 00	2 50
Noix de coco, par 100	3 50	3 75

**Gomme & Mâcher.**

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. " "	0 75
" boîtes vitrées " "	0 80
Horehound Tutti Frutti, " "	1 20
" boîtes vitrées 36 morc.	1 50
Cash Register, 300 m. à 5c et pqt.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, " "	0 50
" 180 morceaux " "	0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets " " à 5c.	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 morc. et pqt. " " à 5c.	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 morc. et pqt. " " à 5c.	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morceaux " " à 1c.	1 00
Pleur d'Oranger, 150 morc.	1 00
Gomme Filrtation, 150 " "	1 05
Monte Christo, 180 " "	1 30
Mexican Fruit, 36 " " à 5c.	1 20
Sappota, 150 " " à 1c.	0 90
Sappota Orange, 160 " "	0 75
Black Jack, 115 " "	0 75
Rose Rouge, 115 " "	0 75
Magie Trick, 115 " "	0 75
Red Spruce Chico, 200 " "	1 00

**Grains et Farines.**

**GRAINS.**

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90	0 91
" No 2	0 88	0 90
Blé du Nord No 1	0 88	0 90
Avoine blanche No 2	0 28	0 28 1/2
Blé d'Inde Canadien	0 33	0 34
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs.	0 53	0 53 1/2
Orge à moulée, 48 "	0 30	0 31
Sarrasin, 48 "	0 41 1/2	0 42
Seigle, 56 "	0 40 1/2	0 41

**FARINES.**

Patente d'hiver	4 20	4 25
Patente du printemps	4 30	4 40
Straight roller	3 80	4 00
Porte de boulanger, cité	4 00	4 10
Porte du Manitoba	3 85	4 00

**FARINES D'AVOINE.**

Farine d'avoine Standard,		
" baril	0 00	3 75
" sac	0 00	1 80
" granulée baril	3 80	3 90
" sac	1 80	1 90
Avoine roulée baril	0 00	3 75
" sac	0 00	1 80

**ISSUES DE BLE**

Son d'Ontario, au char, ton	13 00	13 50
" de Manitoba	00 00	13 50
Gru de Manitoba, char	00 00	14 50
" d'Ontario	13 50	14 50
Moulée	15 00	16 00

**Farines préparées.**

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs	2 80	
" " 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 60	
" " 3 "	1 35	
Orge mondée	pot 1 80	2 00
" sac	0 00	1 55
" quart	0 00	3 20
" perlée	sac 0 00	3 25

**Huiles et graisses.**

**HUILES.**

Huile de morue, T. N., gal.	0 38	à 0 42
" loup-marin raffi.	0 44	0 46
" paille	0 35	0 40

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1	0 50	0 55
" d'olive p. mach	0 80	1 00
" à salade	0 65	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 00
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsouin	0 50	0 60
" de pétrole	par char 0 13 1/2	
" par 20 qrts	0 14	
" de 1 à 19 qrts	0 14 1/2	
" Américaine	par char 0 17	à 0 20 1/2
" par qrt	0 18	0 21 1/2
" d'olive Barton et Guestier		
" caisse qts	8 50	
" pts	9 50	
" de fole de m. Nor. gal.	1 20	à 1 50
" T.N	1 00	1 25
" de castor "E. I."	0 09	0 10
" franç. qrt lb.	0 08 1/2	0 09
" cae	0 10	0 11

**Specialités de Lazenby.**

Huile à salade	1/4 pt. dz.	1 40
" "	1/2 pt.	2 15
" "	3 pints	3 75
" "	quarts	6 50
Crème à salade petits		2 00
" grands		3 75

**Liqueurs et spiritueux**

**Brandies. (droits payés.)**

à la caisse.		
Hennessy	12 75	
" (par 10 caisses)	12 50	
" A	14 25	
" V. O.	16 75	
" S. O.	16 75	
" V. S. O.	23 00	
" "	25 00	
Martel	12 50	
" (par 10 caisses)	12 25	
" V. O.	16 50	
" V. S. O. P.	17 75	
" V. V. S. O. P.	36 00	
Boutelléau & Co., F. P.	9 00	
" O. B.	10 00	
" V. O. B.	12 00	
" X. V. O. B.	14 00	
" 1824	16 00	
" "	21 00	
P. Richard, carte blanche	12 qrts.	8 50
" 24 pts.	8 50	
" 48 1/2 pts	10 50	
" carte d'or	12 qrts.	12 00
" 24 pts.	13 00	
" 48 1/2 pts	14 00	
" 16 Imp. flasks	10 00	

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie	12 25
E. Puet	9 00
" "	10 75
" "	12 50
" V. O.	14 50
" V. O. P.	15 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	28 25
" 1840	30 25
J. Borianne	6 75

**au gallon.**

Hennessy	0 00	6 75
Martel	0 00	6 75
E. Puet	0 00	3 85
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30	@ 4 55
Renaud & Cie	4 10	@ 4 30

**Rhums.**

**à la caisse.**

St-Georges, 12 lit	12 50
" 24 1/2 pts imp	14 50
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00
" rouge 12 lit.	0 00
St-John	0 00
St-Joseph, Jamaïque	0 00
St-Félix, Martinique	0 00
St-Marc	0 00

**au gallon.**

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

**Whiskey Ecossais.**

Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Dewar Extra Special	0 00	9 50
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec	0 00	10 25
" Islay	-8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2	0 00	9 50
" 3	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts	0 00	8 75
" pts.	0 00	9 75

**La Compagnie John L. Cassidy Limitée,**

IMPORTATEURS PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

**Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN**

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE  
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

**Machine Automatique pour la Vente**

Au détail du

**Tutti Frutti Adams**

Pour renseignements, s'adresser à...

**Globe Automatic Selling Co.**

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.



**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**BEURRE et FROMAGE**  
55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL.

**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA  
Farine Préparée de Brodie & Harvie  
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,  
Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé  
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation. . . . .

**LA HALLE AUX GUIRS,**  
**LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE**  
---A PARIS---

10, RUE BEAUREPAIRE  
SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX  
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES  
DES GUIRS ET PEAUX.  
—50 ANS D'EXISTENCE

PRIX COURANTS MONTREAL, 29 JUILLET 1897.

Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75
Bullock, Lade & Co.		
Special blend	0 00	9 50
" extra special	0 00	11 00
" L. Katrine	0 00	7 25
" O. V. G.	0 00	8 75
" special reserve	0 00	9 75
" G. O. H.	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler	0 00	9 50
Greer's O. V. H.	0 00	9 50
Glenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal	0 00	10 00

au gallon.

Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co.	4 05	4 15
Sheriff's	4 05	4 85
Glenfalloch	3 70	3 85
Glenlivet (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

à la caisse.

Henry Thomson	0 00	8 50
St. Kevin	0 00	7 50
J. Jameson & Son	0 00	9 75
" " " "	0 00	11 50
Geo. Roe & Co	0 00	9 25
" " " "	9 75	10 50
Barnagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's " " grs	0 00	7 75
" " " " 12 imp.-qt.	0 00	11 50
" flasks	0 00	11 50
Dunville	0 00	8 00
Wm. Jameson & Co. 1		
" Diamond	0 00	9 00
Bushmills	0 00	9 75

Gins.

à la caisse.

De Kuyper 1 à 24c	6 00	11 50
" 25ct plus	5 00	11 30
" cse violette	0 00	2 60
" cse blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 50
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 50
" picnics 4 doz.	0 00	8 00
" Honey Suckle	0 00	8 50
" (cruchons verre)	0 00	10 00
Wynand Focking	0 00	7 25
Bernard Old Tom	0 00	7 85
Booth	0 00	7 60
" 5 caisses	0 00	7 00
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 75
Booth London Dry	0 00	7 75
Burnett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barril, le gal.	0 00	3 00
" quarts	0 00	3 05
" octaves	0 00	3 10
" au gallon	0 00	3 15

Tous autres gins, 5c. de moins.

Booth's Old Tom, quarts,		
" le gal.	0 00	3 45
" octaves	0 00	3 50
" au gal.	0 00	3 90

J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.

" extra	2 30	2 65
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.	4 85
Hiram Walker & Sons	4 85
J. P. Wiser & Son	4 64
J. E. Seagram	4 84
H. Corby	4 64
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15
Hiram Walker & Sons	4 15
J. P. Wiser & Son	4 14
J. E. Seagram	4 14
H. Corby	4 14
Rye Gooderham & Worts	2 25
" Hiram Walker & Sons	2 25
" J. P. Wiser & Son	2 24
" J. E. Seagram	2 24
" H. Corby	2 24
Imperial Walker & Sons	2 90
Canadian Club Walker & Sons	3 60

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:

65 O. P.	le gall.	4 80
50 O. P.	"	4 25
Rye	"	2 35
Imperial	"	3 10
Canadian Club	"	3 80

Rye Canadiens à la caisse.

Walker's Impérial	quarts	7 85
" " "	18 flasks	8 15
" " "	32 " "	8 85
Walker's Canadian Club	quarts	9 15
" " "	18 flasks	9 85
" " "	32 " "	10 15

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	6 75
Seagram 1892 " " C quarts	6 50
" 1893 " " " "	8 75

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Corby I. X. L.	8 50
" X. T. C.	6 50

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Nobby Prat	0 00	6 75
" Italien	6 75	7 00
" Chazellette	0 00	6 25

Benedictine

Litres, 12 à la caisse	00 00	19 00
1/2 litres, 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.

Crème de Menthe verte	00 00	11 00
" blanche	00 00	11 00
Curaçao triple sec cru	00 00	12 25
" bout	00 00	12 25
Bisarréau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch " " "	00 00	11 25
" " " "	00 00	13 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Apéritif Mugnier	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Slowers.

Lime Juice Cordial p 2 dz	0 00	4 70
" " " 1	0 00	4 20
Double Refl. Lime J'ce 1	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1	0 00	4 20

Mélasses.

Barbades tonne		Au gallon
" tierce et qt.	0 25	0 24
" demi quart	0 25	0 24
" au char ton	0 23	0 23
" tierce	0 25	0 24
" 1/2 qt	0 25	0 24
Porto Rico, tonne	0 25	0 24
" char	0 27	0 24
" tierce et qt	0 27	0 24
" au char	0 20	0 24

Moutardes.

Coleman ou Keen

Boites		
" 1/2 lb	0 25	0 45
" 1 lb	0 25	0 42
" 1 1/2 lb	0 00	0 40
Jarros 1 " par jarre.	0 00	0 25
" 4 " "	0 00	0 75
Durham	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé	0 09	0 10	
Vermicelle	0 09	0 10	
Lait concentré	dz	0 00	1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs	3 40	3 50	

Poissons.

Harengs Shore	brl.	3 50	3 75
" " "	0 00	8 00	
" Labrador	3 75	4 00	
" " "	2 25	2 50	
" Cap Breton	3 50	4 00	
" " "	2 25	0 00	
Morue sèche	cwt	4 50	5 00
" verte No 1 qt	0 02	0 02	
" No 1 large qt	0 02	0 02	
" No 1 draft	0 02	0 02	
" désossée	0 05	0 06	
Poisson blanc Sup	brl.	0 00	0 00
Truite des lacs	4 10	4 25	
Maquereau No 1	0 00	0 00	
Saumon C. A.	0 00	6 25	
Saumon Labrador	11 50	12 00	
" " "	0 00	7 50	
" " "	1 00	14 00	
Anguille	lb	0 00	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers)

Beurre.

Townships frais	lb.	0 14	0 15
De l'Ouest	0 11	0 12	
Crémier nouveau	0 15	0 17	

Fromage.

De l'Ouest nouveau	lb.	0 07	0 08
De Quebec	0 08	0 08	

Sirops.

Frais pondus choix dz	0 10	0 12
" 1ers	0 09	0 09
" 2emes	0 07	0 08

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts	lb	0 04	0 05
" en caillots	0 55	0 60	
Sucre d'érable pts pains	lb	0 05	0 06
" gros	0 04	0 05	

Miel et cire.

Miel rouge coulé	lb.	0 05	0 06
" blanc	0 07	0 08	
" en gâteaux	0 10	0 12	
Cire vierge	"	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin	lb.	0 00	0 03
" moulue	0 00	0 04	

Specialites de Picault & Contant.

Boz	Gros		
Elixir Pulmon. Balsami	1 75	18 00	
Biscuit Purgatif Parisien	1 20	12 00	
Pastille à vers	1 50	15 00	
Poudre de condition	1/2 lb	0 80	7 20
" " "	1 lb	1 25	13 00
" " "	1 lb	1 80	18 00
Huile foie de morue	8 oz	0 00	18 00
" " "	6 oz	0 00	15 00
Emulsion foie de morue	0 00	4 00	
Huile vétérinaire	0 00	1 50	
Essence d'épinette	0 00	0 80	

Régilise.

Young & Smylic.

Y & S. en bâtons (stick)	lb	0 40
Bte de 5 lbs, bois ou papier	0 40	
Fantaisie " (36 ou 50 bâtons)	1 25	
Ringed " boîte de 5 lbs	0 40	
"Acémé" Pellets, boîte de 5 lbs	2 00	
" (can)	bte	2 00
"Acémé" Pellets, boîte fantaisie	bte	1 00
" (30 more à la boîte)	bte	1 00
"Acémé" Pellets, boîte fantaisie	bte	1 25
" papier, (40 more)	bte	1 25
Régilise au goudron et gaudres de	bte	2 00
" Tolu, bte de 5 lbs (can)	bte	2 00
Pastilles de régilise, jarre en verre	5 lbs	1 75
Pastilles de régilise, boîte de 5 lbs	(can)	1 50
"Purity" régilise, 200 bâtons	1 45	
" " " 100	0 72	
Régilise Flexible, bte de 100 mor-	0 70	
" ceaux	0 70	
Navy plugs	0 70	
Tripple Tunnel Tubes	0 70	
Mint puff straps	0 70	

Riz.

Sac 1/2 Sac	Pch	1/2 Pch
R. 1cc 4 sacs 3 50	3 55	3 60
" 5cc 9 " 3 45	3 50	3 55
" 10 et plus" 3 40	3 45	3 50

Riz "Crystal".

En sacs de 25 lbs	le sac	1 35
" 50 " "	"	2 60
" 250 " "	"	4 50
" Imported 250 lbs	"	5 50
Riz Patna Imp. sacs 224 lbs	lb	4 1/2 01

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess	qt	00 00	17 00
" S C Clear	00 00	16 00	
" S C de l'Ouest	00 00	15 00	
Jambons	lb	00 12	00 14
Lard fumé	00 00	00 13	

Saindoux

Pur de panne en saeaux	1 45	1 65	
Canistres de 10 lbs	lb	0 07	0 08
" 5 " "	0 07	0 08	
" 3 " "	0 07	0 08	
Composé en saeaux	0 00	1 10	
Canistres de 10 lbs	lb	0 00	0 05
" 5 " "	0 00	0 05	
" 3 " "	0 00	0 06	
Fairbanks en saeaux	1 25	1 27	
Cottolene en saeaux	lb	0 00	0 08

Sapolo

En caisses de 1/2 et 1/4 grosse, la gr.	11 30
---	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	dz	2 30	2 70
" Croase & Blackwell	0 00	3 25	
" Suffolk 20 oz	0 00	2 10	
" 18 oz	0 00	1 80	
Essence d'anchois	0 00	3 20	
Sauce Worcester	lb	3 50	3 70
" chop	6 25	6 50	
" Harvey	3 25	3 55	
Catsup de tomates	1 00	4 00	
" champignons	1 90	3 40	
Sauce aux anchois	3 25	3 55	
Sauce Chill	3 75	4 05	

Sel.

Sel fin, quart	3 lbs	2 75	2 80
" 5 "	2 65	2 70	
" 10 "	2 45	2 50	
" sac 50 "	0 00	0 30	
" sac 2 cwts	0 00	1 00	
" gros sac	0 42	0 45	

Sirops.

Matchless	lb.	0 01	0 01
Amber 1/2 qt	0 01	0 02	
Diamond	0 01	0 02	
Perfection	0 00	0 02	
Sirop Redpath tins 2 lbs	0 00	0 00	
" " "	0 32	0 34	
Perfection, s 25 lbsseau	0 00	1 95	
Honey,seau 28	0 00	0 80	

Sucres.

(Prix à la livre)

Jaunes bruts	sac	0 00	0 03
Jaunes raffinés	0 03	0 03	
Extra ground	qts	0 00	0 04
" " "	bte	0 00	0 05
" " "	qts	0 00	0 05
" " "	lb	0 00	0 05
" " "	bte	0 00	0 05
" " "	qts	0 00	0 04
" " "	bte	0 00	0 04
" " "	qts	0 00	0 04
" " "	lb	0 00	0 04

En quantités de 1/2 quarts ou plus, 1/2 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Specialites de Joseph Cole, Quebec.

Tabac en feuilles.

HR No 2 balles de 50 lbs	3 ans	0 12
XXXX " 2 " "	0 12	
XXXX " 1 " "	0 14	
Blue Prior No 1	0 14	
Grand Havane	0 15	
Rouge extra	0 16	
Petit Havane	0 16	
Parfum d'Italie 50 à 100 lbs	1 an,	0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque "St. Louis"	110 lb	btes 4 lbs	0 35
" " "	10 lbs	0 35	
Théo	1/6	10 lbs	0 24
Petit Havane	1/6	10 lbs	0 35
Côte Choice Mixture	tin 1/2 lb	0 40	
Queensland	1/2 lb	5 lbs	0 60
" " "	10 lbs	0 60	

Cigares.

El Rama	120	le 1000	48 00
St-Louis			33 00
Key West			28 00
Our Leaders			28 00
Doctor Faust			28 00
Golden Flowers			23 00
Horse Show			20 00
Twin Sister			

Table with columns for 'Thés.' (Teas) and 'Vins.' (Wines). Sub-sections include 'Noirs.', 'De l'Inde.', 'Verte de Chine.', 'Japon.', 'Vinaigres.', and 'De M.M. M. Lefebvre & Cie.'.

Table with columns for 'Non Mousseux.' (Non-sparkling) and 'Mousseux.' (Sparkling). Sub-sections include 'Champagnes.', 'Vins toniques.', and 'Cuvres et Peaux.' (Leathers and Skins).

Table with columns for 'Cuvres et Peaux.' (Leathers and Skins). Sub-sections include 'Cuir à semelles.', 'Cuir à harnais.', 'Cuir à empeignes.', 'Cuir vernis.', and 'Cuir à fins.'

Table with columns for 'Cuir à semelles.', 'Cuir à harnais.', 'Cuir à empeignes.', 'Cuir vernis.', and 'Cuir à fins.' (continued from previous table).

Table with columns for 'Fers et Métaux.' (Iron and Metals). Sub-sections include 'FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE', 'Fers à cheval.', 'Fil de fer', 'Clous coupés à chaud.', 'Clous coupés à froid.', and 'Clous à finir.'

Table with columns for 'Fers et Métaux.' (Iron and Metals). Sub-sections include 'Clous à quarts.', 'Clous à river.', 'Clous à cheval.', 'Clous de broche.', 'Limes, râpes et tiers points.', and 'Métaux.'

Table with columns for 'Elain.', 'Plomb.', 'Zinc.', 'Acier.', 'Fontes.', 'Fer en barres.', and 'Feuillard.' (Sheet Metal).

Table with columns for 'Laines.', 'Galvanisée Morewood.', 'Etamée, No 24, 72x30 Qu. Head.', 'Russie, Nos 8, 9 et 10, lb.', 'Canada, boîte.', 'Ferblanc.', 'Tuyaux de poêle.', 'Matériaux de construction', and 'VERRES A VITRES'.

## ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN &amp; HUOT, 58 St-Jacques

## PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 24 juillet 1897.

Chez J. B. Resther et Fils, architectes, rue St Jacques, No 107. Modifications à une bâtisse, rue Sherbrooke, formant 2 logements.

Maçonnerie, Boucher & Huberdeau.  
Charpente et menuiserie, Chapleau & Leboeuf.

Couverture, Jacotel &amp; Frère.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Jos. Béland.

Enduits, Jérémie Lefebvre.

Peinture et vitrerie, O. M. Lavoie.

Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co. Propriétaire, succ. Victor Beaudry.

Réparations à une bâtisse rue Ste Catherine, formant une salle de billard et un magasin.

Maçonnerie, O. Martineau.

Charpente et menuiserie, Urgel Panzé & Fils.

Couverture, Urgel Panzé &amp; Fils.

Plombage, do

Enduits, do

Peinture et vitrerie, do

Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co. Propriétaire, A. S. Hamelin.

Modifications à une bâtisse coin des rues Craig et St Laurent, formant une pharmacie.

Maçonnerie, Boucher &amp; Huberdeau.

Menuiserie, J. B. Mantha &amp; Fils.

Charpente, Cyr.

Propriétaire, Alexis Robert.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. 1 cottage rue Panet à 2 étages, formant 1 logement.

Maçonnerie, Latour &amp; Frère.

Charpente et menuiserie, J. B. Gratton.

Couverture, Pelletier &amp; Brosseau.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Latour &amp; Frère.

Enduits, Francis Charbonneau.

Peinture et vitrerie, A. Carrière.

Propriétaire, Racette &amp; Frère.

Chez A. Sincennes et E. Courval, architectes, rue St Laurent, No 794. Trois bâtisses Ave. du Parc, coin Young, à 3 étages, formant un logement chacune.

Maçonnerie, J. Côté et Frère.

Charpente et menuiserie, à la journée.

Couverture, Pierre Leclerc et Fils.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Placide Brunet.

Enduits, Théo. Leclair.

Peinture et vitrerie, Bolduc &amp; Landry.

Propriétaire, Fort. Meunier.

MM. Gamelin & Huot architectes sont à préparer les plans et devis pour 2 côtés de maisons formant 6 logement devant être érigés rue Berri, M. Joseph Girard en sera propriétaire.

MM. Gamelin & Huot architectes sont à préparer les plans et devis pour les réparations nécessaires à deux côtés de maisons rue St Denis dont Mde A. Duperrault est propriétaire.

M. Onésime Martineau a obtenu le contrat pour le perron en pierre de l'église St Vincent de Paul de Montréal dont M. Jos Venne était l'architecte.

## PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Coin des rues William et Ann, dix maisons formant 20 logements 15 de front, 18 en arrière par 36 de profondeur chacune à 2 étages en brique, couverture en rosin ciment, coût probable \$1,000 chacune. Propriétaire H. B. Ames, architecte Taylor & Gordon, maçon H. Dufort, charpente D. M. Long, brique Ames Cowan.

Coin des rues Rivard et Carrière, une maison 23 x 36 2/3 étages formant 2 logements en brique, couverture en papier mica; coût probable \$2,000. Propriétaire F. X. Morin

## VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 3 au 10 août 1897.

## DISTRICT DE MONTRÉAL

Wm. Robt. Hadley vs John E. Armstrong.

Montréal—10 La partie du lot 109 du quartier Ste Anne; 20 la partie du lot nord-ouest 200; 30 la partie sud-est 201, tous situées rue Magdalen avec bâtisses.

Vente le 6 août, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

The North British and Mercantile Insurance Co. vs Dame Célanire Maréan dit Lapierre, Vve de Mathias Tessier.

Montréal—10 Le lot 718 du quartier Ste Marie situé rue Ste Catherine avec bâtisses.

20 Le lot 717 du quartier Ste Marie situé rue Allard avec bâtisses.

Vente le 6 août, à 2 h. p.m., au bureau du shérif.

Dame Vve Adélarde Léonard vs Louis Desjardins.

Ste Rose—Une terre désignée sous le No 281 contenant 100 arpents avec bâtisses.

Vente le 6 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Succession N. A. Hurteau vs Mde Geo. Aug. Chevalier.

Rigaud—10 La partie du lot 124.

20 La 1/2 N.E. du lot 120 contenant 30 arpents

30 Le lot 127 contenant 30 arpents avec bâtisses.

4e Les lots 510 et 511 contenant 57 arpents avec bâtisses.

50 Une terre désignée sous le No 512 contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 6 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de St Henri vs Edward Chaplin.

St Henri de Montréal—Un emplacement situé rue St Ferdinand et désigné sous les Nos 1900 à 1905 et des lots 1921-1 à 47 vacants; ces derniers sont sujets à charges.

Vente le 6 août à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Louis Israël Fréchette vs Andrew Kennedy.

St Ferdinand d'Halifax.—10 1 1/2 indivis des lots 337 et de 345 à 471a, 478, 481 et 519, circonstances et dépendances. 20 1 1/2 indivis du lot 113 du canton d'Irlande.

Vente le 6 août, à 9 h. a. m., à la porte de l'église St Ferdinand d'Halifax pour les lots de cette paroisse et le même jour à 2 h. p.m., à la porte de l'église de St Adrien d'Irlande pour le lot de cette paroisse.

## DISTRICT D'OTTAWA

Arthur McConnell vs Maggie O. Allen.

Hull—La 6e partie indivise d'un lopin de terre désigné sous le No 14 du 10e rang avec bâtisses.

Vente le 3 août à 10 h. a. m., au bureau du registraire à Hull.

## DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

H. M. Howey vs Hugh Clark.

Stanstead Plain—Partie du lot 24 du 2e rang et maintenant désigné sous le No 47 du 2e rang.

Vente le 7 août à 10 h. a. m., à la porte de l'église du Sacré-Cœur de Jésus de Stanstead Plain.

Dame Vve L. E. Morris vs J. T. B.

Dancose et al.

Sherbrooke—La partie du lot 427 située ave Bowen avec bâtisses.

Vente le 6 août, à 10h. a.m., au bureau du shérif.

## DISTRICT DE TERREBONNE.

Emery Carrières vs Olivier Monclon dit Lamouche.

Oka—Deux terres faisant partie du lot 17 contenant 90 arpents avec bâtisses pour l'un et 63 arpents pour l'autre avec bâtisses.

Vente le 6 août à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Amable Bernard vs Olivier Monclon dit Lamouche.

Oka—Deux lots désignés sous le No 15 dont l'un contenant 60 arpents et l'autre 64 arpents avec bâtisses.

Vente le 6 août à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Il paraît dit la *Nature*, qu'il n'existe qu'un parc d'huitres perlières au monde, mais il donne à son propriétaire un joli bénéfice. Il se trouve dans le détroit de Torres, et appartient à James Clark, de Queensland, connu sous la domination de "roi des pêcheurs de perles", avait mis au début 150,000 huitres perlières. Aujourd'hui, il emploie 1500 ouvriers et 250 vaisseaux à la pêche de ses perles. Il y a trois ans que M. Clark a établi son parc, où le produit de la pêche annuelle varie entre 40,000 et 200,000 livres sterling.

Voulez-vous nettoyer des broderies de métal, or, argent ou métal, qui présentent l'inconvénient assez sérieux de se noircir très rapidement? Pour cela, suivez la méthode donnée par le *Praticien Industriel*: émiettez de la mie de pain rassis dans le fond d'une casserole placée sur un feu doux, ou simplement sur une tôle chaude. Quand le pain est chaud, roulez-le et étendez-le sur la broderie en appuyant légèrement; laissez refroidir en place, après avoir recouvert d'un linge. Au bout de quelques heures battez et brossez légèrement.

## BOIS DE CONSTRUCTION

**FELIX DANSEREAU**  
**MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE**  
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)  
 Tél. Bell No 6312. MONTREAL.

## BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 519 LaGauchetière  
 MONTREAL.  
**D. PARIZEAU**  
 CLOS, Tél. Bell No 6987  
 Canal Lachine  
 BASSIN No 3.  
 Vis-à-vis rue Ottawa.  
 Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

## T. PREFONTAINE &amp; CIE

**Bois de Sciage et de Charpente**  
 GROS ET DETAIL  
 Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY  
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.  
 Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368

**John A. Bulmer & Co.**  
**BOIS DE SERVICE**  
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.  
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

## A VENDRE...

TERMES FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues  
**St-Gabriel et Ste-Thérèse,**

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,  
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

## :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.  
 Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.  
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

**L. COUSINEAU & E. GOHIER**  
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

## ARCHITECTES ET INGENIEURS

## L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy &amp; Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur  
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,  
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

## L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280  
 MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.

PERRAULT &amp; LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

J. B. KESTER & FILS  
 ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal  
 Téléphone 1890.

## VICTOR ROY &amp; ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs,

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 1

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur ... No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets l'invention, etc. Téléphone No. 1890.

## E. L. de la VALLEE &amp; Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de  
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et  
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

## Mesnard &amp; Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

108, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

## ...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

## CLARENCE J. MCCUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

Ventes enregistrées  
de Montréal

Pendant la semaine terminée le 24 juillet 1937

## MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Visitation. Lot pt 1115, terrain irrég, supr 4038 vacant. La Cité de Montréal à James O. McArthur; \$2,025 [44185].

Rue Montcalm, Nos 108 à 110}. Lot pt 369 avec maison en brique, terrain 32 x 84.9 supr 2712. Louis Galipeau à Rose Anna Galipeau, épouse de Nap. Giroux; \$2,000 [44189].

Rue St Timothé, No 98. Lot 280 avec maison en brique, terrain 25 x 47.6. Député Protonotaire de la Cour Supérieure à Gédéon Gervais; \$3,031.63 [44199].

Rue St André, No 403. Lot pt O. 879 avec maison en brique, terrain 22.7 d'un côté, 22.8 de l'autre x 152.4 d'un côté et 152.8 de l'autre, supr 3470. Magloire Dumont à Georges Alma Dumont; \$3,100 [44217].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Ste Catherine. Lot pt. S. E. 397 avec mai on en pierre et brique, terrain 41 x irrég. supr 1338. Adolphe Beaulieu à Marguerite Labelle épouse de Delphe Adolphe Beaulieu; \$1,000 [44192].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue De Montigny, Nos 1208 à 1216. Lot pt 449 avec maison en brique, terrain 83.6 x 89, supr 7446. Joseph Robillard & L. O. Héty à Adélar Arthur Sauvageau; \$6,500 [44204].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Shaw, No 280 à 276. Lot 584, 585 et pt N. O. 583 avec maison en brique, terrain 112.6 x 76, supr 8550. Alfred Deschambault à Mary Cummings; \$16,000 [44202].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Colborne. Lot pt O. 1486 avec entrepot en pierre, terrain 80 x 277 d'un côté et 231 de l'autre. Succession John Caverhill et al à Frank Caverhill et Dame Elisabeth Spiers Buchanan, exécuteurs testamentaires de Thomas Caverhill; \$22,574.40 [129872].

Rue Colborne. Lot 1487 avec entrepot en pierre, terrain 50 x 280.9 d'un côté et 309.3 de l'autre. James Orathern et al à Succession John Caverhill; \$7,425.60 [129873].

Rue Young, No 95. Lot 1460 avec maison en bois, terrain 48.8 x 96. La faillite Elliott Burns à F. X. Roy; \$2,004 [129891].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Closse. Lot 1654-68-11 et 12, terrain 50 x 140, supr 7000. Dame Sarah White Vve de S. H. Taylor en sa qualité de tutrice à ses enfants à Melle Clara M. S. Shannon; \$6,300 [129875].

Rue Mansfield, No 135. Lot 1403 avec maison en pierre et brique, terrain 22.5 x 100.6. James Baxter à Timothy Starr; \$5,000 [129881].

Rue Tupper, No 61. Lot 1628 f-s, 1627-11 avec maison en brique, terrain irrég. supr 1850. John Amelie Finlayson à John W. Verner; \$4,600 [129882].

Rue Dorchester. Lot 1639-75, 386-218, terrain 24 x 110, supr 2640. James E. Hayen à Albert A. Barnhart; \$3,300 [129883].

**HOCHLAGA ET JACQUES-CARTIER**  
**QUARTIER HOCHLAGA**

Rue Marlborough, No 94. Lot 121 avec maison en brique, terrain 47 x 93.9, supr 4406. Charles White et uxor à Ernest Péllissier & J. T. Cardinal; \$4175 [68178].  
 Rue Iberville. Lot 166-368 à 371, terrains 22 x 80 supr 1760 chacun vacants. La Banque Nationale à Edouard Roy; \$400 [68208].

**QUARTIER ST GABRIEL**

Rue Charlevoix, Nos 739 à 743. Lot 2734 avec maison en brique, terrain 58.6 x 80 d'un côté et 91.6 de l'autre supr 5031. Joseph Octave Perras à Thomas Kane; \$4500 [68165].  
 Ave Ash. Lot 3167-169, terrain 22 x 87, supr 1914 vacant. Les Sœurs de la Congrégation Notre Dame à Walter H. Monks; \$375 [68269].

**QUARTIER ST DENIS**

Rue St Hubert. Lot 7-881 avec maison en bois, terrain 25 x 87. Mathias Lortie à Doumène Pinsonneault, Vve de Thos. Bond; \$200 [68247].  
 Rue Rivard, Nos 546 à 554. Lot 162-175, 176 et 177 avec maison en brique, terrain 66 x 70, supr 4620. Marie Louise Gatien à Victoria Martin, épse de Nap. Deslauriers \$6,300 [68248].

**QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE**

Ave Mont Royal, Nos 372 à 374. Lot 14-24 avec maison en brique, terrain 22.8 x 83 d'un côté et 83.3 de l'autre, supr 1870. Pierre A. Larivière à Henry Gooderick & Henry Louch; \$4,500 [68180].  
 Ave Lasalle. Lot 1-24, terrain 25 x 91, supr 2275. Ovide Henri Richer & Ad Chausse à Dosithe Chaput; \$450 [68192].  
 Rue St Dominique, No 811 à 813. Lot 302 avec maison en bois et brique, terrain 40 x 75. Charles Provost et uxor à Joël Lanctôt; \$2,000 [68202].  
 Rue Marie Anne. Lot 8-145, terrain 25 x 100 vacant. Joseph Legault à Léandre Onimet jr; \$700 [68207].  
 Rue St Hypolite, Nos 417 et 419. Lot 144 avec maison en brique, terrain 38 x 74, supr 2812. Henri Monette dit Bois-mennu à Herméline Léveillé, Vve de Eusèbe Charest, \$3,450 [68224].  
 Rue Marie Anne, Nos 47 et 49. Lot 1-287 avec maison en brique, terrain 26 x 100. Maxime Gougeon à Olivier Savage; \$1,597.25 [68232].

**MONTREAL ANNEXE.**

Rues Waverley, et St George. Lot 11-694, 695, 696, 796, 797, 825, 903, 904, 922, 923, 924, 6 terrains 50 x 88 supr 4400 chacun 2 do 50 x 83 supr 4150 chacun 1 do 47 x 83.2 supr 3965; 2 do 50 x 86.7 vacants. The Montréal Investment & Freehold Co à Joseph Charles Lacoste; \$3,525.10 [68179].  
 Rue Clarke. Lot 11-491 avec maison en brique, terrain 50 x 88. Alexis Giroux à Alfred Desève; \$3,000 [68245].

**STE-CUNEGONDE.**

Rue Calumet Place. Lot 386-165 et 166, terrains 24 x 110 chacun vacants. R. B. Angus & Thos G. Shaughnessy à Eugène Paquin; \$1,108.80 [68169].

**WESTMOUNT**

Rue Grosvenor. Lot 1/2 S. E. 219-105 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2775 vacant. Winifrid M. Perrin à Albert A. Barnhart; \$5,000 [68225].  
 Rue Grosvenor. Lot 1/2 S. E. 219-105 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2775. Albert A. Barnhart à James E. Hayden; \$4,900 [68226].  
 Ave Rosemount. Lot pt N. O. 370, terrain supr 6282 vacant. George P.

**ENTREPRENEURS**

**JOS. BINETTE**  
**Constructeur-General**  
 308 RUE ST-JACQUES.

**J. A. BOYER, ENTREPRENEUR**  
 REPARATIONS EN TOUS GENRES  
 185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE  
 T. l. Bell 7120. Tel des Marchands 10

**A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS**  
 Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.  
 Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

Résidence: 583 et 585 St. André. Tel. Bell 6113

**COUVRETTE & FILS**  
 Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

**ATELIERS: No 80 RUE BERARD**

**HORMISDAS CONTANT**  
**CONTRACTEUR - PLATRIER**  
 290 RUE BEAUDRY  
 TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 97

**D. HOULE, ENTREPRENEUR**  
 Menuisier - Charpentier.

Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. | Résidence Privée: 203 AVENUE LAVAL. G. R.

**L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,**  
 Escaliers, une spécialité.

637 & 639 rue Beaudry Montréal

**ABRECQUE & MERCURE**  
 Entrepreneurs-Menuisiers

37 RUE LIÉVÉ ST-ANDRE. MONTREAL  
 Téléphone Bell 6328.

**A. LATOUR**  
**CONSTRUCTEUR**

222, Av de l'Hotel-de-Ville

**EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR**  
 CHARPENTIER - MENUISIER.

Reparade de toute sorte à des prix défiant toute compétition  
 No. 1 Rue Calumet, Ste Cunégonde.

**E. ROBERT**  
 Constructeur ::: General

465, RUE ST-ANDRE

**J. SAUVAGEAU,**  
 ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montréal.

**SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS**

TELEPHONE ::: 6320 | Atelier: 51 rue Ste-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, soc.-lr.

**LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS**

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

**PLOMBIERS ET COUVREURS**

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
 1268 RUE NOTRE-DAME.

**M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR**  
 1184, RUE ONTARIO  
 Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

**L. GIRARD & CIE** Ferblantiers Plombiers Couvreur  
 Spécialité: Corniche en tôle galvanisée  
 TEL. BELL 6320. 850, ST-LAURENT

**L. LAPIERRE,** PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE  
 FERBLANTIER ET COUVREUR.  
 100 rue St-Henri, coin St-Aurice, Montréal.

**V. LAPOINTE & CIE,** Ferblantiers, Plombiers et Couvreur.  
 No 1151, RUE ONTARIO  
 Réparations en tous genres. Prix modérés.

**A. POITRAS FILS,** Ferblantier, Plombier, Couvreur et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud.

**T. POULIOT** Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud.  
 No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

**THE JAMES ROBERTSON CO.,** MARCHANDS DE METAUX.

**FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,** Condens en plomb comprimé, Plomb de chasse, Matie, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William, Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

**J. BENJ. DAGENAI**

ENTREPRENEUR  
 No 210, rue Guy, Montréal.



En entrep. Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.  
 Representant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.  
 Tel Bell 8118.

**MATERIAUX... DE CONSTRUCTION**  
 Telephone Bell 965

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.  
 Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.  
 Ciment de différent s marques. Pavés Céramiques.  
 Marbrés divers. Briques pleines.  
 Briques creuses. Briques repressées.

**GHYSENS, De VILLERS & Cie,**

BUREAU ET MAGASIN: ... Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

King à Mary Lester King, épouse de Lucius H. Packard; \$2,856 [68229].  
 Coin des avenues Western & Metcalfe. Lot pt 268, terrain supr 2720. Mary McDonald épouse de Wm Wilson à The Town of Westmount; \$1,000 [68231].  
 Ave Rosemont. Lot pt N. O. 370, terrain supr 6282. Lucius H. Packard à George P. King; \$3,856 [68249].

**ST-HENRI.**

Rue St Jacques, Nos 2237 à 2239. Lot 1645 avec maison en bois, terrain supr 4810. J. B. Leduc, père, à F. X. Leduc; \$2,200 [68244].  
 Rue St Jacques, Nos 2275 à 2279. Lot 1649 avec maison en brique, terrain supr 14625. Aimé Leblanc à Albert Deschamps; \$3,200 [68259].  
 Rue Delinelle, No 92. Lot 1705-129, terrain supr 1725. The Sun Life Assurance Co à Emerie Bergevin; \$200 [68262].

**MAISONNEUVE**

Ave Pie IX. Lot 14-261, terrain 50 x 120. Hon Alphonse Desjardins à Adolphe Duperrault; \$1,500 [68173].  
 Ave Desjardins. Lot 14-274a, 274b, 274c, terrain 64 x 100. Hon Alphonse Desjardins à Abondius Galarneau; \$1,280 [68251].

**LACHINE**

Lot 16-21, terrain vacant. Charles Léandre Allard à Edmond Lauzon; \$250 [68172].

**LONGUE-POINTE**

Lot extrémité S. E. 401. Mary Cummings épouse de F. X. Caron à Alfred Deschambault; \$8,000 [68200].  
 Lot 354, terrain 40 x 70 vacant. Suzanne McVey Vve de Ed. Quinn à Joseph Archambault; \$200 [68214].  
 Lot pt 41 et 389, terrain 80 pieds x irrég La Succ Susan McVey veuve Edw Quinn à La Cie du Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$2,535 [68234].  
 Lot pt 9, terrain 80 pieds x irrég. Zoé Higgins veuve Frederick O. Grece à La Cie du Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$1,247.43 [68236].  
 Lot pt 9, terrain 80 pds x irrég. Elizabeth Grece épouse de Ferg. Lander à la Cie du Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$1,554 [68237].  
 Lot 354, terrain 40 x 70 (mesure française). Joseph Archambault à Basile Pesant dit Sanscartier; \$800 [68250].  
 Droits dans le lot pt N. E. 340, terrain 48 x 68. James Quinn et al à Rose Ann Quinn Vve de Emmanuel Evariste Duquet; \$200 [68257].

**SAULT AUX RECOLLETS**

Rue St Charles Borromée. Lot 262-543, et 544, terrain supr 4100 vacant. Leslie H. Gault et al à Mathias Devot; \$150 [68254].

**POINTE AUX TREMBLES**

Lot pt 185, terrain 75 pieds x 4 arpents mesure française. George Pierre Babin dit Lacroix et al à la Cie du Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$110.25 [68235].  
 Lot pt 86, terrain 75 pieds x 2 arpents et 4 perches mesure française. Adelaïde McWhinney Vve J. Cassidy à La Cie du Chemin de Fer Chateauguay & Nord; \$77.25 [68238].

**RIVIÈRE DES PRAIRIES**

Lot 1/2 N.E. 96, terrain supr 68 arpents. F. X. Desjardins à Joseph Desjardins & Amédée Desjardins; \$1,688.89 [68174].  
 Lot 141-23.82, 173, 174, 1 terrain 50 x 114.6; 3 do 50 x 109 chacun vacants. Rose de Lima Chaussé veuve Mederic Content à Alphonse Content; \$900 [68241].

**Ventes d'immeubles par quartiers**

Voici les totaux de ventes par quartiers

St Jacques.....	10,156 63
St Laurent.....	1,000 00
St Louis.....	6,500 00
Sts Marie.....	16,000 00
Ste Anne.....	32,004 00
St Antoine.....	19,200 00
Hochelaga.....	4,575 00
St Gabriel.....	4,875 00
St-Denis.....	6,500 00
St Jean-Baptiste.....	12,697 25
Montreal Annexe.....	6,525 10
Ste Cunégonde.....	1,108 80
Westmount.....	17,612 00
St Henri.....	7,125 00
Maisonneuve.....	2,780 00
<b>Total.....</b>	<b>\$148,658 78</b>

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Visitation, quartier St Jacques, 50c le pied.	
Rue Closse, do St Antoine, 90c le pied.	
Rue Dorchester, do do \$1.25 le pied.	
Rue Iberville, do Hochelaga, 5½c le pied.	
Ave Ash, do St-Gabriel, 19c le pied.	
Ave Lasalle, do St Jean-Bap., 19½c le pied.	
Rue Marie-Anne, do do 28c le pied.	
Rues Waverley et St George, Montreal Annexe, 7½c le pied.	
Place Calumet, Ste Cunégonde, 21c le pied.	
Ave Rosemont, Westmount, 45c le pied.	
Ave Western, do 36 2/3c le pied.	
Ave Pie IX, Maisonneuve, 25c le pied.	

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 24 juillet 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$135,760 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$90,460
Cies de prêts.....	18,800
Successions.....	2,500
Autres corporations...	24,000
<b>Total.....</b>	<b>\$135,760</b>

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

5 p. c. pour \$400; \$2,500; 2 de \$3,000; \$3,670; 3 de \$4,000; \$5,000; \$6,700 et \$20,000.  
 5½ p. c. pour \$10,500.  
 5¾ p. c. pour \$2,000; \$5,000; \$5,500 et \$10,000.  
 Les autres prêts portent 6, 7, et 8 pour cent d'intérêt.

M. Marcel Bourdais a donné dernièrement une recette qu'il recommande spécialement pour l'entretien et le nettoyage du métal anglais. On délaye simplement du rouge à polir dans de l'huile, on en frotte énergiquement l'objet, puis on lave à l'eau chaude, on sèche et on essuie soigneusement avec une peau.

**A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE ET COUVREUR**  
 Poseur d'Appareils à Chauffage.....  
 Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.  
**STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.**

**VICTOR BOHEMIER** TEL. MARO 649  
 Manufacturier d'Ornements en Plâtre  
 No 168, RUE STE-ELISABETH

**ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL**  
 161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

**W. D. RUFANGE** Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin.  
 ATELIER:  
 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris. Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL  
**J. BRUNET**  
 Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSER, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666, connection gratuite pour Montréal.  
 - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

**MARBRERIE CANADIENNE**  
**T. ROCHON & FILS**  
 (Successors de A. R. Ostrat)  
 Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.  
 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

**WILFRID MERCIER**  
 Entrepreneur Charpentier - Menuisier  
 194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.  
 Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

**A. VAILLANCOURT,**  
 PEINTRE-DECORATEUR  
 IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité  
 Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

**CHS. HENDRICK**  
 2504, rue Ste-Catherine  
 PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR  
 SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques :: :: :: :: ::

**J. A. ROBILLARD & CIE**  
 MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE  
 COIN NAPOLEON et CANAL LACHINE  
 Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

**CAPITAINE TELLIER & CIE**  
 - MARCHANDS DE -  
**SABLE DE GREVE**  
 81, rue McCord, Montréal

**THEO. DAVID**  
 PEINTRE-DECORATEUR :::: DE MAISONS ET D'ENSEIGNES  
 Enseignes sur bois, toiles, coton, broche, cartes d'annonces, etc. ... Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.  
 69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL  
 Entre les rues Vitré et Lagauchetière.  
 TELEPHONE BELL 7012

**A. DEMERS & CIE**  
 CI-DEVANT  
 DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

**PLOMBIERS**  
 Couvres, Poseurs d'Appareils à Gas et à Vapeur, Electriciens, Etc.  
 Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.  
 Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés  
 No 386, rue St-Laurent  
 MONTREAL

